

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1945-1949

JACQUES DUPONT

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1945-1949

JACQUES DUPONT

AVANT-PROPOS

Le résumé de ces cinq années peut-être fait comme suit:

1945-1946:

Après l'euphorie de la libération, il faut se rendre à l'évidence: Tout n'est pas encore rentré dans l'ordre - à preuve la bataille des Ardennes - D'ailleurs, la guerre ne finira qu'en mai 1945. Les restrictions continuent. La S.N.C.V., à court de carburant et de charbon, doit non seulement maintenir la fermeture de plusieurs lignes, mais supprimer encore des voyages sur des lignes en activité. Elle devra même, à un moment donné, interdire sur certaines lignes la montée de voyageurs n'habitant pas la région desservie.

1947:

Cette année voit réaliser l'électrification de la ligne Malonne-Saint-Gérard, qui sera pourtant démontée six ans plus tard !

1948:

Le jeudi 4 mars 1948 se produit la plus grande catastrophe qu'ait connu le réseau vicinal namurois. Un autorail est tamponné par un train de marchandises au passage à niveau de Jambes. Bilan: dix tués et plusieurs blessés graves.

C'est en 1948 qu'est reconstruit le dépôt de Salzinnes, deux fois sinistré pendant la guerre: fin 1940, il fut complètement ravagé par un incendie et en 1944, il fut à nouveau détruit par deux bombardements successifs.

1949:

Cette année verra se déclencher l'offensive des partisans de la suppression des trams qui finiront hélas par triompher en 1952.

VERS L'AVENIR 8/1/1945

RESTRICTION A LA CIRCULATION SUR LE VICINAL

L'accès des trams de la section Jambes-Andenne est interdit aux personnes autres que celles titulaires d'une carte d'identité de Namur, Andenne ou des communes intermédiaires ou situées dans un rayon de 10 kilomètres de cette section.

Les personnes ne se trouvant pas dans les conditions requises s'exposent en cas de contrôle à de graves difficultés.

Aucun voyage à titre personnel n'est admis dans cette zone.

VERS L'AVENIR 12/1/1945

AUGMENTATION DES TARIFS SUR LES TRAMS

En vertu d'une décision de Monsieur le Ministre des Communications, le tarif de transport des voyageurs sur les lignes des provinces de Namur et Luxembourg sera majoré à partir du samedi 12 courant conformément aux indications des barèmes affichés dans les voitures.

La délivrance des cartes de 50 sections sur les lignes électriques de Namur est supprimée.

Par ailleurs, les prix des abonnements scolaires, ordinaires et ouvriers seront majorés de 20% à la même date avec minimum de parcours de 5 kilomètres ou sections.

VERS L'AVENIR 15/1/1945

LES VICINAUX LIGNE NAMUR-LESVE-SAINT-GERARD

A partir du 15 janvier prochain, et en raison de la diminution de nos stocks de combustible, les trains 6, 7, 8, 9 et 10 de la ligne précitée seront supprimés et remplacés par:

- n° 5 Lesve: 14 h.30 St-Gérard: 14 h.55.
- n° 6 St-Gérard: 15 h.22 Lesve: 15 h.45 Namur: 17 h.30.
- n° 7 Namur: 18 h.20 Lesve: 19 h.50 St-Gérard: 20 h. 13.
- n° 8 St-Gérard: 20 h.23 Lesve: 20 h.46.

Arrêts à tous les points intermédiaires.

VERS L'AVENIR 22/1/1945

LE TRAM NAMUR-MALONNE

A partir de ce mercredi, le premier tram de Malonne-Malpas sera avancé de dix minutes sur tout son parcours.

Il quittera Namur-Malpas à 6 h. 10 pour arriver à Namur-Gare à 6 h.50.

L'horaire des autres trams restera inchangé.

VERS L'AVENIR 25/1/1945

LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR VICINAL

L'acceptation des expéditions de marchandises tant par charges complètes qu'incomplètes sera reprise à partir du 23 courant sur les lignes Lesve-Warnant, Namur-St-Gérard, Namur-Onoz-Fleurus, Namur-Forville-Meeffe, Andenne-Eghezée, Burdinne-Statte, Eghezée-Meux, ainsi que vers Hannut-St-Trond et au delà vers Bruxelles, Anvers et Liège.

VERS L'AVENIR 3/2/1945

LES TRAMS

Dès que le trafic normal, interrompu par suite des circonstances atmosphériques, pourra être repris sur la ligne Forville-Bierwart-Burdinne-Statte, les trains 550 et 551 seront rétablis dans leur horaire antérieur.

VERS L'AVENIR 15/2/1945

LES TRAMS

Le tram Namur-Belgrade circule à nouveau.

1er départ de Namur, rue du Vicinal à 6 heures 25 et dernier départ à 20 heures 15.

Service toutes les 15 minutes aux heures 00, 15, 30 et 45.

1er et dernier départ de Belgrade vers Namur, rue du Vicinal, à 6 h.30 et 20 h.20.

VERS L'AVENIR 20/2/1945

LES TRAMS NAMUR-ST-GERARD

L'accès du tram n° 9 quittant Namur-Gare à destination de St-Gérard à 18 h.05 est interdit aux voyageurs abonnés sur le parcours Namur-Malpas ou pour un point intermédiaire.

Les abonnés qui ne se conformeraient pas à cette mesure seront invités à se munir d'un billet régulier.

VERS L'AVENIR 3/3/1945

DINANT POURQUOI PAS UN AUTOBUS DINANT-PROFONDEVILLE ?

Par suite de la carence des chemins de fer, la liaison Dinant-Namur et réciproquement est surtout assurée par des autobus. Mais ces autobus sont rares et bornent leur activité à quelques trajets quotidiens entre le chef-lieu de province et le chef-lieu d'arrondissement.

Or, un tram quitte Namur toutes les demi-heures pour Profondeville, à mi-chemin entre Namur et Dinant. Ne serait-il pas beaucoup plus logique de réduire le parcours des autobus de Dinant à Profondeville et de multiplier le nombre des voyages ?

VERS L'AVENIR 8/3/1945

LE TRAM N° 8

Le tram Namur-Belgrade part maintenant de la place de la Gare de Namur.

Voilà certes une nouvelle qui réjouira les habitués.

VERS L'AVENIR 10/3/1945

ANDENNE ACCIDENT

Un tram à vapeur venant de Ohey a télescopé l'autorail qui était à l'arrêt au lieu-dit Kevret.

L'avant du tram à vapeur a été démoli.

Le mécanicien a été blessé à la tête tandis qu'une femme est atteinte d'une fracture du pied.

Les autres voyageurs s'en tirent avec des contusions.

VERS L'AVENIR 12/3/1945

SAINTE-GERARD FUNERAILLES D'UN BRAVE

Une foule considérable a conduit à sa dernière demeure Mr Jules Delvaux, receveur aux Vicinaux à Namur, un des héros de Maibelle.

Une délégation de l'Armée Belge assistait à ces émouvantes funérailles.

Mr Martin, bourgmestre de St-Gérard, prononça à la mortuaire l'éloge funèbre du disparu.

VERS L'AVENIR 8/3/1945

LES TRAMS

A partir du vendredi 6 avril 1945, les derniers départs des trams électriques sont retardés.

Des avis sont affichés aux bureaux et dans les voitures.

VERS L'AVENIR 21/4/1945

COLLISION

Mardi, vers 18 heures 30, une moto pilotée par Monsieur Sacré Guillaume, rue Marie-Henriette à Namur, s'est jetée au Square Léopold contre un tram n° 5 venant de la Gare.

Le motocycliste fut projeté sur le sol avec violence. Son état est sérieux.

LIGNE NAMUR-PROFONDEVILLE

Les derniers départs des trams de la ligne Namur-Profondeville ont lieu aux heures ci-après:

Namur-Gare vers Profondeville: 19 h.40, 20 h.10.

Namur-Gare vers Fooz-Wépion: 20 h.40

Profondeville: 19 h.28, 19 h.58, 20 h.28

VERS L'AVENIR 1/5/1945

DERAILLEMENT

Samedi, l'autorail de 16 heures Andenne-Jambes a déraillé au lieu-dit "La Villette".

La motrice qui était hors des rails a été remise en état de marche trois quarts d'heure après l'incident.

Les trams suivants ont subi des retards assez importants.

VERS L'AVENIR 4/5/1945

DERAILLEMENT

Jeudi, vers 8 heures 15, le tram n° 4 venant de Profondeville a déraillé dans la courbe de l'avenue Golenvaux, place d'Armes. La deuxième voiture a été complètement soulevée et un butoir arraché.

Il y a eu quelques chutes dans la remorque mais aucun voyageur n'a été blessé. Le convoi était pourtant bondé d'usagers de cette ligne.

VERS L'AVENIR 13/5/1945

DES TRAMS PLUS TARD S.V.P.

Les derniers trams dans les différentes directions partent de la Gare à 20 h.23.

En pleine saison estivale, après le changement d'heure, la société des Vicinaux n'a pas modifié ses horaires et le public est astreint à des retours pédestres à partir de 20 h.30 dans une ville de l'importance de Namur.

La Direction des Vicinaux ne pourrait-elle prolonger ses horaires jusqu'au moins 21 h.05 pour permettre aux usagers de rentrer au plus tôt après leur dur labeur ?

VERS L'AVENIR 24/5/1945

LIGNE EGHEZEE-ST-DENIS-BOVESSE

De nombreux lecteurs nous demandent d'être leur interprète auprès de la S.N.C.V. pour lui demander le prolongement de la ligne vicinale jusque St-Denis-Bovesse.

Pendant la guerre, les boches avaient supprimé la voie pour s'emparer du matériel.

Renseignements pris, ce matériel est toujours à Eghezée.

La ligne pourrait être rétablie, d'autant plus que les aiguillages sont restés sur place.

La S.N.C.V. rendrait ainsi un signalé service à toute une population rurale desservie précédemment par cette ligne.

VERS L'AVENIR 1/7/1945
WATTMANS SOYEZ PRUDENTS

De toutes parts, nous recevons des plaintes contre la précipitation de certains conducteurs de trams qui démarrent sans s'être assurés que tous les voyageurs aient bien pris place dans la voiture. Quotidiennement des accidents graves risquent ainsi de se produire.

Il faut évidemment que les horaires soient respectés autant que possible et l'on comprend que les responsables tâchent d'éviter des pénalités ou de mériter des primes. Mais les vies humaines passent avant tout.

Que des usagers ratent leur tram parce que celui-ci démarre trop vite, ce n'est qu'un contretemps mineur. Qu'ils n'échappent que de justesse à la chute est plus grave.

De grâce, Messieurs les wattmans, songez-y et soyez prudents.

VERS L'AVENIR 6/7/1945
TRAM CONTRE CAMION

Mercredi après-midi, vers 3 h. 10, une nouvelle motrice de la ligne 4 était aux essais entre Malonne-Port et Bauce quand arriva un puissant camion américain tirant une lourde remorque.

Ce camion prit mal son virage et la remorque écharpa la motrice avec une telle violence que celle-ci est absolument hors d'usage.

Les deux ouvriers qui la pilotaient furent blessés par le choc et par des éclats de vitres, mais sans gravité.

Les fils du trolley furent sectionnés et la circulation fut interrompue sur la ligne Namur-Malonne de 15 h.30 à 18 heures.

VERS L'AVENIR 10/7/1945
TRAMS SPECIAUX POUR LA FOIRE

La S.N.C.V. porte à la connaissance du public qu'à l'occasion de la

foire de Namur, des trams spéciaux seront mis en marche les dimanches 15 et 22 juillet sur les lignes Namur-Onoz, Namur-Lesve-St-Gérard, Namur-Andenne-Huy, Namur-Forville-Meeffe.

Voir avis aux bureaux et dans les voitures.

VERS L'AVENIR 20/7/1945

TOMBEE DU TRAM

Mercredi, vers 17 heures, Madame Ursule François, domiciliée rue de Fer, se trouvait sur la plateforme du tram n° 4 en stationnement aux Quatre Coins.

Suite à un démarrage inattendu, Mme François perdit l'équilibre et fut projetée en dehors du véhicule.

La victime est blessée à la jambe gauche.

VERS L'AVENIR 26/7/1945

AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

A partir du 25 courant, les localités de Warisoulx et Dhuy ne seront provisoirement plus desservies. De Villers-lez-Heest à Upigny, les autobus emprunteront la ligne droite. Un arrêt facultatif sera établi à la route d'Ostin.

D'autre part, le terminus sera porté à Aische-en-Refail au lieu de Perwez.

VERS L'AVENIR 1/8/1945

AUX USAGERS DES VICINAUX

La Direction des Vicinaux nous communique que par suite de circonstances indépendantes de sa volonté les modifications d'horaires prévues à partir du 1er août 1945 sur les lignes Namur-Forville-Meeffe, Forville-Eghezée-Meux, Forville-Andenne et Bierwart-Burdinne-Statte sont rapportées.

L'horaire actuel restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

VERS L'AVENIR 2/8/1945

DEBUT D'INCENDIE

A deux reprises, dans la soirée de mardi, la société des Vicinaux a subi des dégâts causés par le feu.

A 17 heures 10, un début d'incendie s'est déclaré dans un fourgon stationné au boulevard du Nord.

A 19 heures 25, la toiture d'une automotrice prit feu place de la Gare à Namur.

On ignore les causes de ces deux incidents. Les pompiers de Namur intervinrent efficacement et limitèrent les dégâts.

VERS L'AVENIR 7/8/1945

TRAM CONTRE CAMION

Un tram n° 8 a télescopé samedi vers 14 heures 30, chaussée de Waterloo un camion américain qui venait de le dépasser. Le wattman a été blessé par des éclats de vitres.

VERS L'AVENIR 10/8/1945

HAN SUR LESSE REPRISE DU VICINAL DES GROTTES

Le tram a repris son trafic interrompu depuis 5 ans sur la ligne des grottes.

Départs de Han sur Lesse à 13 h., 15 h. et 17 h.

VERS L'AVENIR 14/8/1945

HAN S/LESSE L'ACCES DES GROTTES

Depuis quelques jours, on a revu avec plaisir l'autorail reprendre enfin le chemin des grottes aux heures d'affluence (13 h., 15h., 17 h.).

Il est donc à nouveau possible aux touristes de visiter toute la grotte comme cela se faisait avant la guerre.

VERS L'AVENIR 22/8/1945

AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

A partir du 22 courant, les voitures desserviront à nouveau la commune de Dhuy, par l'arrêt de Dhuy-Village.

VERS L'AVENIR 26/8/1945

COLLISION

Vendredi, vers 16 heures, une collision entre un tram et une lourde remorque américaine sur le pont d'Omalius a provoqué un arrêt prolongé de la circulation.

LIGNE NAMUR-ONOZ

A partir du 26 courant, l'acceptation au transport des vélos comme bagages sera reprise, sauf aux trains 28 et 37 quittant respectivement Onoz à 6 h.40 et Namur à 17 h.25.

VERS L'AVENIR 11/9/1945

ANDENNE POURQUOI ?

Pourquoi le tram quittant Huy à 19 h.10 est-il composé de la seule motrice où les voyageurs sont serrés comme des harengs alors que deux remorques restent là ?

Pourquoi ces deux voitures sont-elles remorquées vides par la motrice de 20 h.10 ?

Ne serait-il pas plus simple de reprendre les deux remorques à 19h.10? Les voyageurs y seraient mieux à l'aise.

VERS L'AVENIR 12/9/1945

CAMION CONTRE AUTORAIL

Dimanche après-midi, à Marche en Pré, alors que l'autorail Andenne-Namur quittait Sclayn, un camion américain se jeta contre l'avant de la motrice qu'elle défonça et alla s'écraser sur un remblai. Le chauffeur fut projeté sur la route où il resta immobilisé.

Le Dr Blouard et deux médecins américains lui prodiguèrent les premiers soins. Outre un bras fracturé, il portait une plaie béante à la tête.

VERS L'AVENIR 16/9/1945

LES VICINAUX RETENT LEURS PRISONNIERS

Les chemins de Fer Vicinaux du groupe Namur-Luxembourg ont fêté mardi dernier leurs prisonniers et déportés au Park-Hôtel.

Mr De Nayer, directeur, entouré de ses principaux collaborateurs, a éloquemment souhaité la bienvenue aux "retrants" et leur a remis à chacun une breloque souvenir.

VERS L'AVENIR 21/9/1945

PLUS DE TRAMS APRES 20 H. 41 DANS UNE VILLE COMME NAMUR

Namur est peut-être la seule ville belge où les trams ne roulent plus après 9 heures du soir.

Or, certains services importants, tels le téléphone et le télégraphe par exemple, terminent à 21 ou 22 heures. Le personnel regagne son domicile à pied après des prestations très fatigantes.

Ne s'impose-t-il pas aux tramways de retarder leurs horaires jusque 22 h. 15, heure de sortie normale des cinémas ?

Cela ferait bien l'affaire des téléphonistes et des spectateurs.

VERS L'AVENIR 26/9/1945

LES TRAMWAYS

A partir du mercredi 26 courant, le service des trams de la ligne n° 5 sera limité à hauteur du raccordement Carlier de 8 à 17 heures afin de permettre l'exécution de certains travaux.

Cette mesure sera rapportée aussitôt que possible.

AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

Les travaux intéressant la réfection de la route Aische-en-Refail-Perwez étant terminés, le service des autobus est actuellement assuré jusque Perwez.

VERS L'AVENIR 26/9/1945

ENCORE LES TRAMS

Jeudi dernier, nous réclamions une circulation plus tardive des trams.

Un lecteur nous écrit pour nous demander quand se fera le rétablissement de l'ancienne ligne n° 2 vers la Gare de St-Servais, desservant un quartier très populaire de la commune.

Notre correspondant s'inquiète également du retour à l'ancien horaire pour l'arrivée à la gare de Namur des trams de la ligne de Forville.

VERS L'AVENIR 27/9/1945

PELERINAGE ST FIRMIN A BONNEVILLE

Le dimanche 30 septembre, les pèlerins de la région de Namur qui se rendront à Bonneville sont invités à prendre l'autorail spécial qui partira de la Gare de Namur à 8 heures 05. Arrêt à Sclayn en face de l'église.

VERS L'AVENIR 29/9/1945

COLLISION

Une collision s'est produite jeudi, à 14 heures, place Léopold, entre un camion de l'armée belge et un autorail de la ligne Namur-Andenne.

Tout se borne à des dégâts matériels.

POURQUOI ?

Pourquoi le tram n° 8 ne continue-t-il pas son parcours jusqu'à son terminus à la plaine de Belgrade ? se demandent quelques lecteurs qui font remarquer que cet état de choses perdure depuis 1940.

A quand le retour à l'ancien ordre des choses ?

VERS L'AVENIR 30/9/1945

LES TRAMS NAMUR-PROFONDEVILLE

A partir du 1er avril 1945, des trams supplémentaires seront mis en service sur la ligne de Namur-Profondeville: départ de Profondeville à 20 h.28 vers Namur-Gare et de Namur-Gare à 21 h.10 vers Fooz-Wépion.

VERS L'AVENIR 1/10/1945

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vendredi, vers 19 h.15, une automotrice des Vicinaux prit feu suite à un court-circuit, rue du Vicinal, en face du Garage Latour.

Le personnel du garage mit en action un extincteur et en quelques minutes l'incendie fut maîtrisé.

VERS L'AVENIR 3/10/1945

LE TRAM NAMUR-PROFONDEVILLE

Chaque jour, les trois voitures prenant leur départ à Profondeville vers 8 heures du matin sont bondées avant d'arriver à Wépion-Station où attendent une vingtaine de voyageurs. On imagine dans quelles conditions s'effectuent l'embarquement et le trajet.

Les habitués sauraient gré à la direction des Vicinaux de bien vouloir s'efforcer d'améliorer cette situation.

VERS L'AVENIR 6/10/1945

L'ELECTRIFICATION DE LA LIGNE MALONNE-ST-GERARD EST DECIDEE

A la suite d'un voeu du Conseil Provincial, voici la réponse que la S.N.C.V. a adressée à Mr le Gouverneur au sujet de l'électrification de la ligne Malonne-St-Gérard:

" En réponse à votre lettre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons pris nos dispositions pour réaliser l'équipement électrique de la ligne de St-Gérard aussi promptement que possible et que nous espérons bien commencer la plantation des poteaux dans le courant du mois d'octobre."

VERS L'AVENIR 6/10/1945

TRAM SPECIAL

A l'occasion du pèlerinage de Notre-Dame des Affligés, à Baulet, qui aura lieu le 15 octobre, un tram spécial sera mis en circulation selon l'horaire ci-après: Suarlée: 8h.30, Spy: 8h.50, Onoz:9h.05, Velaine: 9h.30, Baulet:9h.45.

VERS L'AVENIR 12/10/1945

LIGNE NAMUR-ONOZ

A partir du 14 octobre prochain, le le train n° 38 sera retardé de 30 minutes. Il partira donc de Fleurus à 20 heures pour arriver à Onoz à 20 h. 45.

VERS L'AVENIR 13/10/1945

TOMBE DU TRAM

Une maman portant son bébé sur les bras, voulut monter sur le tram à l'arrêt de la rue Mazy, à Jambes, quand celui-ci se mit brusquement en marche. L'enfant tomba sur la chaussée et on le releva atteint d'une fracture du crâne.

Son état actuel est satisfaisant.

VERS L'AVENIR 20/10/1945

HAN S/LESSE. LE VICINAL WELLIN-ROCHEFORT

Afin de donner correspondance aux trains de la ligne Dinant-Jemelle, quelques modifications sont intervenues dans les horaires des trams Wellin-Rochefort.

A l'heure actuelle il existe deux services dans chaque sens.

Cependant, il sera peut-être possible d'en remettre un troisième en circulation dès que la réparation du pont de Han sera terminée.

VERS L'AVENIR 21/10/1945

HAN S/LESSE LE PONT

Lors de l'offensive Von Rundstedt, américains et allemands s'acharnèrent par cinq fois sur le pont pour le faire sauter.

Actuellement, les travaux de réparation sont en cours. Ils seront exécutés en deux phases: la reconstruction de la partie du tram et ensuite celle de la route.

VERS L'AVENIR 23/10/1945

UN WAGON EN FEU

Lundi, vers 1 heure du matin, les pompiers furent appelés pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un wagon servant de bureau de la S.N.C.V. stationné au Square Léopold.

Tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 27/10/1945

ONOZ A LA S.N.C.V.

Pour remédier au manque de voitures sur la ligne Onoz-Fleurus, les dirigeants ont pu récupérer ...une balladeuse.

Cette mesure, qui eût été si utile en période estivale, deviendra nulle à la saison des pluies et des froids.

Ne pourrait-on vraiment trouver mieux ?

VERS L'AVENIR 31/10/1945

ONOZ PROGRES

La S.N.C.V. s'est enfin décidée à remplacer sur ses voitures les carreaux manquants.

A l'approche de la saison hivernale, cette mesure est hautement appréciée des voyageurs qui en savent gré au chef du dépôt.

VERS L'AVENIR 6/11/1945

ACCIDENT DE LA RUE

Dimanche matin, Mr Joseph Anciaux, pensionnaire de l'hospice St-Gilles, regardait passer la musique française, rue de l'Ange, quand un tram n° 8 arrivant à l'improviste l'accrocha et le projeta au sol.

Mr Anciaux souffrant d'une blessure au genou fut transporté à l'hôpital St-Camille.

VERS L'AVENIR 10/11/1945

LIGNE ELECTRIQUE DE MALONNE

Les trams de la section Namur-Malonne (anciennement n° 4) circuleront dorénavant avec la plaque indicatrice n° 6.

La plaque n° 4 sera réservée exclusivement aux trams de la ligne Namur-Profondeville.

VERS L'AVENIR 13/11/1945

HAN S/LESSE ET LE PONT :

Le pont se reconstruit, mais lentement. Trois ouvriers seulement y sont occupés.

C'est la S.N.C.V. qui en souffre le plus. Le trafic des wagons de marchandises est totalement paralysé depuis un gros mois et rien ne fait prévoir la réfection prochaine des piliers qui soutiennent la voie du tram.

L'hiver est proche et il serait grand temps de voir terminer les travaux.

VERS L'AVENIR 15/11/1945

LA S.N.C.V. ET LA FETE DU ROI

Les agents de la Société des Vicinaux se plaignent à juste titre que le congé ne leur soit pas accordé jeudi à l'occasion de la fête du Roi.

Attendrait-on la fête de la république pour leur donner le jour de congé auquel ils ont droit ?

VERS L'AVENIR 16/11/1945

LES VICINAUX

A partir du lundi 19 courant, le train n° 526 circulera selon l'horaire ci-après: Andenne-Seilles: 8 h.50 - Bierwart: arrivée 9 h.30
Départ: 9 h.35 -Forville: 9 h.45.

VERS L'AVENIR 22/11/1945

WARISOULX L' AUTOBUS

Depuis plusieurs mois, les autobus de la ligne Namur-Perwez font un détour épouvantable pour ne pas traverser la commune, prétextant l'état défectueux des routes.

En attendant, les habitants du village doivent parcourir deux kilomètres pour aller à Villers-lez-Heest ou à Dhuy attendre l'autobus.

N'y aurait-il pas moyen, avec un peu de bonne volonté et surtout à l'approche de l'hiver, de concilier les intérêts de la société avec ceux des usagers.

SAINT-SERVAIS COLLISION

Mardi, à 16 h.30, un camion américain et le tram n° 8 sont entrés en collision, chaussée de Waterloo.

Tout se borne à des dégâts matériels.

HAN S/LESSE LE PONT

Tout fait prévoir la reconstruction prochaine de la partie du pont de Han réservée au Vicinal. Les poutrelles sont arrivées et n'attendent plus que d'être placées. 25 jours ont été fixés à l'entrepreneur pour achever le travail. Les difficultés que ceux-ci causent à la S.N.C.V. seront bientôt aplanies et la reconstruction se terminera avant l'hiver. Quant à la partie viable du pont, elle doit encore être mise en adjudication.

VERS L'AVENIR 23/11/1945

LIGNE NAMUR FORVILLE

Nous avons reçu à plusieurs reprises des plaintes émanant des usagers de la ligne vicinale Namur-Forville qui s'estiment très mal lotis.

Il voudraient un horaire plus fourni et demandent également le rétablissement de l'autorail et le terminus à la place de la Gare. D'autre part, ils insistent pour que les horaires soient mieux respectés.

Nous soumettons bien volontiers ces doléances à Mr Qui de Droit.

HAN SUR LESSE LES GROTTES

Les célèbres grottes de Han ont connu depuis la libération un

nombre toujours plus grand de visiteurs.

De juillet à octobre notamment, trois services de tortillard à vapeur ont amené chaque jour de nombreux touristes en uniformes belges, anglais et yankees.

VERS L'AVENIR 24/11/1945

LE VICINAL WELLIN-GRAIDE

La reconstruction des ponts avance et tout fait prévoir pour bientôt la remise en marche du tram Wellin-Graide.

VERS L'AVENIR 29/11/1945

ENCORE LA LIGNE DE FORVILLE

Un habitué de la ligne Namur-Forville nous signale que dans le tortillard poussif qui assure le service, les usagers, jeunes gens, jeunes filles, écoliers, ouvriers, sont entassés dans un méli-mélo peu édifiant.

D'autre part, le matériel est dans un état lamentable et ne brille pas particulièrement par la propreté.

Notre correspondant suggère qu'il y ait des compartiments réservés aux ouvrières, employées et étudiantes comme cela se pratique aux chemins de fer, que le personnel soit plus sévère sur la tenue et que la direction de la S.N.C.V. s'attache un peu plus à faire nettoyer les voitures.

Soumis aux autorités compétentes.

VERS L'AVENIR 11/12/1945

POMPIERS EN ALERTE

Jeudi, vers 19 heures 15, les pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie au bureau provincial des Vicinaux, rue de Bruxelles, 102.

Dégâts sans gravité, dus à un feu de cheminée.

VERS L'AVENIR 2/12/1945

JAMBES COLLISION

Samedi, vers 8 heures, un camion militaire belge conduit par le soldat Albert Ravet est entré en collision avec le tram n° 8, avenue des Acacias à hauteur de la rue de Dave.

Les dégâts à la motrice sont assez importants.

VERS L'AVENIR 8/12/1945

A PROPOS D'UN ACCIDENT

Les personnes qui, le lundi 1er octobre 1945 se trouvaient dans le tram n° 8 quittant la gare de Jambes à 12 heures 01 en direction de Namur et qui ont été témoins de l'accident survenu à l'arrêt de la rue Mazy à Jambes et au cours duquel un bébé serait tombé de la motrice, sont priées de se faire connaître à la Police Judiciaire, Palais de Justice à Namur.

VERS L'AVENIR 10/12/1945

COLLISION

Lundi matin, les trams 8 et 6 se sont tamponnés place de la Gare, au moment où ils arrivaient au terre-plain.

Les dégâts matériels sont importants.

L'accident est dû à l'opacité des vitres gelées qui ne permit pas au conducteur du deuxième tram de voir le convoi qui le précédait.

VERS L'AVENIR 13/12/1945

JAMBES COLLISION

Lundi, vers 11 heures, l'autorail se dirigeant vers Andenne arrivait rue du Commerce quand un camion des PTT qui stationnait à droite démarra. L'autorail ne put freiner à temps et ce fut la collision.

Tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 20/12/1945

S. N. C. V. LIGNE DINANT-ROSEE

Un nouvel horaire entre en vigueur ce 24 décembre.

En cas d'avarie survenant à l'autorail, le service sera assuré par vapeur suivant l'horaire en vigueur au 1/12/1945.

VERS L'AVENIR 22/12/1945

NOUVEAU DEPOT DES COLIS

La S.N.C.V. a entamé la construction le long des grilles de la Gare de Namur en direction du Square Léopold, de nouveaux locaux qui remplaceront bientôt le bureau niché dans l'impasse du Garage Francotte où le personnel n'avait certes pas tous ses aises. Cette nouvelle construction permettra également la disparition des wagons-bureaux garés le long du chemin de fer.

Nul doute que le public se montrera satisfait de ces transformations qui montrent le souci constant de la S.N.C.V. d'améliorer chaque jour ses services.

VERS L'AVENIR 28/12/1945

MEUX COMME AU BON VIEUX TEMPS

Il est impossible d'utiliser la ligne vicinale St-Denis-Eghezée qui traverse le village, à moins que de s'imposer le long et coûteux détour par Eghezée, les rails ayant été enlevés en 1942-1943 par les allemands sur la section Saint-Denis - Meux-Moulin.

On se demande quelles mesures la S.N.C.V. compte prendre pour remédier à cette situation. Il avait été question dernièrement de rétablir la voie enlevée, mais le silence semble être tombé sur le projet.

Est-il si difficile d'arriver à cette solution qui satisferait tout le monde ?

VERS L'AVENIR 29/12/1945

BIEVRE LE TRAM

Il est de nouveau question d'une nouvelle ligne du Vicinal.

Venant de Graide-Station, elle longerait les Châteaux pour aboutir près de l'atelier Bayonnet. De là, elle filerait aux Grands Pachis, puis gagnerait Houdrémont où elle rejoindrait la ligne de la Semois.

Attendons et espérons.

VERS L'AVENIR 4/1/1946

TRAM CONTRE AUTO

Mercredi vers 14 heures, un tram n° 4 a accroché une auto qui, descendant la rue de Bruxelles, voulait doubler un camion en stationnement devant l'Imprimerie Godenne.

Dégâts matériels sans grande importance.

VERS L'AVENIR 6/1/1946

HAN SUR LESSE LE PONT

A partir du 1er janvier, le tram repasse sur le pont de la Lesse qui vient d'être reconstruit.

Les travaux de reconstruction de la partie carrossable, on l'espère, commenceront bientôt.

VERS L'AVENIR 8/1/1946

AUX VICINAUX

Nous apprenons que l'Amicale des Appointés des Vicinaux organise le jeudi 10 courant, à 19 heures 30, une représentation wallonne au Théâtre Royal de Namur. A l'affiche "D'ja on Papa", de l'écrivain namurois bien connu Jules Evrard, auteur de "Nicolas Bosret".

Cette soirée est organisée au profit des agents sinistrés des Vicinaux des deux provinces.

Etant donné le but poursuivi par les organisateurs, nous ne doutons pas qu'ils obtiennent salle complète pour le plus grand bien des malheureux.

La location est ouverte au Théâtre de 10 h. à 13 h. et de 15 à 18 h.

VERS L'AVENIR 20/1/1946

LIGNE NAMUR-FORVILLE

A partir du lundi 21 courant, le tram n° 169 quittant Namur-Gare à destination de Forville ne prendra au départ de Namur que les voyageurs pour Marchovelette et au delà, à l'exclusion des titulaires d'abonnements ouvriers.

VERS L'AVENIR 24/1/1946

LE VICINAL WELLIN-ROCHEFORT

Un lecteur nous écrit:

" Il est regrettable de constater qu'à certains jours l'autorail faisant le service Wellin-Rochefort ne comprend qu'une voiture ce qui est nettement insuffisant.

Pour les voyageurs, il n'est guère confortable de faire un trajet si court soit-il, entassés ou bousculés par toute une troupe d'étudiants obligés d'émigrer comme ils le peuvent alors que d'ordinaire une voiture leur est réservée.

Pourquoi ne pas accrocher chaque jour deux remorques ?

D'autre part, l'éclairage des voitures est très défectueux. Comme au bon vieux temps on n'utilise encore que des lampes à pétrole qui ne donnent qu'une lumière insuffisante. Il serait cependant possible de mettre le courant électrique étant donné que la plupart des remorques ont subi les transformations nécessaires à ce sujet."

Signalé à Mr Qui de droit.

VERS L'AVENIR 28/1/1946

BELGRADE. UN TRAM TAMPONNE PAR UNE VOITURE DONT LE CONDUCTEUR ETAIT MORT

Samedi, vers 20 heures, une voiture montant la côte de Belgrade se mit à zigzaguer. Un tram n° 8 venait de quitter le terminus quand le wattman s'aperçut de la chose. Il bloqua ses freins et arrêta sa motrice et ensuite ne put qu'attendre le choc qui se produisit peu après. Le tram fut fortement éraflé, tandis que la capot de la voiture fut lancé à plusieurs mètres.

L'automobiliste, Mr Burteau, âgé de 53 ans, bourgmestre de Mazy, fut retiré mort de la voiture.

D'après le témoignage du wattman, Mr Mouthuy, de Jambes, quand l'auto avança sur le tram on ne voyait personne et le conducteur était probablement déjà tombé mort.

La Gendarmerie et le Parquet ont procédé à l'enquête.

SAINT-SERVAIS AUTO CONTRE TRAM

Samedi après-midi, une collision s'est produite à hauteur de la rue des Ecoles, entre un tram n° 8 et l'auto de Mr Gauthier, grossiste en charbon à Dinant.

On suppose que cet accident est dû au fait que les freins de la motrice n'ont pas fonctionné assez rapidement.

Tout se borne à des dégâts matériels assez importants.

LIGNE NAMUR-FORVILLE

A partir du 1er février 1946, le tram quittant Namur à 17 h. 15 aura son parcours prolongé jusque Meeffe.

D'autre part, le tram quittant Forville à 18 h. 30 aura comme point de départ Meeffe à 18 h. 18.

VERS L'AVENIR 31/1/1946

SPY ENFIN

C'est enfin officiel: le service électrique reprend lundi 4 février entre Onoz-Spy et Namur.

Outre les avantages de la propreté et d'un parcours plus rapidement accompli, nos voyageurs, si nombreux, disposeront d'un horaire mieux étudié et surtout mieux fourni.

VERS L'AVENIR 7/2/1946

WARISOULX ENFIN LE REVOILA

Après avoir boudé la commune pendant plus de six mois, l'autobus passe à nouveau depuis dimanche.

Applaudissons à cette mesure qui s'est bien fait attendre, mais tout de même, mieux vaut tard...

Espérons que cette fois le bus persévère.

VERS L'AVENIR 8/2/1946

DES AUTOBUS S.V.P.

De nombreux lecteurs se plaignent et réclament le rétablissement des services d'autobus Namur-Hemptinne, Namur-Vedrin et Namur-Flawinne.

D'autres souhaitent le renforcement des services Namur-Perwez et Namur-Châtelet.

Puisque le gouvernement crie à la victoire économique, qu'attend-on pour satisfaire les usagers des autobus ?

VERS L'AVENIR 12/2/1946

DERAILLEMENT

Lundi midi, par suite du mauvais fonctionnement d'un aiguillage, un tram n° 5 est sorti des rails à la place d'Omalius.

Cinq minutes plus tard, on le faisait bon gré, mal gré, rentrer dans... la bonne voie.

VERS L'AVENIR 13/2/1946

UN TRAM DERAILLE A LA PLANTE

Mardi, à 18 h. 10, le tram n° 4 qui assure la liaison Namur-Profondeville a déraillé à hauteur du parc de La Plante.

Un voyageur qui se trouvait sur la plateforme a été projeté en dehors du tram et fut relevé avec une fracture de la jambe. Le blessé est Mr Henri Dubois, domicilié à Namur, rue Grandgagnage.

VERS L'AVENIR 18/2/1946

ACCROCHAGE

Samedi, vers 19 heures, un accident s'est produit à hauteur du Kursaal entre un tram et une camionnette.

Tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 20/2/1946

RESTEIGNE LE TRAM

Un service d'autobus fonctionne entre Wellin et Grupont, par Resteigne et Bure.

On travaille activement à la remise en état du tram vicinal qui, d'ici peu, sifflera à nouveau dans les gorges ardennaises.

VERS L'AVENIR 26/2/1946

LES VICINAUX

Des employés habitant St-Gérard se plaignent de ce qu'il leur faut près de deux heures de tram pour arriver à Namur le matin par le vapeur.

Le soir, les bureaux fermant trop tard, ils ne peuvent prendre le tram de 16 heures 45 et doivent attendre 19 h. 20 à Namur un tram qui les reconduit à St-Gérard vers 20 h.30.

La S.N.C.V. ne pourrait-elle contenter ces clients en intensifiant le service par des autorails ?

VERS L'AVENIR 2/3/1946

COLLISION

Jeudi soir, une voiture pilotée par Mr Thirifays, de Flawinne, est entrée en collision avec un tram à la Porte de Fer.

On ne signale que des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 6/3/1946

SPY QUELS RETARDS !

Nos habitués, qui avaient salué avec joie le nouvel horaire suite au rétablissement de la ligne électrique Onoz-Spy-Namur sont sur le point de déchanter et de regretter l'affreux tortillard de guerre.

Pendant trois jours, le service fut irrégulier au possible. Certains voyages furent même annulés, laissant "en carafe" de nombreux voyageurs ouvriers.

Quand donc pourrons-nous avoir enfin la régularité de nos voyages indispensables ?

VERS L'AVENIR 22/3/1946

FOSSES LA LIAISON MALONNE-FOSSES-CHATELET

Au cours d'une entrevue du collège échevinal avec les délégués de la S.N.C.V. ce mercredi, ces derniers ont laissé entrevoir que le coût de la reconstruction et de l'électrification de la ligne Malonne-Fosses-Chatelet serait actuellement très élevé. Ils ont annoncé comme prochaine une très grande amélioration en ce qui concerne le service des autobus Malonne-

Fosses-Chatelet.

Voilà de quoi réjouir les voyageurs.

VERS L'AVENIR 27/3/1946

FLORENNES

Le service des autobus Chatelineau-Florennes est donc prolongé jusqu'à Rosée, rétablissant ainsi une communication entre Florennes et la ligne du vicinal Rosée-Dinant.

Au point de vue commercial, la chose est excellente, mais n'y aurait-il pas lieu de revoir les horaires ? Le premier service Rosée-Florennes arrive chez nous vers 9 heures 15, trop tard pour être utilisé par les nombreux écoliers et ouvriers qui seraient heureux du rétablissement de ce moyen de transport.

Nous savons que c'est un début. Aussi, nous nous hâtons de faire cette suggestion dans l'intérêt du service et dans l'intérêt du public.

VERS L'AVENIR 28/3/1946

BIOUL MORT SUBITE

Mardi matin, alors que le vicinal de Bioul à Namur arrivait à Salzinnes, Mr F. Stienon, de Bioul, se sentit indisposé et des voyageurs le transportèrent à l'infirmerie des Bas Prés où il succomba peu de temps après son arrivée.

VERS L'AVENIR 15/4/1946

MOTO CONTRE TRAM

Dimanche, vers 18 heures 30, en voulant dépasser un tram rue du Commerce à Jambes, Me Gabriel Moffroi, de Namur, s'est jeté sur l'arrière de la remorque.

Le motocycliste légèrement blessé, fut soigné sur place et put réintégrer son domicile par ses propres moyens.

VERS L'AVENIR 19/4/1946

ECHAPPE BELLE

Jeudi, vers 15 heures, une jeune femme de 17 ans se trouvait sur

un tram allant plaine St-Nicolas et est tombée sur le sol à la suite d'un choc.

Aux cris poussés par les voyageurs, le tram s'arrêta et l'on se porta au secours de la victime qui, heureusement, n'avait que quelques égratignures à la tête.

N'empêche que l'émotion a été forte parmi les voyageurs et que cette jeune fille l'a échappé belle.

VERS L'AVENIR 20/4/1946

JAMBES ACCIDENT

A la jonction de la chaussée de Liège et de la rue Ch. Lamquet à Jambes, l'autorail Namur-Huy a été pris en écharpe par un camion américain venant d'Andenne. On ne signale aucun blessé et tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 22/4/1946

SAINT-GERARD ACCIDENT

Vendredi, vers 18 heures 30, un camion automobile qui venait de la direction de Fosses tamponna le tram au moment où celui-ci traversait la grande-route au dangereux arrêt de St-Gérard-Village.

On ne déplore heureusement aucun accident de personnes, mais le véhicule automobile a subi d'importants dégâts.

VERS L'AVENIR 26/4/1946

CIRCUIT DE LA CITADELLE

A partir du 28 avril et jusqu'à nouvel ordre, les trams n° 7 du "Circuit de la Citadelle" seront mis en marche tous les dimanches à 10 h.18, 11 h.18, 14 h.18, 15 h.18, 16 h.18, 17 h.18 et 18 h.18.

Ce service sera supprimé en cas de mauvais temps.

VERS L'AVENIR 1/5/1946

HAN SUR LESSE VACANCES PASCALES

La S.N.C.V. avait mobilisé une grande partie de son pauvre matériel, vapeur et autorail, qui faisait la navette entre Rochefort

et Han, amenant une foule considérable.

Le tram des grottes a eu lui aussi beaucoup de boulot.

Le dimanche, plus de 500 personnes ont fait par balladeuses l'ascension des rochers qui conduisent aux grottes.

VERS L'AVENIR 10/5/1946

NAMUR COLLISION

Jeudi, vers 11 heures, un camion de la firme Maloteaux de Warisoulx, débouchant de la rue des Croisiers, est entré en collision avec un tram n°8 dans la rue Godefroid.

Légers dégâts matériels.

JAMBES CAMION CONTRE AUTOCAR

Jeudi, vers 18 heures, un camion militaire qui débouchait du boulevard de la Meuse est entré en collision avec l'autorail quittant l'arrêt de la rue du Commerce.

Le camion est endommagé.

MALONNE BLESSE PAR LE TRAM

Mercredi, vers 13 heures, Mme Juliette Charlier, épouse de Mr Joseph Renier, suivait le sentier longeant la voie du tram entre Malpas et Insevaux lorsque un tram survint.

N'ayant pu se garer à temps, Mme Renier fut renversée par le tram.

Elle fut relevée avec une blessure à la tête et le Dr Goreux, de Malonne, lui donna les premiers soins.

Le tram était conduit par le neveu de la victime.

ANDENNE UN WAGON SE DETACHE

Au moment du décrochage, un wagon de ferrailles remorqué par un tram de marchandises a dévalé la côte de Ste-Begge et s'est renversé au bas de la côte dans la campagne de Froidebise. Pas d'accident de personnes.

VERS L'AVENIR 16/5/1946

JAMBES

A partir de jeudi 16 mai, l'arrêt de la rue Mazy à Jambes est déplacé et reporté à hauteur de la rue de Coppin.

VERS L'AVENIR 23/5/1946

MALONNE TOMBEE DU TRAM

Madame Irma Copette épouse Dotraux est tombée du tram à l'arrêt de Malpas, mardi dans la soirée.

Elle se plaint de douleurs internes et souffre d'une fracture du poignet. Le Dr Grosjean l'a soignée immédiatement. Son état n'inspire pas de graves inquiétudes.

VERS L'AVENIR 17/5/1946

FLORENNES AUTOBUS ET TRAM

Un premier pas a été réalisé en vue de relier Florennes avec les communes desservies anciennement par le tram Dinant-Florennes.

Il resterait maintenant à coordonner les horaires du tram Dinant-Rosée avec ceux de l'autobus Chatelet-Florennes-Rosée.

Il est certain qu'il y a moyen d'arranger les choses.

VERS L'AVENIR 11/6/1946

GEDINNE LA CRITIQUE EST FACILE

Chaque jour, des protestations s'élèvent contre le fait que le retour du tram matinal vers Gedinne et la Semois s'effectue 20 minutes avant l'arrivée des expres de Bertrix à 7 h. 40 et de Dinant à 7 h. 44.

On remarquera que la brave micheline rentrée à Alle ne souffle que cinq minutes avant son second sprint vers les hauteurs de Gedinne où cette fois elle attendra les trains des deux directions amenant les voyageurs de n'importe quel point de Belgique.

Horaire très bien conçu au contraire qui en outre permet aux gens de la Semois d'arriver assez tôt à Bruxelles ou à Arlon.

VERS L'AVENIR 18/6/1946

TRAMS SPECIAUX

A l'occasion des fêtes religieuses célébrées à la paroisse de Salzennes le jeudi 20 juin, des trams spéciaux seront mis en circulation:

Départ de la place d'Armes vers Salzennes à 19 h.15.

Départ de Salzennes-Eglise vers la place d'Armes à 21 h.15.

VERS L'AVENIR 28/6/1946

LES TRAMS ET LES FETES

Le dimanche 30 juin aura lieu le grand cortège carnavalesque organisé par l'association des commerçants de Namur à 14 heures.

Pour permettre à chacun d'assister aux festivités de la soirée, la Société des Vicinaux a fixé à 23 h.15 le dernier départ des trams dans les directions d'Andenne, Forville, Onoz-Spy, Malonne-Lesves et Profondeville.

Le service urbain sera prolongé jusque 23 heures.

RENVERSEE PAR LE TRAM

Soeur Maria, des Soeurs de la Providence, a été renversée par le tram d'Andenne, à 17 h. 10 place de la Gare à Namur.

La victime a été transférée à la clinique Ste Elisabeth. Son état n'est pas inquiétant.

VERS L'AVENIR 1/7/1946
ATTENTION AUX DEMARRAGES

Des lecteurs se plaignent de la brusquerie avec laquelle certaines motrices de la S.N.C.V. prennent leur départ.

Des accidents sont souvent sur le point de se produire. Il s'en est même déjà produit, mais sans trop de gravité heureusement.

Attention aux démarrages.

VERS L'AVENIR 4/7/1946
QUAND IL FAIT TROP CHAUD

Mardi, l'autorail Andenne-Namur venait de quitter le croisement de Brumagnes et s'engageait dans une ligne droite lorsque le conducteur et quelques passagers ne furent pas peu étonnés de voir à vingt mètres de la motrice les rails se déplacer brusquement vers la gauche de près de 7 centimètres de corde et de 50 centimètres de flèche.

La chaleur réverbérée par la roche avait causé cet accident inattendu qui n'eut aucune suite fâcheuse ni pour les voyageurs ni pour l'horraire.

VERS L'AVENIR 5/7/1946
TRAMS SUPPLEMENTAIRES

A l'occasion des festivités sportives qui auront lieu le 7 juillet au Théâtre de Verdure à la Citadelle, le service n° 7 "Circuit de la Route Merveilleuse" sera assuré comme suit:

Départs de la Gare à 10 h.18, 11 h.18, 13 h.58, et ensuite toutes les 20 minutes, aux heures 18, 38 et 58, jusque 19 heures 58.

VERS L'AVENIR 16/7/1946
UNE CAMIONNETTE TROP FOUGUEUSE

Lundi, vers 4 heures du matin, une camionnette chargée de journaux qui se rendait à la Gare de Namur, s'est lancée à toute allure sur le terre plain de la S.N.C.V. (ligne de Malonne) et a pulvérisé la borne lumineuse et le poteau indicateur des horaires des trams.

Il ne restera plus aux usagers des Vicinaux qu'à se procurer les horaires qui les intéressent.

VERS L'AVENIR 20/7/1946
L'ARRET DU SQUARE MATHIEU

Ne pourrait-on porter remède à une situation qui énerve les usagers qui quittent la gare en direction de Jambes et Wépion ?

En effet, les trams sont fréquemment bloqués à l'aubette du Square afin de réapprovisionner les gardes en billets. Il en résulte des arrêts interminables qui désorganisent le service et qui sont hautement préjudiciables à la bonne humeur des voyageurs.

Ne pourrait-on d'autre part remettre en circulation les cartes de voyages multiples comme cela se faisait autrefois et comme cela se fait dans d'autres villes ?

VERS L'AVENIR 22/7/1946

TEMPLoux UN ACCIDENT

Ce 19 juillet, vers 19 heures 30, un vieillard de l'hospice, âgé de 80 ans et atteint de surdité, se rangea sur la bordure du tram au moment où celui-ci arrivait.

Grâce au sang froid du conducteur, lequel stoppa immédiatement, le vieillard, renversé par le choc, s'en tira avec les vêtements déchirés et le visage ensanglanté. Le pauvre vieux fut reconduit à son domicile.

VERS L'AVENIR 24/7/1946

SPY ACTE DE PROBITE

Ayant trouvé un sac de dame contenant une certaine somme d'argent et des papiers d'identité, Mr François Ronvaux, receveur à la S.N.C.V., s'empressa de faire rentrer sa propriétaire en possession de son bien.

Nos félicitations.

VERS L'AVENIR 26/7/1946

TRAMS SPECIAUX

Le 28 juillet, des trams spéciaux attendront la fin de la représentation de l'Arlésienne, au Théâtre d'Eté à La Citadelle.

VERS L'AVENIR 1/8/1946

ALLE NOUVEAU TRAM

Depuis le 22 juillet, un nouveau tram circule entre Gedinne et Alle.

Départ de Gedinne à 21 h. 35, après l'arrivée des trains venant de Bertrix et Houyet.

Arrivée à Alle à 23 h. 05.

VERS L'AVENIR 15/8/1946

PAS DE TRAMS LES 15 & 18 AOUT

Tous les services des Vicinaux et Tramways ont décrété la grève dans toute la Belgique en vue d'obtenir satisfaction en matière d'appointements et de salaires.

Le Groupe de Namur-Luxembourg a décidé lui aussi de se mettre en grève. En conséquence, les trams de la province ne circuleront pas ce jeudi 15 ni le dimanche 18 août.

Les grévistes ont cependant décidé de travailler vendredi et samedi afin que les ouvriers puissent se rendre à leur besogne.

Une réunion du personnel syndical se tiendra le dimanche 18 août à 15 heures et la grève des Vicinaux deviendra générale si le personnel de la S.M.C.V. n'obtient pas satisfaction.

Le "footing" sera à l'honneur pendant les jours de vacances du 15 août.

VERS L'AVENIR 19/8/1946

LA FIN DE LA GREVE DES VICINAUX

L'annonce de la reprise du travail par tous les vicinaux de Belgique a provoqué un soulagement général, tellement les tramways sont devenus un élément indispensable de la vie de nos rues.

Pourtant, la hausse des tarifs qui a coïncidé avec cette reprise du travail a été accueillie par une réaction aigre-douce de la part des clients.

Les contrôleurs ont subi l'assaut de réflexions mi-aigres, mi-ironiques des voyageurs. Rappelons tout de suite que cette augmentation correspond au tarif d'avant-guerre qui avait été diminué un peu avant les hostilités. Les employés des Vicinaux avaient certes le droit de voir leur salaire adapté aux exigences de la vie actuelle. Ils l'ont d'ailleurs revendiqué avec beaucoup de dignité ces jours derniers.

Rappelons aussi que le réseau de Namur a été le seul à travailler cette semaine. Certaines sections ardennaises comme Houffalize et Laroche n'ont même pas interrompu le travail jeudi passé.

La circulation des trams est assurée dimanche prochain, tous les secteurs ayant décidé la reprise du travail, sauf celui de Charleroi qui reste seul à s'y opposer.

VERS L'AVENIR 20/8/1946

BELGRADE ACCROCHAGE

Lundi vers 17 heures 15, un camion militaire retournant à Visé fut pris en écharpe par le tram 8, alors qu'il effectuait une manœuvre.

Tout se borne à des dégâts matériels. La gendarmerie et la police locale ont procédé aux constatations.

VERS L'AVENIR 9/9/1946

POTEAUX

Depuis quelques jours, les poteaux du tram, tout comme les ser-pents, font peau neuve. Il y avait longtemps que cela ne leur était plus arrivé. C'est pourquoi sans doute le travail est minutieux.

Nous les voyons d'abord marbrés de plaques rouges, puis passés au brun, pour ensuite revêtir une parure d'un vert foncé pas très jolie.

Pourtant le printemps est déjà loin pour faire toilette. Nous voici au seuil de l'automne et bientôt parmi les coloris du feuillage, les poteaux dresseront leurs tiges d'un vert inaltérable.

A LA S.N.C.V.

A partir du lundi 9 septembre 1946, un service de prise et de remise à domicile sera assuré par la S.N.C.V. pour les lignes du réseau de Namur.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au Chef de Station de Namur-Square, tel. 22567.

VERS L'AVENIR 12/9/1946

LIGNE TAVIERS-AMBRESIN

La desserte de la ligne Tavières-Ambresin a fait l'objet d'un examen complémentaire de la part de la S.N.C.V. qui étudie en ce moment la question de savoir si en attendant de pouvoir disposer des autobus nécessaires, le service voyageurs par autorail ne pourrait pas être repris.

VERS L'AVENIR 13/9/1946

ALLE S/SEMOIS GRAVE ACCIDENT

Raymond Laurencis, marié, père d'un enfant de deux ans, employé aux Vicinaux, se rendait mercredi soir en vélo à la gare de Alle pour prendre son service lorsqu'il se jeta contre l'arrière d'un chariot immobilisé auquel son conducteur effectuait une réparation.

Relevé la poitrine défoncée, il fut ramené à son domicile à Rochehaut dans un état inquiétant. La gendarmerie enquête.

VERS L'AVENIR 30/9/1946

INCIDENT AUX TRAMS

Dimanche matin, deux fils de trolley sont tombés place Louise Godin, à Salzinnes, provoquant une interruption du trafic.

On effectua immédiatement les réparations nécessaires et les trams purent à nouveau monter vers les Hayettes.

VERS L'AVENIR 1/10/1946

POUR LES USAGERS DU TRAM 8

Nous sommes en mesure d'annoncer qu'à partir du 7 octobre prochain le service du tram n° 8 des Vicinaux, ligne Namur-Jambes, sera intensifié entre ses stations terminus.

Les trams 8 se suivront de 7 en 7 minutes, sauf entre 9 heures et 11 heures 30 du matin, où la cadence restera de dix minutes.

NAMUR ACCIDENT

Un accident entre une voiture et un camion s'est produit place de l'Ange, qui provoqua une certaine interruption dans le trafic des trams.

Ceux-ci descendaient la rue Godefroid et remontaient la rue de Fer, ce qui provoqua l'ahurissement des badauds qui se demandèrent un long moment s'ils ne rêvaient pas.

VERS L'AVENIR 8/10/1946

COLLISION

Aux Quatre Coins, ce lundi à 17 heures 30, un camion luxembourgeois est entre en collision avec un tram n° 5.

Tout se borne à des dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 11/10/1946

MORT SUBITE

Jeudi matin, Mr Rodolphe Boelle, domicilié à Namur, rue J.B. Brabant, 27, se trouvant sur un tram n° 5, rue Pepin, fut pris d'un malaise et s'affaissa. On fit arrêter le tram et on le transporta à l'Institut Saint-Louis, où un médecin constata le décès dû à une crise cardiaque.

CINEY MORTE EN ATTENDANT LE TRAM

Madame Vve Tilman attendait le tram Andenne-Ciney à l'arrêt d'Emptinal-Ciney.

Lorsque le tram arriva, elle était étendue sur la route sans connaissance. Elle fut ramenée par le tram à Ciney où un médecin appelé ne put que constater le décès.

BIOUL AUX VICINAUX

Les habitués du vicinal Bioul-Lesve et Bioul-Warnant se plaignent du manque de place constant chaque matin dans les voitures.

Or, à leur arrivée à Lesve, ils peuvent voir sur une voie de garage et inemployée une remorque qui ferait bien leur affaire: sur la ligne de Warnant, tous les matins, une bonne trentaine de voyageurs doivent s'entasser avec d'autres voyageurs occasionnels dans une voiture contenant 16 places assises.

Pour ces travailleurs, ce voyage, qui devrait être un repos, est une fatigue supplémentaire.

Signalé à qui de droit.

VERS L'AVENIR 14/10/1946

LES DERNIERS TRAMS

Un lecteur nous écrit:

"Le lecture des nouveaux horaires des trams électriques a provoqué une grande déception.

A partir du 7 octobre, le service régulier est à vrai dire terminé dès 21 heures 10.

Un exemple: le dernier tram quittant la Gare pour Jambes est à 20 heures 45 en semaine. C'est regrettable dans une ville qui veut vivre du tourisme.

Il est à espérer que la direction des Vicinaux va réexaminer l'horaire et prolonger le service dominical jusque 22 heures."

VERS L'AVENIR 15/10/1946

HAN SUR LESSE DERAILLEMENT

Vendredi dernier, l'autorail arrivant à 15 h. 05 à Han a déraillé entre Rochefort et Han-sur-Lesse. L'accident s'est produit dans une forte courbe, un rail s'étant écarté. Ce n'est que dans le courant de la soirée qu'on a pu rétablir le service.

C'est le second déraillement de ce genre cette année. La voie Wellin-Rochefort est en très mauvais état. Elle demande une revision complète.

Quand la fera-t-on ?

VERS L'AVENIR 16/10/1946

LA REVANCHE DU PASSE

Dimanche, vers 13 heures, le tram n° 4 approchait de l'arrêt à Wépion, quand un obstacle imprévu l'arrêta brusquement. Il s'agissait tout simplement d'une roulotte dételée et bien décidée à ne pas quitter de si tôt le coin qu'elle avait élu comme lieu de repos.

On imagine les réactions des voyageurs et du personnel du tram: rage froide des uns, ironie amusée des autres, piétinements gênés, mais aucune solution apparente.

Après vingt minutes de palabres bruyantes, les voyageurs prirent le parti de s'atteler à la roulotte et de la pousser hors des rails.

Le voyage put alors se poursuivre, tandis que - on peut bien le supposer - la roulotte retentissait de pas mal de ricanements.

VERS L'AVENIR 17/10/1946

FLORENNES LIGNE DINANT-ROSEE

Nous apprenons de source autorisée qu'un service d'autobus remplacera bientôt le tram Rosée-Florennes. Une seule difficulté à résoudre encore: la traversée du champ d'aviation.

Nul doute que la nouvelle sera accueillie avec joie dans toute la région.

VERS L'AVENIR 26/10/1946

DEUX TRAMS EN TETE A TETE

Jeudi, vers 6 heures 15, un tram n° 3 qui démarrait de l'arrêt de l'église de Salzinnes vers Namur est entré en collision, sur l'aiguillage de liaison, avec le tram 6 qui se dirigeait vers Malonne. Deux voyageurs ont été blessés et une receveuse souffre de douleurs internes.

L'accident serait dû au fait que le wattman du tram 6, aveuglé par le soleil, n'avait pas vu arriver le tram n° 3.

VERS L'AVENIR 5/11/1946

ACCROCHAGE

Une auto s'est jetée sur un tram lundi après-midi, sur la place de la Gare. L'accident est dû à une fausse manœuvre. Dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 6/11/1946

COLLISIONS

Lundi, vers 14 heures 30, un motocycliste, Mr Paul Pendeville, de Floriffoux, voulut dépasser un tram avenue de Stassart et alla se jeter contre une seconde motrice.

Blessé au pied, il a été transporté à la clinique Ste-Elisabeth.

Sa machine a subi des dégâts matériels sérieux.

A 15 heures, le même jour, place de la Gare, un taxi conduit par Mr Jules André passa devant un tram de Forville et entra en collision avec un autre tram à l'arrêt.

Un peu de prudence donc à l'avenir.

SAINT-SERVAIS ACCIDENT

Dimanche matin, une auto descendait à vive allure la chaussée de Waterloo. A hauteur du "Pont de Bois", elle fut surprise par un tram arrivant en sens inverse, et après un superbe tête à queue vint s'emboutir sur le butoir de ce tram.

Plus de peur que de mal pour le chauffeur et pour les deux dames qui l'accompagnaient.

Malgré des dégâts très importants, la voiture put néanmoins repartir aussitôt.

VERS L'AVENIR 5/12/1946 PROFONDEVILLE LE TRAM 4

Certains usagers de la ligne électrique Namur-Profondeville se sont plaints de ce que samedi dernier à 18 heures les voyageurs allant vers Profondeville avaient été entassés dans une seule motrice.

Renseignements pris auprès de la direction des Vicinaux, cette mesure s'est avérée nécessaire du fait que par suite d'une collision qui s'était produite peu de temps auparavant, une motrice avait été sérieusement détériorée.

D'autre part, les habitants de Profondeville voudraient voir rétablir le service de 30 en 30 minutes. Hélas, il ne peut en être question pour le moment, nous disent les services compétents, le trafic ne justifiant pas en hiver pareille cadence de voyages.

Seule la saison estivale pourra apporter une modification favorable aux Profondevillois.

VERS L'AVENIR 6/12/1946 UN TRAM EN FEU

Vendredi, vers 5 heures 53, une motrice n° 4 venant du dépôt de Malonne-Port arrivait sur la place Wiertz à Salzinnes.

Soudain, probablement à la suite d'un court circuit, un des moteurs prit feu. Les pompiers de Namur, alertés, intervinrent et attaquèrent le foyer avec du sable et des seaux d'eau.

Le feu, maîtrisé avant d'avoir pu détruire la machine, eut tout de même le temps de mettre hors d'usage le moteur attaqué.

VERS L'AVENIR 20/12/1946

ANDENNE VICINAL ANDENNE-ORHY LUMIERE S.V.P.

Force nous est d'attirer l'attention des responsables sur le manque d'éclairage des voitures. Normalement, le train devrait être vérifié dans sa formation. Tout est en ordre, paraît-il, à 16 h.30. Ce malheureux vapeur est tiré par une machine qui amène vers 15 h.45 un marchandises. La source d'énergie électrique se trouve dans le fourgon de ce marchandises. Qu'un incident technique survienne à cette installation au cours de la journée, le vapeur de 17 h.20 est privé de lumière et cela parce qu'aucun technicien ne se trouve sur les lieux: l'atelier est fermé à 16 h.30.

Cet état de choses se reproduit assez régulièrement et, sans vouloir prétendre à un prix de vertu, il faut bien constater que le voyage dans des voitures archi-combles et non éclairées ne va pas toujours sans quelqu'ac-croc à la morale et il est pénible de constater que de nombreux écoliers doivent emprunter ce tram.

Ne serait-il pas possible d'affecter un autorail spécial à ces abonnés si intéressants ?

VERS L'AVENIR 25/12/1946

PLUS DE TRAM N° 6

A partir du 1er janvier prochain, la relation Malonne-Malpas-Profondeville sera assurée directement comme par le passé , par des trams portant la plaque n° 4 "Malonne-Malpas-Namur-Gare-La Plante-Briquetteries-Fooz-Profondeville".

VERS L'AVENIR 27/12/1946

MALONNE SOUS LE TRAM

Le tram à vapeur matinal venant de Bois-de-Villers arrivait au lieu-dit "Vivier" à Malonne, lorsque le machiniste aperçut une forme humaine gisant sur le rail. Il freina, mais le convoi atteignit cependant le corps.

Il s'agit de Mr Léon Carpentier, âgé de 23 ans et demeurant à Namur, Place l'Ilon, qui, après avoir un peu trop réveillé, rentrait chez sa mère à Malonne et s'était endormi sur les rails après s'être enlevé dans la bâche d'une tente du téléphone.

Atteint de blessures à la tête et d'une fracture au pied, il a été transporté à la clinique Ste Elisabeth.

VERS L'AVENIR 6/1/1947

DE LA VERDURE DEVANT LA GARE

Deux arbustes sont déjà plantés en face du bureau de renseignements de la Gare. La place est préparée pour deux autres et ainsi de suite.

Un jour, les oiseaux mêleront leur gazouillement insouciant aux claxons des autos et aux appels clairs des trams.

En attendant, l'autorail, le tram et l'autobus bénéficieront de l'ombre des grands arbres aux jours ardents de l'été.

Un premier pas est fait dans la réalisation de ce rêve.

VERS L'AVENIR 8/1/1947

LE SCULPTEUR ALEXANDRE DAoust TUE PAR LE VICINAL A CHAMPION

Mardi à 20 heures, le professeur et sculpteur bien connu se rendait par le dernier autorail chez Mr Claes, peintre, à Champion.

L'autorail venait de quitter l'arrêt de Champion lorsque selon la version officielle Mr Daoust vit qu'il passait sa destination et sauta brusquement de la machine. Il s'accrocha selon toutes probabilités au marchepied et fut entraîné sous les roues. L'autorail continua sa route, personne ne s'étant aperçu du drame. La valise de la victime fut jetée sous la motrice, traînée jusque Meffe et ramenée ensuite à Champion.

Lorsqu'on découvrit la victime, elle avait cessé de vivre. Le corps fut transporté chez Mr Claes, où le docteur Gillard ne put que constater le décès.

La Gendarmerie et le Parquet sont descendus sur les lieux accompagnés du docteur Lahaut, médecin-légiste et de Mr Fisette, expert.

Des constatations médicales, il résulte que la victime a été tuée sur le coup par la rupture de la colonne vertébrale.

VERS L'AVENIR 16/1/1947

LESVE A LA STATION

Dinanche, Mr Léon Hougardy, chef de gare à Lesve, a fait l'objet de marques de sympathie de la part du personnel attaché à la S.N.C.V. de Lesves.

Un gentil cadeau a été remis à Mr Hougardy qui, depuis près de dix ans, dirige tous les services de la station de Lesves avec zèle et conscience, mais aussi avec l'estime et l'affection de son personnel.

SAINT-SERVAIS. TOUJOURS LE PONT DE BOIS

Mardi, vers 20 h. 15, un tram n° 8 remontait la chaussée de Waterloo, peu avant le viaduc connu sous le nom de "Pont de Bois".

Un camion militaire descendait la route en sens contraire.

Comme chacun sait, le fameux pont n'a été rétabli qu'en partie et les trams qui montent roulent donc à leur gauche. Le conducteur du camion emprunta lui aussi sa gauche pour croiser le tram, mais, pour éviter une voiture en stationnement, il voulut reprendre sa droite et couper la voie du tram avant l'arrivée de celui-ci. Mais il était trop tard et les deux véhicules entrèrent en collision, leurs conducteurs s'en tirant avec une forte secousse. Le tram eut quelques éraflures, mais l'avant du camion fut sérieusement démoli.

Gendarmes et M.P. ont procédé à une enquête et la voie ne put être dégagée que quelques heures plus tard, au grand dam des "traminots" bloqués de l'autre côté du pont, pendant qu'au foyer lointain un scoper en attente se carbonisait lentement.

SUR LA LIGNE JAMBES-BELGRADE

Lundi 27, à partir de 18 heures et pour une période qui durera vraisemblablement 30 heures, les trams 8 et 9 venant de Belgrade seront limités à la rue du Vicinal.

Ceux venant de Jambes s'arrêteront à l'Avenue des Combattants.

Ces mesures sont nécessitées par des travaux exécutés au Pont du Tunnel sur lequel la circulation sera interdite.

VERS L'AVENIR 28/1/1947

LES TRAMS JOUENT AU SKOOTER

Mardi, vers 9 heures 05, un tram n° 5 débouchait de la rue Godefroid et entamait la courbe vers l'arrêt de la Gare, lorsque le wattman se trouva en présence d'un tram n° 5 venant du Boulevard Ernest Mélot.

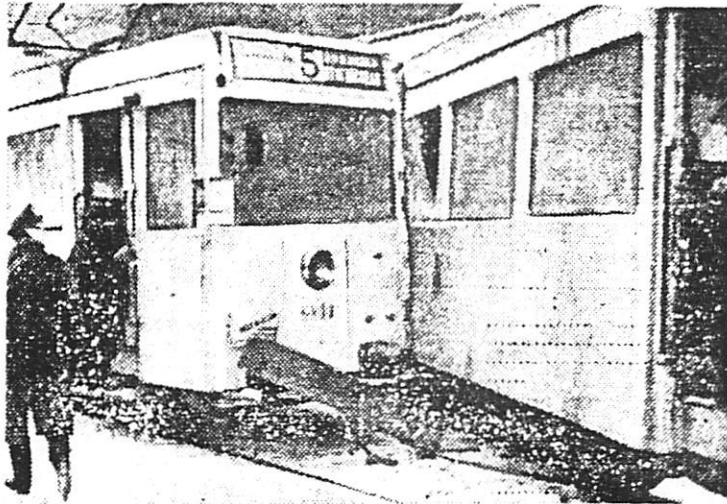
Comme les deux motrices arrivaient à l'intersection des voies, le conducteur venant de Salzinnes donna un vigoureux coup de frein, mais la machine dérapa sur la neige et vint littéralement emboutir le tram venant de la rue Godefroid.

Sous le choc, le butoir du premier tram fut arraché, le tram embouti sauta des voies et une de ses vitres vola en éclats.

Par miracle, une seule personne fut blessée de contusions dans le dos.

Elle fut conduite à l'hôtel de la Couronne où elle put se remettre de cette forte émotion.

Naturellement, les voitures immobilisées à un point névralgique causèrent une perturbation notable dans le trafic. Les trams s'arrêtaient, hésitaient et repartaient dans des directions inaccoutumées, tandis que les voyageurs, étonnés par ces étranges allées et venues, se concentraient sur les refuges.



VERS L'AVENIR 30/1/1947

LA NOUVELLE OPERATION AU TUNNEL

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'important trafic du Pont du Tunnel a subi une interruption de trente heures.

Les trams de la ligne Jambes-Belgrade scindaient leur parcours en deux parties dont les tronçons se limitaient à l'entrée de la rue du Vicinal et de l'avenue des Combattants.

A présent, la circulation sur le pont a repris sa traditionnelle intensité.

VERS L'AVENIR 1/2/1947

LIGNE ELECTRIQUE D'ONOZ

C'est avec satisfaction que les usagers ont appris que l'électrification de la ligne Onoz-Fleurus avait été décidée par la Députation Permanente du Conseil Provincial de Namur.

Ainsi Namur sera relié directement par réseau électrique à Charleroi en passant par Spy et Fleurus. Gain de temps, horaires plus nombreux, voyages moins fastidieux, satisferont les nombreux usagers de cette ligne

Il est évident qu'il s'agit d'un délai de quelques mois, car il y a des terrains à acheter pour l'installation d'une sous-station à Velaine-sur-Sambre pour la transformation du courant, ainsi que la construction de celle-ci. Mais une bonne partie du matériel est déjà à pied d'oeuvre et le matériel roulant a déjà fait l'objet d'importantes commandes.

Ce projet enfin réalisé comblera le voeu de milliers d'usagers.

VERS L'AVENIR 3/2/1947

INSTANTANE

Dimanche matin, 10 heures, place de la Gare. Le tram n° 8 venant de Belgrade, stationne avant le départ pour Jambes. Trois femmes y prennent place, trois générations indubitablement: l'aieule, la maman et la petite fille. Et le receveur se présente. La grand-mère l'interpelle: "Pour la chapelle d'Adam et Eve, ous qui faut descendre, Monsieur ?"

Heureusement, les agents des vicinaux connaissent bien nos sanctuaires. "Je vous avertirai, Madame", dit le complaisant receveur avec un sourire.

VERS L'AVENIR 4/2/1947

SAINTE-SERVAIS ACCIDENT

Samedi, vers 20 h. 45, Mr E. Barbiaux, de Tamines, remontait en auto la chaussée de Waterloo et roulait de front avec le tram quand, voulant éviter une auto à l'arrêt, il se jeta contre la motrice du 8.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes et seuls quelques dégâts matériels ont été constatés à l'auto.

VERS L'AVENIR 8/2/1947

BELGRADE ACCIDENT

Samedi matin, alors que le tram n° 8 stationnait à l'arrêt de Belgrade, le receveur Arnout ayant placé les connexions entre la motrice et la remorque, se dégageait lorsqu'il fut pris en écharpe et renversé par un camion.

Relevé avec une jambe cassée, il fut conduit dans une clinique namuroise.

La gendarmerie de Namur a enquête.

VERS L'AVENIR 10/2/1947

LES WATTMEN ET LE FROID

Cette semaine, tous les wattmen ont organisé ou mené tacitement une campagne systématique contre les voyageurs égoïstes ou distraits, qui, pour 5 minutes de parcours, jugent superflu de fermer les portes à glissières.

Après une sommation, lorsque le conducteur ne parvient pas à ce que l'on glisse la portière, il donne simplement un tour de manivelle et la machine s'arrête, attendant un signe de bonne volonté de la part des passagers.

VERS L'AVENIR 11/2/1947

GESVES DE L'AUTOBUS AU TRAM

Enfin, Gesves, la commune la plus déshéritée du canton d'Andenne, aura son autobus le 17 de ce mois. Nous serons donc reliés au monde par Ohey, Courrière et au delà. Nous sommes heureux, mais ce n'est qu'une première partie gagnée. Il nous faut plus.

Nous l'avons dit, les Gesvois sont déçus. Ce qu'il nous faut s'est notre tram. En route, nous continuerons et n'épargnerons pas nos peines pour obtenir satisfaction jusqu'au jour où nous entendrons notre tram réveiller les gens de Brionsart, des Fonds, du Pré d'Hamette, des Forges, etc.

Nous dirons alors un cordial merci à ceux qui auront contribué au rétablissement de notre tram.

VERS L'AVENIR 22/2/1947

UN TRAM DERAILLE

Samedi, vers 8 heures 55, un tram 8 venant de Jambes s'engageait dans la courbe de la place du Théâtre. Soudain, pour une cause mal déterminée, la lourde machine sortit des rails et vint se jeter contre un des pavillons de la place. Ce baraquement, affecté au café de la Poste, a subi quelques dégâts. La motrice porte des traces du choc. Il n'y a heureusement pas eu de blessés graves.

La Société des Vicinaux a immédiatement envoyé une équipe de secours pour dégager la voie.

La police de Namur a mené l'enquête.

VERS L'AVENIR 24/2/1947

HAM SUR SAMBRE AUX VICINAUX

On nous écrit:

" En dépit des protestations sur l'avance des trams Wellin-Rochefort sur l'horaire, on ne constate aucun changement. Il a toujours 5 ou 10 minutes d'avance. Si vous voulez être certain de partir, il faut être à l'arrêt 5 ou 10 minutes d'avance, mais si, pour une fois, l'autocraill est à l'heure, vous subirez alors les charmes d'un quai exposé à tous les vents et à la gelée.

Il faut regretter aussi le manque d'éclairage dans les motrices et surtout dans les voitures. On se croirait revenu au temps de l'occultation de sinistre mémoire.

Nous signalons le fait à la direction des Vicinaux et à la société exploitant la ligne, pour qu'elles remédient au plus tôt à ces défauts.

VERS L'AVENIR 28/2/1947

PROFONDEVILLE UN TRAM FANTASQUE

Le tram n° 4 quittant Namur à 16 h. 40 pour Profondeville venait de dépasser la première courbe de Boreuville, lorsqu'il fut projeté hors des rails et alla s'arrêter contre les rochers.

On ne doit heureusement regretter aucun accident de personnes alors que 78 voyageurs occupaient le tram.

L'accident serait dû à la rupture d'une pièce d'un moteur.

LES MEFAITS DU VERGLAS

L'autobus Namur-Flawinne tamponne un camion à Flawinne



Lundi, vers 11 heures, l'autobus de la S. N. C. V., qui assure un service régulier entre Namur et Flawinne, touchait à son terminus dans cette localité quand, arrivé au croisement des rues E. Vandervelde, E. Alcaume et Joseph Warègne, le conducteur vit descendre devant lui un camion qui dérapait dangereusement.

Le chauffeur de l'autobus, M. Désiré Titeux, bloqua net ses freins et attendit. Quant au conducteur du camion, M. Pestiaux, de la firme Mareq-Gérard, de Namur, il ne fut plus maître de son véhicule qui, pa-

tinant sur une longueur de quinze mètres, vint heurter violemment l'avant du « gros Mack ». Celui-ci encaissa le choc avec philosophie et fit figure du pot de fer. Quant au camion, de la firme Mareq-Gérard, il récéda, lui, l'histoire du pot de terre et vint littéralement s'écraser le nez sur son rival. Les dégâts au camion sont importants. Bien que l'autobus transportait plusieurs voyageurs, on ne dut déplorer aucun accident de personnes.

La gendarmerie de Namur s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

VERS L'AVENIR 12/3/1947

VOITURE PRISE EN ECHARPE PAR UN TRAM

Mardi, vers 11 heures 25, le tram n° 1 de la ligne Namur-Wépion, revenait de Wépion, roulant sur la chaussée de Dinant, à La Plante.

Une voiture voulut doubler une voiture en stationnement, se plaça sur les voies du vicinal et fut prise en écharpe par le tram.

La collision fut assez violente et il y eut de sérieux dégâts à la voiture. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

La police de Namur a constaté les dégâts.

VERS L'AVENIR 14/3/1947

ANDENNE ACCIDENT AU VICINAL

Au moment où l'autorail quittant Ohey à 6 heures 08 venait d'accrocher une remorque stationnant à la jonction, la motrice sortit des rails empêchant toute circulation sur la ligne Andenne-Ciney. Ce tram devait assurer le premier départ vers Namur.

Il y eut un certain retard qui était déjà récupéré à 8 heures. Un service de transbordement a été assuré à la jonction.

VERS L'AVENIR 19/3/1947

LES TRIBULATIONS DU TRAM 4

Se dirigeant vers Profondeville, le tram n° 4 a déraillé mardi vers 14 h. 30, à hauteur de Boreuille. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

VERS L'AVENIR 26/3/1947

PERTURBATIONS SUR LA LIGNE 4

Mardi vers midi, dans le virage de la Gueule du Loup, un blindé de Flawinne a renversé un poteau soutenant les câbles électriques de la ligne n° 4.

La chute du poteau amena certaines perturbations dans le service des trams, ceux-ci étant restés sans courant de 12 h. à 12 h. 15.

Sur la ligne de Malonne, le service n'était pas encore rétabli normalement mardi soir et on a dû procéder au transbordement des voyageurs.

VERS L'AVENIR 31/3/1947

SAINT-GÉRARD DERAILLEMENT

Vendredi vers 17 heures, un wagon faisant partie d'une rame de marchandises remorquée par une locomotive à vapeur a déraillé entre la station de Lesve et le point d'arrêt de Try Allot.

Ce déraillement a provoqué une interruption du trafic des trains de voyageurs jusqu'à la fin de la journée sur la section Lesve-Station-Saint-Gérard Station.

VERS L'AVENIR 5/4/1947

CHAMPION LES VICINAUX

À plusieurs reprises, depuis deux ans, l'administration communale de Champion est intervenue auprès de la direction du Groupe Namur-Luxembourg de la S.N.C.V. aux fins de:

- obtenir l'amélioration des horaires sur la ligne Namur-Forville-Hannut.
- obtenir le rétablissement de l'autobus Namur-Hemptinne.

L'administration communale vient d'écrire à nouveau à la société en se plaignant vivement de la situation faite aux usagers. Elle signale que le rétablissement d'un service d'autobus entre Namur et Hemptinne aurait pour effet de décongestionner le trafic sur la ligne Namur-Forville-Hannut.

La commune demande d'autre part la remise en vigueur de l'horaire de 1939 du vicinal Namur-Forville et notamment un tram arrivant à Namur vers 18 heures 15 et un tram arrivant à Namur vers 13 heures 59.

Nous approuvons vivement cette demande de l'administration communale de Champion et espérons que la S.N.C.V. voudra bien remédier à la situation existante qui appelle de larges améliorations dont bénéficieraient de nombreux villages des lignes envisagées.

VERS L'AVENIR 10/4/1947

HAN S/LESSE PAQUES ET INONDATIONS

Par suite des inondations, les trams n'ont pas pu reprendre leur activité entre le village et l'entrée des grottes, qui durent, elles, être fermées par suite de l'afflux des eaux.

VERS L'AVENIR 12/4/1947

LIGNES ELECTRIQUES DE NAMUR

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion des courses de motos qui se dérouleront à la Citadelle le dimanche 13 courant, les trams 7 "Circuit de la Route Merveilleuse" seront mis en marche suivant l'horaire ci-après: départ de Namur-Gare à 11 h. 48, 12 h. 18, puis toutes les 30 minutes jusque 18 h. 18 inclus.

En cas de mauvais temps, ce service sera supprimé.

VERS L'AVENIR 19/4/1947

WEPION UNE FILLETTE A LE PIED SECTIONNE PAR LE TRAM

Vendredi vers 19 h. la petite Francine Platton, fille de Mr François Platton, receveur aux vicinaux, de Wépion-Station, voulut traverser en courant la voie du tram Namur-Profondeville à un endroit situé en face du passage d'eau à 28 mètres de l'arrêt du vicinal.

A ce moment, surgit le tram. Le wattman se trouvait à quelques mètres de l'enfant. Il bloqua ses freins et stoppa sa machine sur deux mètres. Hélas, la malheureuse enfant happée par le lourd véhicule fut précipitée sous les roues et eut le pied sectionné.

Relevée dans un état critique, elle a été transportée à la clinique Ste Elisabeth à Namur.

La Gendarmerie de Namur s'est rendue sur les lieux.

Aux dernières nouvelles, l'état de la victime s'était sensiblement amélioré.

VERS L'AVENIR 28/4/1947

UN TRAM HORS DES RAILS

Dimanche vers 17 heures, le tram n° 6 de Malonne s'engagea sur le carrefour en face du parc Louise-Marie lorsque les deux remorques bondées de promeneurs sortirent des rails et roulèrent sur le pavé pendant une centaine de mètres.

Par bonheur, les voyageurs ne connurent d'autre inconvénient que d'être un peu secoués.

Le trafic a subi une courte interruption.

AU SYNDICAT CHRETIEN DU PERSONNEL DES TRAMWAYS, VICINAUX ET AUTOBUS

Le Syndicat Chrétien du personnel des tramways, vicinaux et autobus communique:

" Le Comité du Syndicat Chrétien du personnel des tramways, vicinaux et autobus, réuni à Bruxelles le 20 avril 1947, après avoir très longuement débattu de la question très importante des salaires des agents de la SNCV et des sociétés de tramways de l'ensemble du pays, Constate unanimement que seule la revalorisation mise en application par le syndicat chrétien, c'est-à-dire l'application du barème ouvrier de l'Etat peut apporter une solution satisfaisante. Charge le bureau d'agir très énergiquement auprès des instances compétentes pour l'aboutissement de cette revendication dans un délai très court et éventuellement de décider la grève si celle-ci s'avère nécessaire.

VERS L'AVENIR 29/4/1947

A LA S.N.C.V.

A partir du 4 mai 1947, les trams des lignes ci-après verront leur parcours modifié pour arriver et partir de la gare de Namur:

Ligne Namur-Forville-Hannut: l'arrivée à Namur des trams de cette ligne se fera par le pont de Louvain.

Au départ de Namur, les trams emprunteront le Bd Ernest Mélot, l'Avenue des Combattants, le Bd du Nord, Namur-Heuvy, etc. avec arrêts au Quai de Namur-Gare (Poste), au parc Louise-Marie, au Pont du Tunnel, et à Namur-Heuvy. Pour les trams se dirigeant vers Champion et Forville, l'arrêt "Latour" est supprimé et remplacé par celui de Namur-Heuvy.

Ligne Namur-Andenne-Huy: Les trains autorails de cette ligne emprunteront dans les deux sens, l'itinéraire des trams électriques, soit par le centre de la ville et ce en observant tous les arrêts réglementaires. Pour gouverner, les arrivées et départs de ces trams à Namur s'effectuent vis à vis du quai (Wérenne).

Ligne Namur-Onoz-Fleurus: Tous les trams électriques n° 9 auront leur point terminus fixé à la place d'Armes au lieu de Namur-Gare.

VERS L'AVENIR 3/5/1947

UN PETIT ACCROCHAGE

Vendredi vers 17 h. 30, une voiture pilotée par Mr Adolphe Dumont s'engageait dans la rue Godefroid au sortir de la rue des Croisiers. Au moment où l'auto se trouvait sur la voie du vicinal, un tram n° 5 surgit et la voiture fut prise en écharpe par le tram, l'automobiliste n'ayant pu réaliser à temps sa manoeuvre de dépassement.

Le wattman ayant ralenti fortement son véhicule, les dégâts sont peu importants. La portière avant-gauche est légèrement endommagée.

La police de Namur a constaté les faits.

VERS L'AVENIR 14/5/1947

LA FLEMME VICINALE

Le personnel des tramways est d'une obligeance exceptionnelle.

Que de voyageurs attardés en ont fait l'expérience pour leur plus grand avantage.

Mais quand nos tramwaymen nous jouent un tour, ils ont l'art volontaire ou involontaire d'en choisir avec raffinement les circonstances de temps et de lieu.

Mardi vers midi, sur les refuges de la Gare, des dizaines d'employés et d'écoliers attendant le "tram du dîner" se firent stoïquement rotir pendant une demi-heure aux rayons du soleil ardent.

Après quoi, ils comprirent que les trams ne viendraient pas et leur cortège poussif et assoiffé s'ébranla pédestrement vers la fraîcheur du hême.

De kilomètre en kilomètre, un tram stationnait impuissant. L'équipage desoeuvré taillait une bavette avec qui voulait bien s'arrêter un instant.

Grève ou panne électrique ?

Un peu des deux répondaient les wattmen gouailleurs.

Vers 12 heures 30, quand l'heure critique fut passée, les voitures jaunes s'ébranlèrent avec un appel ironique de leur timbre électrique.

VERS L'AVENIR 28/5/1947

ONOZ UN TRAM EN FEU

Mardi, vers 13 heures, le tram n° 9 venant de Namur arrivait à Onoz, à quelques centaines de mètres du terminus.

La lame de l'archet se détacha tout-à-coup et tomba sur le parafoudre du tram, provoquant un court-circuit. La voiture prit feu immédiatement. Il y eut un moment de panique parmi la foule des passagers qui purent cependant évacuer à temps le véhicule en flammes.

Des sauveteurs se précipitèrent avec des seaux d'eau et un extincteur. L'incendie put être éteint assez rapidement, mais déjà la motrice avait subi de très sérieux dégâts: le plancher est fortement brûlé et les sièges sont endommagés.

On ne signale pas de victimes.

VERS L'AVENIR 31/5/1947

LA GREVE DES TRAMS

Suite à une décision déjà annoncée au public du syndicat des Chemins de Fer Vicinaux, les trams seront en grève lundi dans tout le royaume.

Les namurois ne doivent donc éprouver aucune surprise si leur ville connaît ce lundi le grand calme des jours de grève.

Une belle journée de footing en perspective sous les quelque 30° que nous octroie journallement un soleil par trop généreux.

VERS L'AVENIR 2/6/1947

NAMUR SANS TRAMS

Lundi matin, la grève des trams était effective dans toute l'agglomération namuroise. Dans Namur, sans trams, les grandes artères paraissaient vides. Les autobus eux aussi participaient à l'ordre général de grève et ne roulaient pas.

On vit à l'arrivée des trains de longues colonnes d'ouvriers et d'employés se diriger vers les chantiers et bureaux.

Les taxis, pris d'assaut par les gens pressés, sillonnaient la ville à vive allure.

Cà et là, sur les "refuges" d'embarquement, un distrait attendait sous le soleil et, comme Soeur Anne, ne voyait rien venir...

VERS L'AVENIR 5/6/1947

MALONNE BAUCE UN MOTOCYCLISTE SE JETTE CONTRE UN TRAM

Jeudi, vers 6 heures 35, à Bauce, un motocycliste de Flawinne, Mr Julien Namur, débouchait sur la route de Namur lorsqu'il fut surpris par un tram n° 2 se rendant à Namur pour commencer son service.

Le motocycliste a subi des blessures superficielles au front et à la figure. Il a pu se rendre lui-même à la clinique Saint-Camille pour y recevoir des soins.

La moto a subi d'importants dégâts, tandis que la motrice du tram ne porte pas de traces de l'accident.

La Gendarmerie de Floreffe a mené l'enquête.

VERS L'AVENIR 14/6/1947

LIGNE MALONNE-MALPAS-ST-GERARD

A partir du lundi 16 juin, le tram partant actuellement de Malonne-Malpas à 6 heures 20 (S.D.) aura son horaire avancé de dix minutes sur tout son parcours.

VERS L'AVENIR 16/6/1947

RENVERSEE PAR LE TRAM

Samedi, vers midi, Madame Marie Rossens, d'Ohey, a été renversée par un tram, rue Godefroid.

Légerement blessée, elle fut amenée au cabinet du Dr Evrard qui lui prodigua les soins nécessaires.

PROFONDEVILLE HORS DES RAILS

La motrice du tram n° 4 quittait samedi vers 14 heures le terminus lorsqu'en passant en face de l'Hôtel des Arcades elle dérailla.

Le tram suivant, arrivé une heure plus tard, dépanna la motrice en détresse.

Il n'y a pas eu de victimes, mais le service a été sérieusement perturbé.

VERS L'AVENIR 20/6/1947

S.N.C.V. AVIS

A l'occasion de la fête aérienne qui se déroulera à Temploux le dimanche 22 juin, le service des trams électriques sera renforcé.

De plus, un service de trams à vapeur circulera au départ de Namur-Gare à 13 h. 18, 14 h. 18 et 15 h. 18.

Ces services seront renforcés au fur et à mesure des nécessités par un service d'autobus, à partir de 13 heures.

DEUX TRAMS

entrent en collision à Mosanville

Six blessés légers

Un accident dont les conséquences eussent pu être des plus graves s'est produit jeudi, à 10 h. 45, sur la route Namur-Liège, à Mosanville (Thon-Samson), à peu de distance du point d'arrêt de Mosanville et de l'écluse de Maizeret.

A cet endroit, la route dessine une courbe assez accentuée et la voie du vicinal longe un talus boisé qui gêne fortement la visibilité.

Un tram venant d'Andenne avec sa cargaison habituelle de voyageurs se dirigeait vers Namur lorsque, dans le virage dont nous parlons ci-dessus, le wattman, M. Firmin Dieudonné, se trouva brusquement en face d'un convoi de marchandises à traction vapeur, venant en sens inverse. Les deux conducteurs, tant M. Dieudonné que son vis-à-vis, M. Georges Baibiaux, ne perdirent heureuse-

ment pas leur sang-froid et actionnèrent les freins à fond. Ils ne purent cependant empêcher que les deux machines se télescopent. Au moment de la collision, M. Dieudonné eut la présence d'esprit de sauter en bas de la plate-forme et, ainsi, il sort indemne de l'accident.

Le choc des butoirs fit voler les vitres en éclats à la motrice voyageurs et les arbres de transmission, tordus, crevèrent le plancher et jaillirent dans le couloir central, providentiellement inoccupé.

Six passagers furent légèrement blessés, mais les dégâts matériels sont importants.

La gendarmerie de Namèche et la direction des vicinaux ont procédé à une enquête. La cause initiale de l'accident semble remonter à une avarie de machine qui a provoqué des retards imprévus sur l'horaire.



Une vue des deux trams après la collision. En bas, l'intérieur de la motrice qui transportait les voyageurs.

VERS L'AVENIR 27/6/1947

CARNAVAL TRAMS

A l'occasion du cortège carnavalesque organisé dans le centre de la ville ce dimanche 29 juin, les trams auront leurs parcours limités, entre 14 h.30 et plus ou moins 17 h. 30, aux points désignés ci-après:

- Ligne n° 2: à l'avenue Golenvaux (Marché Saint-Remy).
- Ligne n° 5: à Namur-Gare, pour la section Namur-Hayettes
à la rue Pépin, pour la section Namur-Fg St-Nicolas.
- Ligne n° 8: à Namur-Gare pour la section Namur-Belgrade.
à l'av. Golenvaux (Marché St-Remy) pour la section Namur-Jambes
- Ligne n° 9: à Namur-Gare.

D'autre part, les trams 4 et 7 ainsi que l'autorail Namur-Andenne-Huy, ne seront pas limités, mais emprunteront le Bd Cauchy.

VERS L'AVENIR 27/6/1947

LES TARIFS DE LA S.N.C.V. NE SERONT PAS AUGMENTES

Les délégués des organisations syndicales des tramwaymen et les dirigeants des organismes de transports urbains et de la S.N.C.V. se sont réunis à Bruxelles mercredi et jeudi, sous la présidence de M. Van Acker, afin de rechercher une solution au problème des salaires des tramwaymen.

A l'issue de ces entretiens un communiqué a été remis à la presse, déclarant que les tarifs de la S.N.C.V. ainsi que ceux des transports urbains du pays ne seront pas augmentés. Les salaires des tramwaymen seront réajustés avec effet rétroactif au 1er juin 1947.

VERS L'AVENIR 1/7/1947

S.N.C.V. LIGNES ELECTRIQUES

La Direction de la S.N.C.V. de Namur communique:

Suite à des travaux exécutés au pont dit "du Tunnel", les services 8 et 9 seront limités à partir du 1er juillet et jusqu'à nouvel ordre, aux points ci-après:

Ligne n° 9: rue du Vicinal. Ligne n° 8: section Belgrade-Namur-Gare: rue du Vicinal. Section Jambes-Namur-Gare: avenue des Combattants.

D'autre part, les trams et autobus des lignes Namur-Hannut, Namur-Perwez et Namur-Flawinne auront leur itinéraire détourné par le pont de Louvain et ce tant à l'aller qu'au retour.

VERS L'AVENIR 3/7/1947

S.N.C.V. AUTOBUS

Durant la période de la Foire de Namur, les départs des autobus des lignes Namur-Flawinne, Namur-Perwez et Namur-Châtelineau s'effectueront en face du bureau des télégraphes, place de la Gare.

VERS L'AVENIR 4/7/1947

LIGNE VICINALE NAMUR-FORVILLE

La direction provinciale de la S.N.C.V. communique:

" Suite au communiqué émanant de l'administration communale de Namur, paru dans votre estimé journal le 2 juillet, nous avons l'honneur de vous faire remarquer que les trams de notre ligne Namur-Champion-Forville ont comme point de départ et terminus la place de la Gare et non la gare de marchandises comme il est renseigné dans le communiqué susdit".

VERS L'AVENIR 23/7/1947

SI ON BAISSAIT LES VITRES ?

Un lecteur nous écrit:

" Ne pourrait-on prévoir l'aération des trams par cette chaleur ? Le jour de la Fête Nationale, nous trouvant dans une motrice-étuve de la ligne Namur-Profondeville, nous avons proposé aux nombreux voyageurs liquéfiés qu'une des glaces au moins soit baissée. Le garde nous répondit le plus aimablement du monde que la chose n'était pas possible, les glaces étant bloquées depuis longtemps. Il avait d'ailleurs raison, les efforts conjugués s'avérant inutiles. Et les voyageurs en nage n'eurent d'autre ressource que de s'éponger avec leur ticket de tram. Drole d'esprit touristique".

VERS L'AVENIR 31/7/1947

LES TRAMS PASSERONT VENDREDI SUR LE NOUVEAU PONT DE SALZINNES

Les travaux entrepris au nouveau pont sur la Sambre se poursuivent avec célérité. Les ouvriers de la S.N.C.V. terminent le placement des voies.

Les trams passeront sur le nouveau pont dans le sens Salzennes-Namur vendredi 1er août et dans les deux sens à partir du 2 août.

Félicitons les services compétents qui ont mis tout en oeuvre pour hâter l'achèvement de l'ouvrage.

Nous croyons savoir que l'inauguration officielle du nouveau pont serait fixée au 14 août.

VERS L'AVENIR 7/8/1947

MALONNE LA Foudre

Durant l'orage de lundi qui, un peu partout, a laissé des traces de son passage dans la région, la foudre est tombée sur un poteau soutenant le réseau électrique des Vicinaux. Elle a rendu certains signaux lumineux inutilisables. Une motrice électrique aurait également été touchée.

VERS L'AVENIR 11/8/1947

NAMUR COLLISION

Une collision est survenue vers 20 heures entre un camion de Bornem-Anvers et le tram n° 5 conduit par Mr Marcel Didion, de Jambes.

L'accident est survenu au carrefour des rues Godefroid et de Bruxelles, au moment où le tram remontait vers la Gare.

Il n'y a eu que de légers dégâts matériels aux deux véhicules.

La Police de Namur a mené l'enquête.

VERS L'AVENIR 12/8/1947

TOMBE DU TRAM

Lundi, vers 14 heures, le tram n° 8 descendait la chaussée de Waterloo et arrivait dans la courbe entre la rue Jean Chalon et le passage à niveau, lorsqu'un voyageur, Mr Georges Daoust, domicilié à Saint-Servais, place Chapelle, tomba de la plateforme arrière.

Il a été relevé avec de légères blessures au front et aux genoux et a reçu les premiers soins du Dr Blouard de Saint-Servais.

VERS L'AVENIR 13/8/1947

QUI ?

On nous écrit:

" Qui est responsable de l'état du pavement situé entre les rails du tram ? Si, comme on le pense, c'est la S.N.C.V., elle ferait bien de veiller à ce que cette partie de la rue soit toujours carrossable.

En effet, entre le Casino et le parc de La Plante notamment, l'entre-rails est absolument impraticable par endroits.

Cet état de choses crée un réel danger pour les vélos et les motos qui sont dans l'impossibilité de tenir leur droite quand ils roulent en direction de Namur.

Au Bd Ad Aquam, à Saint-Nicolas et à l'entrée de Saint-Servais, la situation est identique, pour ne citer que ces endroits".

Signalé à M. Qui de droit.

VERS L'AVENIR 16/8/1947 LIVES ACCIDENT DE ROULAGE

Mercredi, vers 13 heures 45, Mr l'abbé Delforge, curé de Lives, sortait à moto de son presbytère.

A ce moment, surgit l'autorail d'Andenne vers Namur.

A cause du bruit de sa moto, l'abbé Delforge n'entendit pas l'autorail et se jeta contre lui. Il a été projeté contre le mur du cimetière.

Il portait une blessure à la tête et souffrait de douleurs dans la poitrine.

Il a été transporté à la clinique Ste-Elisabeth à Namur et son état est satisfaisant.

Jeudi, vers 16 heures, le Parquet de Namur a fait une enquête sur place.

VERS L'AVENIR 18/8/1947

NE MONTEZ PAS SUR LE TRAM EN MARCHÉ

Dimanche matin, Madame Jeanne Gerlache, voulant monter sur un tram en marche, a fait une chute.

Elle s'est légèrement blessée à la tête et à la cheville.

Enquête par la Police de Namur.

VERS L'AVENIR 1/9/1947
AUTOBUS NAMUR-HEMPTINNE

Il nous revient que la demande de rétablissement de la ligne d'autobus Namur-Hemptinne a été rejetée par le Ministre des Communications parce qu'une ligne d'autobus devrait desservir au moins cinq localités complètement isolées et se trouvant à plus de 5 kilomètres de tout autre moyen de communication.

La population de ces centres déshérités souhaite vivement l'intervention des pouvoirs compétents pour que satisfaction soit donnée aux nombreux usagers de cette ligne d'autobus supprimée uniquement à cause de la guerre.

VERS L'AVENIR 11/9/1947
TRAM HORS DES RAILS

Mercredi, vers 12 heures 40, à l'intersection des rue Godroid et de Bruxelles, un tram n°4 venant de Profondeville remontait vers la Gare, lorsque la dernière remorque sauta des rails et resta inclinée sur la droite. Il n'y a eu ni victimes, ni dégâts matériels.

Les voyageurs en ont été quittes pour une secousse brutale et une forte émotion.

ANDENNE CAMION CONTRE AUTORAIL

Mardi vers 11 heures 15, un camion chargé de pierrailles, de la firme Alexandre Henry, de Ohay, traversait la voie du Vicinal en face des Ets Carugres à Rieudotte-Andenne.

L'autorail surgissant à ce moment tamponna violemment le camion qui est gravement endommagé.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Enquête par la Gendarmerie de Ben-Ahin.

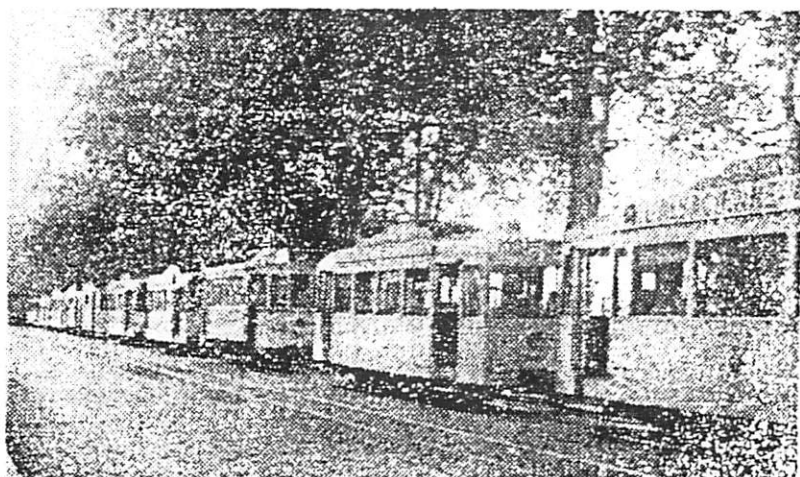
VERS L'AVENIR 13/9/1947
EMBOUTEILLAGE REUSSI

Vendredi peu après 18 heures, une remorque du tram Namur-Forville sauta des rails dans le virage du parc Louise-Marie.

Bientôt une longue file de trams de tous numeros s'allongea sur le Bd Mélot, cependant que les badauds alertes suivaient avec intérêts les manœuvres de remise sur la voie.

Puis, l'attente se prolongeant, les "chefs" eurent recours à toutes les ruses possibles pour assurer le service. Les trams roulèrent à contrevoie, firent demi-tour ou empruntèrent des voies détournées pour aller cueillir les voyageurs qui scrutaient l'horizon en vain depuis un bon moment.

Après quelques rouspétances et grâce à la bonne volonté des agents de la S.N.C.V., tout rentra bientôt dans l'ordre.



VERS L'AVENIR 3/10/1947

TAXI CONTRE TRAM

Mercredi, vers 13 h. 30, Bd Mélot, un taxi conduit par Mr Ernest Rase est entré en collision avec le tram n° 8, conduit par Mr Roger Jaumouille.

Le taxi a subi de légers dégâts matériels.

L'AUTORAIL DE FORVILLE DERAILLE

L'autorail Namur-Forville arrivant en gare de Namur a déraillé jeudi matin au Square Léopold à la suite d'un aiguillage défectueux.

Les voyageurs en ont été quittes pour une petite secousse et un instant de panique. La police communale a mené l'enquête d'usage.

VERS L'AVENIR 11/10/1947

TRAMS APRES LES SPECTACLES

La Direction du Théâtre Royal de Namur est heureuse d'annoncer que jusqu'à nouvel ordre des trams seront mis en circulation après les spectacles des dimanches de la saison, au départ de la place d'Armes jusque Profondeville, Belgrade, Hayettes-Salzennes et Malonne.

LIGNE NAMUR-LESVE-ST-GERARD

A partir du 12 octobre 1947, l'exploitation de la ligne Namur-Malonne-Lesve-St-Gérard sera assurée de bout en bout par traction électrique et ce suivant l'horaire repris à l'indicateur officiel du 5 octobre 1947.

Pour gouverner, les trams assurant ce service portent la plaque n° 6.

VERS L'AVENIR 14/10/1947

AUTO CONTRE TRAM

Lundi, vers 8 heures, une collision est survenue place Léopold entre un tram à vapeur et une auto conduite par Mr André Botton, d'Assesse. La voiture est endommagée. La police de Namur a enquêté.

VERS L'AVENIR 15/10/1947

BOIS-DE-VILLERS ENFIN

Il y a plus de deux ans, le bruit courait que la ligne du tram allait être électrifiée et que nous pourrions bientôt disposer d'un moyen de locomotion plus rapide et plus confortable.

De fait, on vit d'abord des poteaux se dresser tout le long de la voie. Les poteaux furent ensuite reliés entre eux par des cables. Les rails détériorés furent remplacés. La gare de Lesve fut transformée. Tout laissait prévoir la prochaine mise en service des motrices électriques.

Mais il fallut déchanter: les mois passèrent et... pas de trams électriques.

Tous de même, la semaine dernière, de nouveaux essais furent effectués et dimanche dernier, le nouveau service était officiellement inauguré.

Cette amélioration sensible du réseau fait en quelque sorte de Bois-de-Villers presque un faubourg de Namur et aura peut-être une répercussion favorable sur l'avenir et le développement de notre commune.

Certains pourraient regretter le bon vieux "vapeur" hoquetant et poussiéux dont les sautes d'humeur quelquefois assez brusques provoquaient d'acribes commentaires, mais plus souvent de savoureuses réflexions.

Eh bien, si le tram électrique vous déplaît, l'antique bonhomme qui le précède ne s'avoue pas vaincu et vous le trouverez au poste le premier tout au matin, grognant, soufflant, crachant de tous ses vieux poumons d'acier.

VERS L'AVENIR 16/10/1947

L'AUTORAIL NAMUR-HUY DERAILLE

L'autorail Huy-Andenne traversait Andenne mardi soir, lorsqu'il sauta des rails et vint blesser la petite Alberte Paris, âgée de 14 ans et demeurant rue du Centenaire, qui se trouvait sur le trottoir.

L'enfant blessée au menton, au poignet droit et au genou droit, a été transportée à la clinique communale de Huy et son état est satisfaisant.

ACTE DE PROBITE

Mr Robert De Eacker, de Belgrade, ayant perdu son portefeuille contenant des papiers de valeur dans le tram n° 5, nous signale qu'il a pu rentrer en possession de son bien grâce à la probité d'un jeune receveur des Vicinaux, portant le n° 580.

Félicitations.

VERS L'AVENIR 17/10/1947

FORVILLE ACCIDENT DE ROULAGE

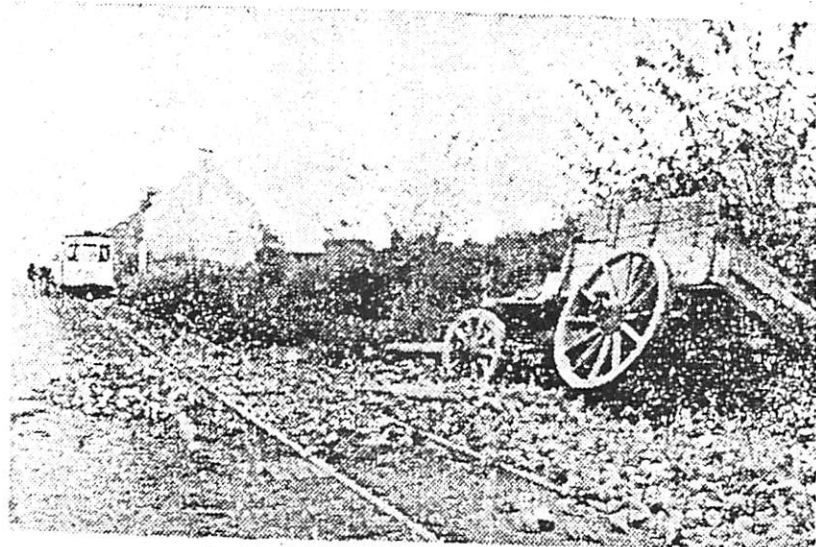
Mr Debuissou, de Pontillas, grand invalide de guerre, roulait sur la route de Bierwart à Eghezée.

A la bifurcation du tram vers Seressia, il alla foncer littéralement dans la dernière voiture du tram.

Tout se borne à des dégâts très importants à l'auto.

A l'aube de la journée de jeudi

Un autorail tamponne violemment un attelage A SAUVENIERE



Une vue du chariot renversé. A l'arrière-plan, l'autorail.

Jeudi matin, vers 6 h. 40, un grave accident, qui aurait pu entraîner des suites très fâcheuses, est survenu le long de la chaussée de Gembloux-Tirlemont, au lieu-dit « Boute-Boute ». A cet endroit, la ligne vicinale Gembloux-Dongelbert-Jodoigne longe la chaussée qui, depuis quelques semaines, est sillonnée par de nombreux chariots de betteraves qui se dirigent vers la sucrerie de Gembloux. L'autorail Sart-Risbart-Gembloux, qui assure le premier transport des voyageurs vers la capitale, venait de quitter l'arrêt à Malakoff. Alors que le tram approchait de l'arrêt de Boute-Boute, M. Jean Legros, domicilié rue de Fleurus, à Sauvenière, débouchait avec un attelage d'une route secondaire pour aborder la chaussée. A cet endroit, ce chemin de campagne est encaissé et la visibilité rendue très mauvaise. L'autorail devait s'arrêter à une dizaine de mètres du carrefour, car, à cet endroit existe un arrêt fixe. Pour une cause indéterminée, il brûla l'arrêt et vint tamponner avec une rare violence le chariot lourdement chargé de betteraves et tiré par deux puissants chevaux. Le véhicule fut emporté par l'autorail bondé de voyageurs et repoussé contre le talus, tandis que les vitres de la voiture volaient en éclats et que des betteraves et de la terre recouvraient les quelque quinze personnes qui occupaient la plateforme avant. Celles-ci s'en tirent avec des blessures superficielles. Le conducteur de l'autorail, bousculé de son poste de pilotage, ne réussit à s'arrêter qu'après avoir parcouru une soixantaine de mètres. Les chevaux, par la violence du choc, avaient rompu les chaînes et ne furent pas atteints. M. Legros, blessé légèrement, reçut les soins d'un docteur, puis regagna son domicile. M. Jules Thonus, de Sart-Risbart, conducteur de l'autorail, sortit indemne de l'accident, tandis que son frère, M. René Thonus, porte une blessure à la jambe droite. Des débris et une grande quantité de betteraves jonchaient le sol. La gendarmerie de Gembloux a procédé aux constatations. Les dégâts sont très importants. Cet accident a provoqué un retard sérieux sur la ligne vicinale et les voyageurs durent poursuivre leur route pédestrement jusque Gembloux. L'attelage appartenait à M. Eugène Bouffieux, cultivateur à Sauvenière.

VERS L'AVENIR 18/10/1947

AUTOBUS NAMUR-FOSSES

A partir du 19 octobre 1947, les services supplémentaires suivants seront mis en marche à titre d'essais les dimanches et jours fériés:

413 (a) Départ de Namur-Gare à 21 h.10 - Arrivée à Fosses-Gare à 22 h.02.

414 Départ de Fosses-Gare à 22 h. 10 - Arrivée à Malonne-Port à 22 h.30.

(a) Service électrique n° 4 entre Namur-Gare et Malonne-Port.

VERS L'AVENIR 21/10/1947

LE PONT DU TUNNEL

Les travaux du "Pont du Tunnel" dont nous avons décrit à plusieurs reprises l'état d'avancement, se poursuivent activement.

Sur toute la longueur du pont, c'est-à-dire 15 mètres, on n'est occupé à poser et préparer le tablier de béton armé.

Les passagers des trams lents et cahotants ont tout le loisir d'observer en passant le tapis de tiges de fer recourbées qui couvre maintenant l'emplacement du tablier sur lequel on va prochainement couler le béton.

VERS L'AVENIR 4/11/1947

LIGNE NAMUR-ST-GERARD

Tous les trams sont assurés par le service électrique et portant la plaque n° 6, à l'exclusion des trams de 5 h.55 et de 6 h.10.

VERS L'AVENIR 6/11/1947

RENVERSE PAR LE TRAM

Mercredi, vers 16 h.15, au Square Léopold, un tram à vapeur venant d'Andenne et se dirigeant vers la Gare, a renversé Mr Joseph Flahaux, 85 ans, domicilié 3, bd d'Herbatte à Namur.

La victime qui souffre d'une fracture ouverte du bras droit, a été transportée à l'Institut St-Camille. Aux dernières nouvelles, son état était très grave.

La Gendarmerie de Namur a procédé au constat.

VERS L'AVENIR 17/11/1947

NAMUR EN 1950

Un lecteur nous écrit:

" Nous risquons d'avoir à Namur un engorgement complet de la ville en maintenant les lignes de trams (et qui sait peut-être en en installant de nouvelles).

En effet, en s'arrêtant habituellement à trois mètres des trottoirs, les trams bloquent non seulement la place qu'ils occupent, mais également tout l'espace qui les sépare des trottoirs. Un seul tram s'arrêtant tous les 500 mètres, peut parfaitement bloquer 15 à 20 voitures derrière lui pendant toute la traversée de Namur. De plus, le privilège qu'ils conservent de tenir tantôt leur droite, tantôt leur gauche, est spécialement vexatoire. Le tram est aussi un danger parce qu'il rend plus difficile un revêtement plus moderne que le pavé.

Puisque nos ingénieurs recourent à l'étranger pour leurs nouvelles motrices, qu'ils s'intéressent aussi aux modernisations réalisées dans ce domaine".

VERS L'AVENIR 18/11/1947

A LA SUITE D'UNE COLLISION UN TRAM CULBUTE A SAINT-SERVAIS

Mardi, vers 7 h. 30, le tram 8 allait de Belgrade vers Namur avec son chargement habituel de voyageurs se rendant à leur travail.

Un camion des Ponts et Chaussées descendait dans la même direction. Arrivant à hauteur du tram, il obliqua vers la gauche pour éviter un cycliste. Ce faisant, il vint tamponner le tram qui freina brutalement et sortit des rails. La longue motrice roula encore quelques mètres, fit un crochet vers la gauche, escalada le trottoir en écrasant les bordures et se coucha sur le flanc droit dans un bruit de vitres brisées.

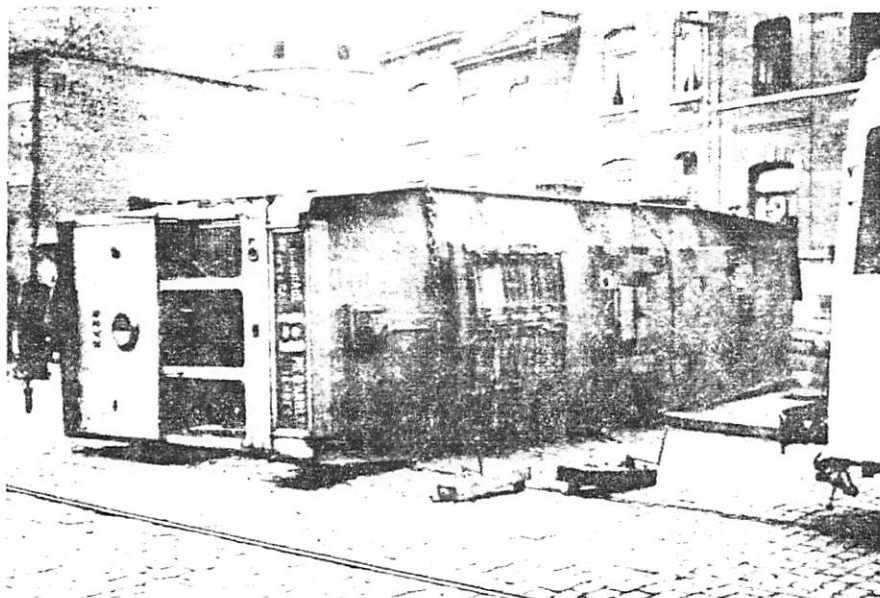
Il n'y avait que des blessés légers. Seul, notre sympathique confrère Isy Laloux, rédacteur à Vers l'Avenir, ne put se dégager, ayant la jambe coincée. Le wattman, remis du choc provoqué par des voyageurs qui lui tombèrent sur le dos, lui prêta main-forte. Une voyageuse de Belgrade avait aussi le poignet gauche fracturé. Les docteurs Piret et Leclercq virent donner leurs soins aux blessés.

Prévenue, la police de Saint-Servais conduite par M. le Commissaire Plumier, vint faire les constatations et canaliser la circulation. Les ingénieurs de la S.N.C.V. virent également prendre des nouvelles de leurs agents et des blessés.

Autour du tram renversé, les conversations allaient leur train. Par les carreaux brisés, les regards plongeaient sur un chaos de banquettes piquetées de sang.

Tandis que les agents de la S.N.C.V., à l'aide de crics et de chaînes, entamaient le redressement de la voiture, Mr Fiset, expert du Parquet, procédait aux constatations.

Nous présentons à notre estimé confrère, Mr Laloux, nos vœux de prompt et complet rétablissement.



VERS L'AVENIR 20/11/1947

SUARLEE COLLISION

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit près de la gare des Vicinaux à Suarlée.

A hauteur de l'arrêt du tram, une voiture voulant en dépasser une autre dérapa sur des pulpes de betteraves et alla se jeter sur un wagon de marchandises, le faisant dérailler en travers de la voie.

Les dégâts matériels à la voiture sont très importants, mais, par une chance extraordinaire et bien que tout l'avant de l'auto soit défoncé, aucun des passagers n'est blessé.

VERS L'AVENIR 26/11/1947

LIGNE AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

Nous avons recueilli à maintes reprises les doléances des usagers de la ligne d'autobus Namur-Perwez.

La mise en service de voitures à plus forte capacité ne donne pas complètement satisfaction aux intéressés. En effet, à certains voyages des arrêts sont supprimés, d'où arrivées tardives au travail avec pertes de salaires ou rentrées tardives le soir.

Au surplus, l'encombrement à certaines heures provoque des situations quelquefois embarrassantes pour les voyageurs et la saine morale n'y trouve pas toujours son compte.

Il serait désirable que la Direction de la S.N.C.V. réexamine à nouveau les horaires et donne suite aux réclamations justifiées.

VERS L'AVENIR 27/11/1947
ST-GERARD UN TRAM DERAILLE

Lundi, vers 18 heures, le tram n° 6, assurant la liaison de Namur-Gare à St-Gérard, a déraillé à son arrêt à Saint-Gérard-Station.

Par une chance extraordinaire aucun voyageur n'a été blessé.

VERS L'AVENIR 4/12/1947
ONOZ GRAVE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAM

Un accident est survenu mercredi soir, vers 18 heures.

Une limousine venant de Spy a été prise en écharpe par le tram Namur-Onoz et complètement détruite.

Le conducteur qui ne connaissait pas la région, avait arrêté sa voiture pour consulter un poteau indicateur.

Par suite de l'obscurité, il n'avait pas remarqué que sa voiture était arrêtée au milieu des voies du tram.

A ce moment arrivait, allant dans le même sens le tram Namur-Onoz.

La collision était inévitable et l'auto, prise de biais, a été traînée sur une distance de 23 mètres et complètement démolie.

Le conducteur, blessé, fut transporté dans un café situé en face de la gare d'Onoz où les premiers soins lui furent donnés. Son état est aussi satisfaisant que possible.

La Gendarmerie de Spy a procédé à l'enquête aux fins d'établir les responsabilités.



Une voix dans le tram :
— Pas pressé, l'D'Joseph. On voit bien qu'il est né
à la Caracolle...

UNE JEEP SE JETTE CONTRE UN TRAM A LA PLANTE

Une jeep de l'armée, occupée par un capitaine et deux soldats de la Compagnie Electro-Mécanique en garnison à Bruxelles, roulait mercredi vers 12 h.55, à La Plante, au lieu-dit "Briquetteries"

Au moment où elle arrivait au croisement du tram de Wépion, elle se jeta contre l'avant gauche du tram, fut déportée contre le mur d'une propriété en bordure de la chaussée et heurta finalement un poteau de la ligne du Vicinal.

Les occupants, atteints de contusions, furent transportés à l'hôpital militaire et se trouvent dans un état très satisfaisant.

VERS L'AVENIR 18/12/1947

MEFAIT DU BROUILLARD

Vendredi, vers 19 heures, un camion militaire stoppa brusquement plaine St-Nicolas pour éviter de tamponner une camionnette qui venait de s'arrêter.

A ce moment précis, arrivait un tram n° 5 qui, par suite de l'obscurité n'aperçut pas à temps les véhicules stationnant sur la voie.

Le tram tamponna le camion militaire et le projeta sur la camionnette.

Quelques militaires se trouvant dans le camion furent blessés.

Il y a des dégâts matériels.

La police de Namur a procédé à l'enquête.

VERS L'AVENIR 19/12/1947

LIGNE NAMUR-ONNOZ

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du 22 décembre 1947, le tram n° 9 quittant la place d'Armes à 17 h.06 ne prendra plus que les voyageurs à destination de Belgrade-Plaine et au delà.

VERS L'AVENIR 27/12/1947

RENVERSE PAR LE TRAM

Vendredi, vers 18 heures 30, Monsieur Henri Dessart, âgé de 57 ans, pensionné des Vicinaux, domicilié à Belgrade, Grand-Rue, se préparait à monter sur le tram n° 8, place de la Gare à Namur, quand, par suite d'une bousculade, il glissa du marchepied et fut renversé par la motrice.

Il fut transporté dans les bureaux du Télégraphe puis conduit par le car de Police-Secours à l'Hôpital Saint-Camille, où l'on constata une blessure à la tête et des fractures des côtes.

Les médecins ne peuvent se prononcer actuellement sur l'état de la victime.

L'enquête a été menée par Monsieur Boutefeu, commissaire adjoint de la police urbaine.

MALONNE HORS DES RAILS

Un tram électrique de la ligne Namur-Malonne a sauté des rails dans une courbe prononcée.

Les travaux de dégagement de la motrice qui obstruait la voie et menaçait de se renverser, ont pris un long moment.

Le trafic a subi une sérieuse perturbation.

AUTOBUS NAMUR-FOSSE-CHARLEROI

La Direction de la S.N.C.V. porte à la connaissance de MM. les voyageurs qu'en égard au nombre réduit d'usagers empruntant les services supplémentaires 413 et 414 organisés à titre d'essais les dimanches et jours fériés, sur la section Namur-Fosses, elle est forcée de supprimer ces voyages à partir du dimanche 28 décembre 1947.

VERS L'AVENIR 5/1/1948

INONDATIONS

Le tram reliant Namur à Profondeville ne va plus jusqu'au terminus. L'eau coupant la route Namur-Dinant en amont du tournant de Walgrappe.

VERS L'AVENIR 8/1/1948

TOMBEE MORTE DANS LE TRAM

Mercredi, vers 20 heures, Madame Vve Billiard, de Jambes, qui avait été rendre visite à des amis, attendait le tram n° 3, place d'Hasstedon, à Saint-Servais.

A peine était-elle montée dans le tram qu'elle s'affaissa. Elle ne donnait plus signe de vie et le docteur Blouard ne put que constater son décès.

UNE INFIRMIERE SE BLESSE GRAVEMENT EN SAUTANT DU TRAM

Dimanche, vers 19 heures 15, une infirmière de l'hôpital militaire, Meille Eloy, de Mohiville, revenait à l'hôpital par le tram de 19 heures 10 pour Malonne.

S'apercevant qu'elle avait dépassé l'arrêt, elle sauta du marchepied et s'abattit lourdement sur le sol où elle resta étendue.

Relevée avec une fracture du crâne, l'infortunée fut transportée à l'hôpital.

La Gendarmerie de Namur a enquêté.

En dernières nouvelles, nous apprenons que l'état de la victime est très satisfaisant.

VERS L'AVENIR 13/1/1948

WARNANT OU EST LE TRAM ?

On nous écrit:

" Il arrive bien souvent que le soir les gens de Bioul arrivant à Warnant au train de 19 h. 25 venant de Dinant, s'aperçoivent, si le train est en léger retard, que le dernier tram en direction de Lesve devant les reconduire est parti.

Il y a là un manque de complaisance de la part du personnel de la S.N.C.V. Le garde ne pourrait-il, avant de donner le signal du départ, se renseigner à la gare pour savoir de combien le train est en retard ? Si ce retard est assez important, c'est compréhensible, mais, lorsqu'un voit le tram disparaître au moment où les voyageurs débarquent du train, on ne comprend plus.

La S.N.C.V. devrait veiller à ce que pareils faits n'arrivent plus. Pour une ou deux minutes de retard, les voyageurs ne se verront plus obligés de faire une heure à pied pour regagner leur domicile."

Signale à M. Qui de Droit.

VERS L'AVENIR 17.1.1948

COLLISION A SALZINNES

Vendredi, vers 16 heures 30, une voiture conduite par M. Auguste Louis, de Salzinnes, descendait la rue M. Sourtembourg, venant de la place L.Godin.

L'auto, débouchant sur la chaussée Namur-Charleroi, entra en collision avec le tram n° 6.

Les dégâts matériels à la voiture sont importants et le tram est également endommagé.

Mr Louis est légèrement blessé aux jambes.

WARNANT OU EST LE TRAM ?

A la suite d'un écho paru dans nos colonnes le 13 courant, certains membres du personnel nous font part à leur tour de leur point de vue. Le voici :

Il arrive bien souvent le soir que les gens de Bioul prennent à Dinant le train qui arrive à 19 h. 25 à Warnant. Hélas, ce train, cinq jours sur six, quitte seulement Dinant à 19 h. 25 au lieu de 19 h. 10. Motif: attente des correspondances des diverses lignes. Quant au tram, son départ fixé à 19 h. 35 laisse déjà une latitude de 10 minutes sur l'arrivée du train pour les cas de retard de celui-ci. Il ne s'agit donc plus d'une ou deux minutes, mais bien de 15, 20 et même 25 minutes comme le cas s'est déjà présenté.

On ne peut donc invoquer un manque de complaisance de la part du personnel de la S.N.C.V., car tous les jours indistinctement le garde se rend auprès de l'agréé de service pour s'enquérir de l'arrivée du train. Suivant la réponse de celui-ci, le tram s'en va ou attend.

Il faut aussi tenir compte du fait que le tram lui aussi doit assurer une correspondance à Lesve vers Namur et que s'il a du retard, tous le sys-

tème des trams vers Wépion et Profondeville est également en retard.

Comme quoi, tout se tient sur les réseaux belges.

VERS L'AVENIR 19/1/1948

JAMBES L'ACCROCHAGE TRADITIONNEL

Une légère collision est survenue samedi, vers 13 h. 30, avenue des Acacias, à Jambes, entre une automobile et un tram de la ligne n° 9.

Dégâts matériels insignifiants. Enquête par la police de Jambes.

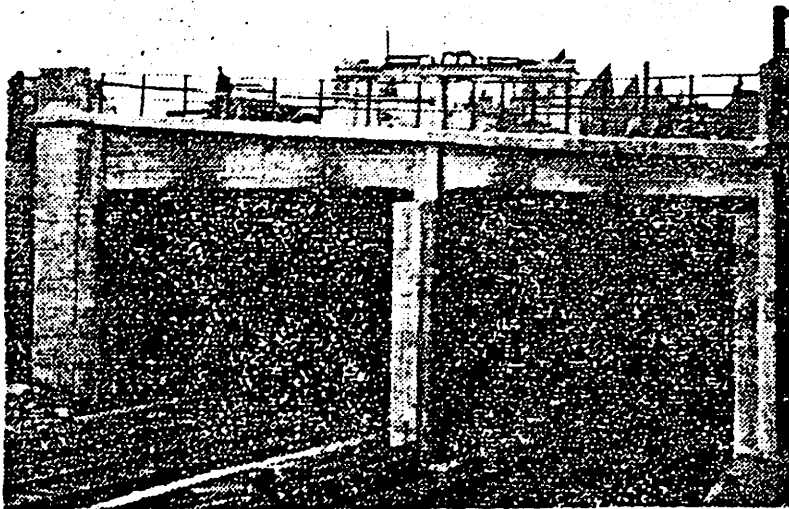
VERS L'AVENIR 23/1/1948

LE PONT DU TUNNEL

Comme nous l'avions laissé pressentir récemment, l'achèvement d'une partie du Pont du Tunnel est imminente. Des équipes de la S.N.C.V. ont posé les rails du tramway, et sur un fond de sable des ouvriers commencent le pavage du tablier.

On peut dire à présent que cette partie du tablier sera très prochainement ouverte à la circulation. C'est une question de jours.

La reconstruction à Namur



Nous avons signalé, dans nos éditions précédentes, l'achèvement de la première partie des travaux de reconstruction au pont du Tunnel. En attendant que les ouvriers s'attaquent à la deuxième partie du programme qui prévoit l'élargissement du tablier, les trams et les véhicules de toute espèce ont déjà emprunté le nouveau passage, qui connaît un trafic intense. Notre cliché montre le pont du Tunnel, photographié en amont, sur la ligne de Charleroi.

VERS L'AVENIR 5/2/1948

OHEY AUX VICINAUX

Un manque d'information amène parfois les voyageurs à critiquer le fonctionnement de certains services de la S.N.C.V.

Il faut bien reconnaître que le personnel fait tout pour satisfaire la clientèle.

Nous n'en donnerons comme exemple aujourd'hui que l'esprit de décision dont fit preuve samedi le chef du Dépôt d'Ohey.

L'autorail assurant le service de 7 h. 20 vers Andenne étant en panne, il sortit du garage le seul autobus qui lui restait, embarqua les voyageurs à Ohey-Dépôt et descendit à Andenne.

A chaque arrêt, il priait les voyageurs de rallier des points de rassemblement en vue du deuxième voyage. Certes, le véhicule avait chargement complet, mais tous purent atteindre Andenne. On jugera de la prouesse quand on apprendra que le second trajet est arrivé à Andenne avec seulement 20 minutes de retard sur l'horaire de l'autorail.

Félicitons le chef du dépôt d'Ohey et souhaitons lui que les instances supérieures lui fournissent bientôt un meilleur matériel.

VERS L'AVENIR 6/2/1948

NOUVELLES LIGNES D'AUTOBUS

A la suite de nombreuses démarches, la mise en activité de deux nouvelles lignes d'autobus vient d'être décidée par la S.N.C.V. pour le 15 février prochain.

Il s'agit de la ligne Namur-Champion-Hambraine-Eghezée et St-Servais (Place Chapelle) - Champion.

VERS L'AVENIR 11/2/1948

BOHAN COMMUNICATIONS AVEC LA FRANCE

Il y avait, avant 1914, entre Bouillon et Sedan un gentil petit vicinal qui, par Corbion et les Fonds de Gedinne, atteignait la place Turenne.

De Sedan, on trouvait des communications faciles vers Verdun, Longwy, Nancy et Charleville.

Les boches démolirent le petit vicinal et en 1920 un service d'autobus fut établi. Depuis mai 1940, il est supprimé.

La population de nos régions frontalières demande avec insistance son rétablissement.

VERS L'AVENIR 13/2/1948

OHEY AUX VICINAUX

Dans un précédent article, nous souhaitions au chef du dépôt d'Ohey de recevoir bientôt un matériel mieux au point.

Nous pensions à ce moment à ces puissantes motrices d'un modèle tout récent, dont un spécimen roule déjà sur la ligne de Bierwart.

D'après certains renseignements, une motrice de ce type devait dès le 15 février entrer en service sur la ligne Andenne-Ciney.

Maintenant, tout est changé. Suivant les derniers ordres, le véhicule, actuellement à la peinture, roulera lui aussi à Forville. Que voilà donc des lignes bien desservies !

En attendant, des autorails qui ne peuvent tirer plus de deux remorques, tant le terrain est accidenté, continueront à desservir la ligne deshéritée.

Le train de 17 heures 20 sera encore remorqué par une brave locomotive qui a depuis de longues années déjà bien gagné sa retraite.

Il faut entendre la pauvre s'époumonner dans la côte de Kevret, menacer la paralysie dans la courbe du Rocher Bleu, et arriver à bout de forces à Ste-Begge. Là, heureusement, elle peut se reposer en attendant l'autorail venant de Ciney. Puis, c'est pour elle le calvaire de la côte de Nalamont. Lentement mais sûrement, elle grimpe grâce aux soins vigilants du personnel qui sait comment s'y prendre pour stimuler ses forces défaillantes. Enfin, avec le temps, elle arrive au palier.

Quand donc se décidera-t-on à assurer à la vieille locomotive une viellese paisible ?

VERS L'AVENIR 18/2/1948

ST-SERVAIS HORS DES RAILS

Le tram électrique de 11 heures à St-Gérard roulait mardi au lieu-dit "Crone" avec un wagon de marchandises en remorque. Soudain, le wagon sauta des rails à la suite du bris de la boîte d'un essieu avant.

Le convoi continua sa course sur une soixantaine de metres.

Les passagers de la motrice s'en tirèrent avec une forte secousse et quelques instants d'émotion.

Le trafic a subi une certaine interruption.

VERS L'AVENIR 27/2/1948

QUAND REPRENDRA LE SERVICE D'ETE DES TRAMS

En théorie, le service des trams de la Citadelle reprendra le 9 mai pour les voyages du dimanche et le 9 juin pour les voyages quotidiens.

A partir du 9 mai également, la direction des vicinaux envisage de faire rouler les tramways urbains une heure plus tard, le dimanche seulement.

Cette mise en vigueur des horaires d'été peut être avancée ou retardée suivant les caprices climatiques.

Le service de la Citadelle sera en cas de nécessité renforcé comme on le fit l'an dernier, avec des départs toutes les demi-heures et même toutes les 20 minutes.

La réapparition des grandes motrices et des balladeuses sera saluée avec satisfaction. C'est un symbole de la bonne saison et de prospérité pour notre ville touristique. Mais attendons quelques semaines et laissons fondre les dernières neiges.

VERS L'AVENIR 3/3/1948

CERCLE RECREATIF DES TRAMWAYMEN

Le Cercle Récréatif des Tramwaymen organise un bal le dimanche 7 mars 1948, à 19 heures, en salle de la "Vieille Belgique" (Hôtel des Invalides), rue Rogier, 55, à Namur.

Affreuse catastrophe au passage à niveau de Jambes

**UN TRAIN DE MARCHANDISES
ECRASE UNE VOITURE DE L'AUTORAIL D'ANDENNE
ET PULVERISE UN CAMION**
On compte 9 tués et 7 blessés

Une épouvantable catastrophe s'est produite jeudi, à 8 h. 25, au passage à niveau de Jambes. L'autorail Namur-Andenne a été pris en écharpe par un train de marchandises et la première remorque a été littéralement pulvérisée. Un camion qui s'était engagé lui aussi dans le passage à niveau a été jeté contre la cabine de signalisation et broyé contre cette construction. Neuf cadavres affreusement déchiquetés ont été retirés jusqu'à présent des décombrés et sept blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Namur.

DANS LE BROUILLARD.

Un brouillard opaque s'étendait, jeudi matin, dans la vallée. L'autorail d'Andenne, qui avait quitté Namur à 8 h. 10, attendait devant le passage à niveau. Un camion d'une firme de levure était également arrêté devant la barrière.

Le cabinier crut-il que le convoi attendu était encore très éloigné? En tous cas, il livra passage.

La motrice avait franchi la voie, lorsqu'un train venant de Namur surgit du brouillard. La première remorque, heurtée en plein milieu, vola en éclats, avec tout son chargement humain.

Le choc fut tellement formidable que le fracas de la catastrophe fut perçu à l'intérieur des maisons, au centre de l'avenue des Acacias. Un camion, surpris lui aussi par la tornade, couchait la barrière et le portillon du passage à niveau, dont les lourdes poutrelles de fer se tordalent comme des fétus, et allait se désarticuler contre le bloc du signaleur, défonçant les vitres et le garde-corps de la plate-forme supérieure.

SUR LES LIEUX.

A 8 h. 40, immédiatement alertés, nous nous rendions sur les lieux de la catastrophe. Un service d'ordre s'était déjà organisé et la circulation Namur-Marche et Namur-Liège était détournée par le passage à niveau de Velaine.

A la gare de Jambes, une foule émue stationnait près de la seconde remorque, enlevée des rails et arrêtée avant le passage à niveau. Le train tamponneur barrait le passage, au delà duquel la motrice, entourée, elle aussi, et parfaitement indemne, attendait.

Esquilles de la carrosserie du camion, débris de sièges de la première remorque, tôles en lambeaux, valises éventrées, souliers, débris de vêtements, formaient un mic-mac sanglant. Des paquets de levure avaient été projetés en tous sens et des débris humains aussi... Des lambeaux sanguinolents jonchaient la voie sur cent mètres et un cadavre nu, horriblement déchiqueté, s'accrochait au tender de la locomotive, arrêtée au delà de la gare, vers Dinant.

SECOURS.

Les ambulances allaient et venaient ainsi que le car namurois de « police-secours ». Les cadavres posés sur des civières étaient transportés à la salle d'attente de la gare puis, de là, au parc Reine Astrid.

M. Fissette, expert du Parquet et le docteur Lahaut, médecin légiste, procédaient aux premières constatations en attendant l'arrivée des magistrats instructeurs.

M. le Doyen de Jambes et ses vicaires ainsi que les Pères Oblats donnaient aux mourants les secours de la religion.

L'identification des morts prendra un certain temps, vu l'horrible état dans lequel certains corps ont été relevés.

LE MACHINISTE NOUS DIT...

Nous sommes allé interviewer le machiniste et le chauffeur du train tamponneur. Remontant la longue file de wagons aux marche-pieds arrachés, nous les avons trouvés près de leur locomotive empanachée de vapeur, criblée de débris de verre, d'esquilles, de lambeaux d'étoffe. De la tuyauterie sectionnée, l'eau ruisselait. Une locomotive de secours s'était accouplée à la première pour effectuer les manœuvres indispensables.

Le machiniste, M. Fernand Picard, de Bertrix, et le chauffeur, M. Georges Bayot, de Bertrix, ont aperçu l'autorail alors qu'ils arrivaient dessus. Le choc, nous ont-ils déclaré, a été terrible. La machine a semblé marquer un bref recul puis est passée, balayant tout. « Les signaux étaient bons, nous a dit l'un de nos interlocuteurs, et nous pouvions passer à toute vitesse. »

DEUX RESCAPES

Deux jeunes gens qui prennent place d'habitude dans la première remorque pour pouvoir fumer, avaient renoncé ce jeudi matin et s'étaient installés dans la motrice.

— Une chance, nous ont-ils dit. Nous serions là!

Et ils désignaient les restes informes transportés sur une civière.

LES AUTORITES

Jeudi vers 10 heures, M. le Gouverneur de la Province s'est rendu sur les lieux de la catastrophe, où se trouvaient le bourgmestre de Jambes et les magistrats du Parquet. Le major Charlier, commandant de groupe de gendarmerie, dirigeait en personne le très important service d'ordre. M. Hanon, chef du groupe de Namur de la S. N. O. F. B., conduisait l'enquête officielle des Chemins de fer. Il était assisté de MM. Puissant et Bertrand, ingénieurs principaux, de Soignies et Luyckx, inspecteurs principaux.

TRAGIQUE BILAN

Neuf morts, sept blessés, tel est le premier bilan de la catastrophe. Parmi ces neuf morts se trouvaient deux blessés graves, qui ont succombé pendant leur transfert à l'hôpital. Ce sont M. Albert Dubois, ex-prisonnier de guerre, rue de la Grande Rue, 764, à Antheit, et M. Louis Dhaenen, invalide de guerre, contremaître à Sclayn.

Le receveur de l'autorail, M. Bollon, demeurant à Andenne, est également parmi les morts.

**UNE VOITURE AMBULANCE
CAPOTE**

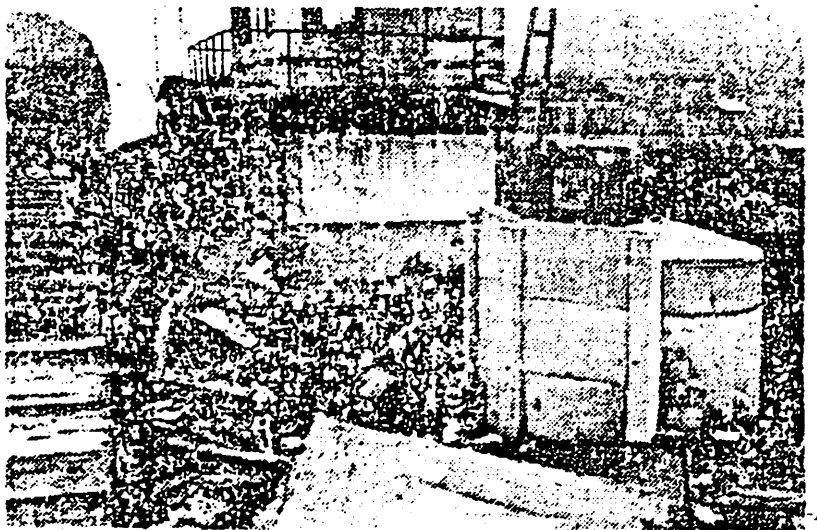
Une ambulance de la Clinique Ste-Elisabeth qui se rendait sur les lieux du drame, a capoté rue Bord de l'Eau, par suite du verglas.

L'auto d'un docteur qui allait lui aussi au secours des blessés, a connu un sort identique.

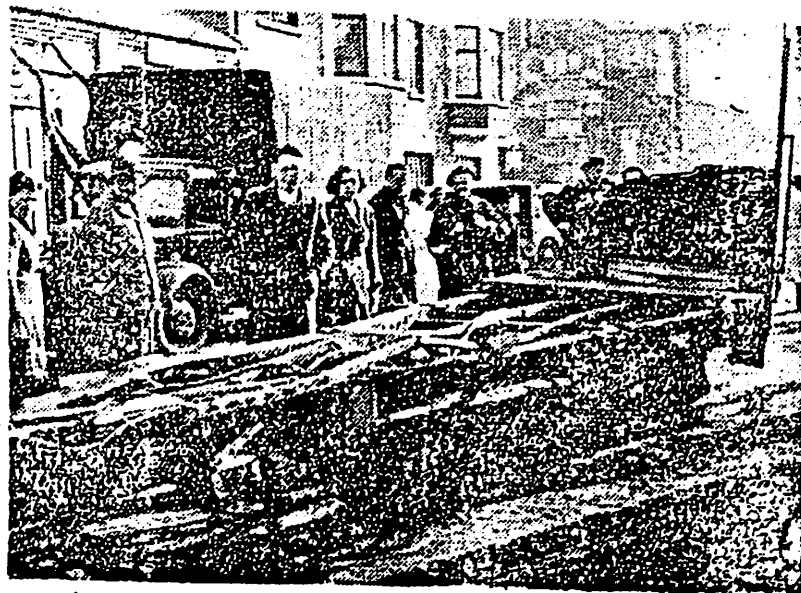
LES RESPONSABILITES

Les causes de la catastrophe sont notamment la mauvaise visibilité. Il semble à première vue que la responsabilité du cabinier puisse être gravement engagée, mais il appartient évidemment aux enquêteurs à se prononcer à ce sujet et nous attendrons, pour conclure, les résultats des investigations auxquelles on procède actuellement.

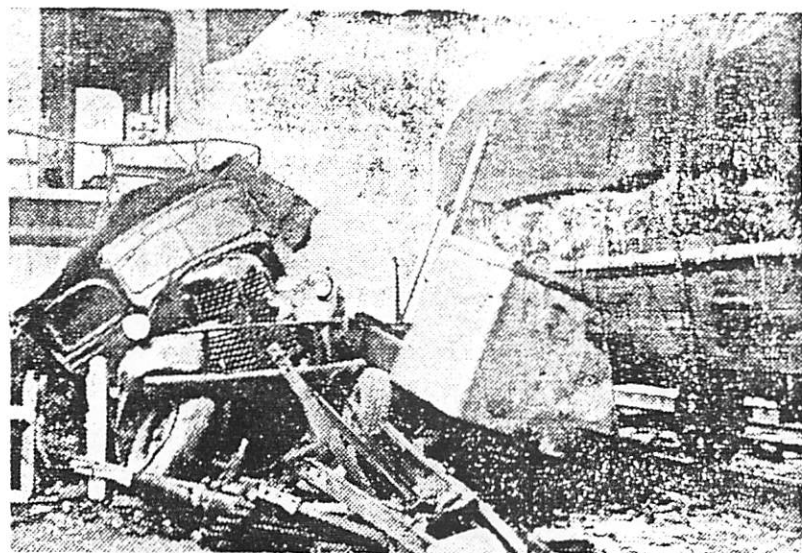
LA CATASTROPHE DE JAMBES



Les débris du camion écrasé éparpillés entre la cabine de signalisation et un wagon du train tamponneur.



Le châssis broyé et tordu de la première remorque ne garde plus aucune trace de la carrosserie pulvérisée.



Le caisson métallique, que l'on aperçoit au premier plan, entre le camion démantibulé et le wagon chargé de paille est tout ce qui subsiste de la première remorque de l'autorail : un coin de la carrosserie où demeure accroché un butoir et où on peut encore lire le numéro du véhicule : 1336.



Après la catastrophe de Jambes

LE CABINIER RESPONSABLE

de l'ouverture du passage à niveau est mis sous mandat d'arrêt

Dans nos éditions de jeudi midi et notre édition spéciale de jeudi après-midi, nous avons relaté le tragique télescopage de l'autorail Namur-Andenne, par un train de marchandises, au passage à niveau de Jambes.

Nous avons également publié les premières listes des victimes. Voici de nouveaux détails sur ce terrible accident.

Le passage à niveau de Jambes était fermé au moment où survint l'autorail Namur-Andenne, piloté par M. Abraham, du dépôt d'Ohey. La motrice était comble de voyageurs et la première remorque était occupée par les fumeurs. La deuxième remorque était vide, portes fermées.

Devant l'autorail stationnaient une voiture et un camion.

DEUX RESCAPES.

Nous nous sommes entretenu jeudi, avec le conducteur et le convoyeur du camion. Le premier est légèrement blessé à la tête; il a le front bandé et l'œil tuméfié. Le second est indemne. La carrosserie de leur véhicule a été broyée derrière eux. On ne comprend pas comment ils en sont sortis.

Le pilote est M. Camille Dussart, de Gembloux, et son compagnon M. François Louis, également de Gembloux. Le véhicule appartenait à la firme Descampe, de Gembloux, et transportait des levures à Liège.

— Ce fut tellement rapide, nous dit M. Dussart, que nous n'avons pas eu le temps de songer à quoi que ce soit. Nous nous sommes retrouvés contre la cabine, dans les débris de notre camion.

Voici la liste complète des morts :
DUBOIS Albert, époux de Warnant Denise, rue de la Grande Ruelle, 165, à Anthelt, ex-prisonnier de guerre ;
DHAENEN Louls, époux de De Prouf Johannes, de Courrières ;
BOINON Germain, d'Andenne, receveur de l'autorail ;
GAUTHY Edmond, rue Grande, 18, à Champion ;

DEJAÏVE Jacques, époux de Thiry Marthe, né à Namur le 14 avril 1904, négociant en tabac, rue de Bruxelles, 88, Namur ;

COPPENS Lucien, époux de Mervens Virginia, né à Montalais (France), le 4 janvier 1899, domicilié à Wépion, Tienne aux Verres ;

THIRIET Adolphe, ajusteur, rue du Bosquet, 6, à Saint-Servais ;

HACOURT Henri, électricien, né à Namur le 14 juillet 1921, domicilié boulevard d'Herbatte, à Namur ;

ROLAND Eugène, veuf de Tonneau Félicie, né à Namur, le 7 décembre 1869, domicilié 93, rue de Fer, Namur.

Les deux premiers cités ont succombé au cours de leur transfert à l'hôpital.

Les autres ont été tués sur le coup.

Les blessés

Parmi les blessés se trouvent MM. Castremanno Henry, de Sclayn, qui a été amputé de la jambe gauche ; Dubois Fernand, rue Bergère, à Wanze ; Meerman Michel, rue de l'Industrie, 139, à Sclayn, qui souffre d'une forte commotion, et Dussart Camille, de Gembloux.

Tous les blessés, sauf M. Dussart, ont été transportés à l'hôpital Saint-Camille.

M. Castremanno, père de cinq enfants, mariait, jeudi, l'une de ses filles. Il était venu acheter des fleurs à Namur et retournait avec son bouquet...



M. Adolphe Thiriet, domicilié rue du Bosquet, 6, à Saint-Servais.

Le train de voyageurs venant de Dinant, s'était arrêté en gare de Jambes. Comme la locomotive barrait le passage, on refoula le convoi et le signaleur de la cabine, M. Jules Clitus, de Floriffoux, actionna le levier qui ouvrait les barrières.

Il semble que cet agent ait perdu de vue la présence sur la voie, entre Namur et Jambes, d'un train de marchandises venant de Ronet et se dirigeant vers Bertrix. Aucune palette ne marquant l'arrêt, il pouvait surgir d'un moment à l'autre.

La visibilité était nulle, au moment de l'accident. Le cabinier ne pouvait donc apercevoir le train qui, déjà, dépassait le pont de Luxembourg.

L'auto s'engagea dans le passage à niveau et le franchit, sans encombre. La motrice en fit autant, mais le train de marchandises, jaillissant du brouillard, balaya, comme nous l'avons dit, la première remorque et le camion.

CONDOLEANCES

Jeudi, les fonctionnaires dirigeants le groupe de chemin de fer de Namur se sont rendus au domicile des familles endeuillées par la catastrophe de Jambes, pour leur présenter les condoléances officielles. M. Van Acker, ministre des Communications, avait, de son côté, fait présenter ses condoléances aux familles et fait prendre des nouvelles de l'état de santé des blessés. Il avait également envoyé des membres de son Cabinet sur les lieux de l'accident.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE.

A l'enquête administrative de la Direction des Chemins de fer de Namur se juxtaposait une enquête judiciaire, à laquelle présidait M. Verhaegen, procureur du Roi, accompagné de M. le substitut Robyns et de M. Comellau, juge d'instruction.

Les magistrats et les hauts fonctionnaires ont longuement interrogé le signaleur Jules Clitus, qui, sous le coup d'une violente émotion, semblait perdu et répondait difficilement aux nombreuses questions qui lui étaient posées.

L'EMOTION A JAMBES ET A NAMUR

La nouvelle de la catastrophe s'est répandue avec une foudroyante rapidité dans toute la région de Namur.

Près du passage à niveau, une foule sans cesse grandissante, contenue par des barrages de police et de gendarmerie, a stationné la journée entière. Un grand nombre de curieux a défilé devant les carcasses tordues du camion et du châssis de la remorque.

La circulation routière, détournée par Velaine, le matin, a pu reprendre en fin de la matinée. A 13 h. 30, le convoi tamponneur était évacué, la voie dégagée et les trains pouvaient à nouveau circuler normalement.

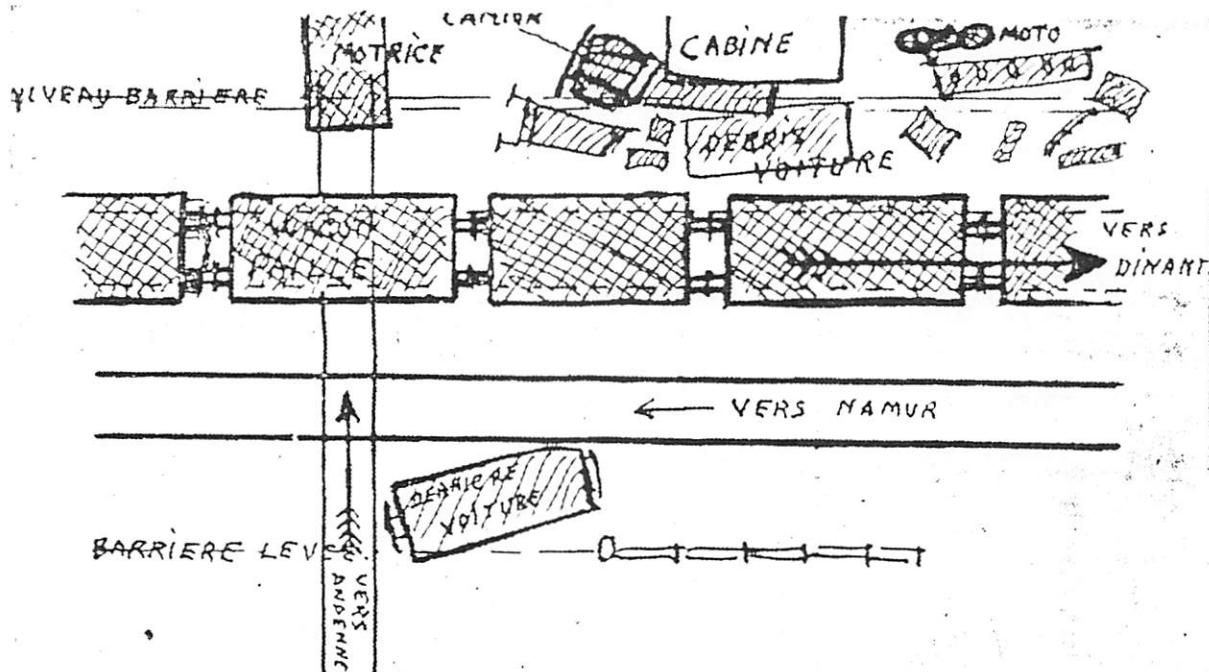
Au parc Reine Astrid, où la morgue provisoire était installée dans les locaux du groupe scolaire, les familles ont pu enlever les corps, à partir de 16 heures.



M. Eugène Roland, domicilié rue de Fer, 93, à Namur.

La catastrophe de Jambes

(Suite de la première page.)



Un croquis des lieux de l'accident. Le train roulant vers Dinant a pulvérisé la première remorque de l'autorail et écrasé le camion contre la cabine. Sous les débris de la remorque gisait une moto vraisemblablement garée contre la cabine avant la catastrophe. La seconde remorque de l'autorail avait déraillé et occupait l'emplacement indiqué ci-dessus.

LE CABINIER EST ARRÊTÉ

Jeudi soir, M. Comélaud, juge d'instruction, plaçait sous mandat d'arrêt le cabinier Jules Clitus, né à Florifoux, le 23 septembre 1919, y domicilié rue de l'Eglise, 59.

Clitus était entré à la S. N. C. F. B. en 1945, à sa rentrée d'Allemagne, comme prisonnier de guerre. Il est marié, sans enfant.

Il est prévenu de coups et blessures avant entraîné la mort par défaut de prévoyance et de précautions.

L'enquête a, en effet, établi que le signaleur a négligé de fermer les barrières, alors qu'il était averti de l'arrivée d'un train. Il explique qu'il espérait que l'autorail aurait eu le temps de passer avant l'arrivée du convoi

de marchandises, celui-ci étant retardé, croyait-il, par la présence d'un autre train en stationnement près du pont de Luxembourg. Ce dernier convoi était un train de minéral venant de la direction de Dinant et qui, se trouvant en détresse par suite d'avaries, bloquait la voie devant le train de voyageurs.

Jules Clitus, bien qu'assez jeune dans le métier, était connu comme un bon agent. Il avait suivi avec succès les cours spéciaux de signaleur et avait réussi brillamment ses examens. La terrible erreur, d'une fraction de seconde, a suffi pour déchaîner la catastrophe.

L'ÉTAT DES BLESSÉS.

Vendredi matin, l'état des blessés transportés à l'hôpital Saint-Camille, demeurait stationnaire.

Les nouvelles que nous recevons au sujet de M. Castremagne, de Sclayn, sont assez bonnes.

On avait craint de devoir amputer M. Fernand Dubois, de Wanze, atteint d'une fracture ouverte des deux jambes, mais les fractures ont pu être réduites dans de bonnes conditions et l'état du blessé est satisfaisant.

M. Michel Meerman, de Sclayn, est beaucoup moins gravement atteint et tous les autres blessés, dont M. Camille Dussart, de Gembloux, ont pu regagner jeudi leur domicile.

LE MARIAGE DE Mlle CASTREMANNE A ÉTÉ CÉLÈBRE JEUDI SOIR.

Le mariage de la deuxième fille d'un des blessés, M. Castremagne, devait avoir lieu jeudi matin à Sclayn.

À la demande expresse des parents, la cérémonie a eu lieu, à 20 heures, à la Maison communale et à 20 h. 30, en l'église de Sclayn, où M. l'abbé Lissoir, révérend curé, a uni devant Dieu Henri Van Gangel, de Sclayn, et Andrée Castremagne.

Abel BERGER.



M. Henri Hacourt, domicilié boulevard d'Herbatte, 75, à Namur.



M. Jacques Dejalive, domicilié 88, rue de Bruxelles, à Namur

Après la catastrophe de JAMBES

Une foule considérable a suivi les premiers cercueils

Une foule particulièrement nombreuse a assisté, samedi, à Namur et Saint-Servais aux funérailles des victimes de la catastrophe de Jambes.

A Namur, le service funèbre à la pieuse mémoire de M. Jacques Dejailly a été chanté en l'église cathédrale, à 10 h. 30; tandis qu'à 9 h., en l'église Saint-Joseph, étaient célébrées les obsèques de M. Eugène Roland.

A Saint-Servais, l'église du Sacré-Cœur était comble, à 9 h. 30, pour les funérailles de M. Adolphe Thiriet.

Celles de M. Henri Hacourt se dérouleront, ce lundi en l'église Saint-Nicolas. Dans toutes les localités qui perdent un de leurs habitants à la suite de la catastrophe, de nombreux fidèles ont escorté les morts jusqu'à leur dernière demeure.

L'état des blessés

Lundi matin, l'état de MM. Castremagne, de Sclayn et Dubois, de Wanze, hospitalisés à Saint-Camille, s'était nettement amélioré.

Le prix d'une cigarette

Nous avons recueilli de témoins qui se trouvaient dans la motrice au moment de la catastrophe, les détails suivants au sujet de la mort d'une des victimes. Cette personne était montée à Namur dans la motrice. Alors que le convoi arrivait à hauteur du pont de Jambes, le receveur lui fit remarquer qu'il était interdit de fumer dans la motrice mais qu'il pouvait le faire dans les remorques. Arrivé à l'arrêt de la place Communale de Jambes, le fumeur quitta la motrice et monta dans la première remorque.

Quelques minutes plus tard, il avait rencontré son destin !...

Le dispositif automatique de sécurité

L'émotion considérable provoquée par la catastrophe de Jambes a donné à réfléchir à bon nombre de nos concitoyens. Certains d'entre eux se sont souvenus d'un dispositif de sécurité qui aurait été adapté sur des passages à niveau et qui aurait rendu matériellement impossible l'ouverture des barrières lorsque le signal de passage d'un train était ouvert.

Cet enclenchement automatique, appelé par son nom, eût été d'une incontestable utilité dans le cas précis de l'accident survenu à Jambes.

Au passage à niveau de la place d'Hastedon, à Saint-Servais, où nous nous sommes rendus, aucun appareillage de ce genre n'existe. Selon des agents de la S. N. C. B. qui nous ont aimablement renseignés à cet endroit, ce système est installé sur certains passages à niveau mais pas sur ceux situés sur les routes à grande circulation. Son application provoquerait en effet, par suite du retard d'un train, la fermeture prolongée des barrières et de la perturbation dans le trafic routier.

On croit savoir, mais sans pouvoir être affirmatifs, qu'un enclenchement de ce genre aurait été placé à Jambes mais que de multiples réclamations des usagers de la route auraient provoqué son retrait.

Nous n'avons pas vérifié ce fait, mais il est incontestable que de nombreuses plaintes sont reçues annuellement par l'administration des chemins de fer au sujet de passages à niveau trop longtemps fermés au gré de certains.

La patience de nos contemporains n'est, en effet, pas très grande. On peut le regretter en l'occurrence, car la pratique de cette vertu éviterait sans doute bien des accidents.

On nous a parlé également d'un système de sécurité pour les tramways dont la mise en service à Jambes aurait été retardée par la difficulté de se procurer un matériel quasiment introuvable. A supposer même



Une des victimes de la catastrophe de Jambes, M. Edmond Gauthy, de Champion, père de cinq enfants.



M. Germain Boinon, d'Andenne, le receveur de l'autorail d'Andenne.

Une interpellation ?

Nous croyons savoir que M. le député Jaminet compte intervenir ce lundi, auprès de M. le ministre des Communications, pour demander notamment que les questions d'indemnisation des familles des victimes de la catastrophe de Jambes soient réglées au plus vite.

Deux administrations sont en cause : les Chemins de Fer et les Chemins de Fer Vicinaux. Il est possible que la seconde ait, elle aussi, une part de responsabilité. Il serait inadmissible, en tous cas, que des contestations entre ces deux administrations dépendant toutes deux d'un même ministre retardent en quoi que ce soit le règlement des indemnités dues.

Un incendie était possible

Détail que beaucoup de nos lecteurs ignorent, un gros camion-citerne à essence suivait de près, lors de l'ouverture du passage à niveau tragique, le camion gembloutois qui s'écrasa contre la cabine.

On imagine non sans effroi ce qui eût pu arriver si ce dernier véhicule avait été accidenté à la place du précédent.

L'essence répandue en grande quantité sur et à proximité d'un wagon chargé de paille aurait pu provoquer un terrible incendie qui eût encore ajouté à l'horreur de la catastrophe.

Un nouveau nom figure sur la liste officielle des blessés : celui de Mme Maria Calome, chaussée de Liège, 34, à Jambes.

La culpabilité du signaleur

Nous avons dit que M. Jules Clitus, de Floriffoux, le cabinier qui a ouvert le passage à niveau, oubliant qu'un train de marchandises était en section, avait été mis sous mandat d'arrêt.

Jules Clitus, qui était depuis peu de temps à la S. N. C. F. B., avait suivi avec succès les cours spéciaux donnés dans le train-école de signalisation et était considéré comme un élément de valeur. L'erreur tragique qu'il a commise souligne, avec du sang, l'écrasante responsabilité de ces agents, dont la moindre distraction, l'erreur d'une seconde, peut causer la perte de vies humaines.

Après l'effroyable accident dont il se sentait la cause, Jules Clitus était dans un tel état de prostration qu'il lui était à peine possible de répondre aux questions des enquêteurs. Le malheureux, livide et hagard, sanglotait.

La liste s'allonge

A la funèbre liste des victimes vient de s'ajouter un dixième nom.

Vendredi, vers 15 heures, M. Michel Mersmans, de Sclayn, a succombé à l'hôpital Saint-Camille.

Aucun choc à la motrice

Nous avons pu toucher, vendredi, une personne qui se trouvait dans la motrice au moment de l'accident.

Fait étrange, nous a-t-elle déclaré, nous avons été à peine bousculés. Nous avons entendu derrière nous un épouvantable fracas. Notre voiture n'a pas sauté des rails, l'attelage qui la reliait à la remorque ayant été directement brisé. Une fraction de seconde plus tôt, le train eût happé la motrice et la remorque. Le nombre des victimes eût été bien plus élevé !

L'état des blessés

Samedi matin, nous apprenons que l'état de MM. Henry Castremagne, de Sclayn, et Fernand Dubois, de Wanze, les blessés les plus gravement atteints de la catastrophe de jeudi, en traitement à l'Institut Saint-Camille, était satisfaisant.



M. Louis Dhaenens, de Courrière,

VERS L'AVENIR 11/3/1948

APRES LA CATASTROPHE

A la suite de la catastrophe de jeudi dernier, la Commission des Communications du Sénat a demandé d'entendre les fonctionnaires de la S.N.C.F.B. sur les conclusions de l'enquête menée par ceux-ci.

D'autre part, Mr Van Acker, Ministre des Communications, a adressé aux services de la police communale de Jambes ses vifs remerciements pour l'aide efficace apportée par les agents dans le sauvetage des victimes.

VERS L'AVENIR 13/3/1948

AUX VICINAUX

La S.N.C.V. annonce qu'à partir du 14 mars prochain, la desserte de la section Eghezée-Meux ne sera plus assurée.

SAUVENIERE UN AUTORAIL PREND FEU

Jeudi soir, l'autorail Gembloux-Sart-Risbart avait quitté Gembloux comme à l'habitude quand, à l'endroit où il quitte la chaussée de Tirlemont pour s'engager dans les campagnes de Walhain-St-Paul, une étincelle provoquée par un court-circuit amena un début d'incendie.

Grâce au sang froid du personnel, les voyageurs purent être évacués rapidement et on n'eut aucune victime à déplorer. Les extincteurs portatifs suffirent pour enrayer le sinistre.

Après l'enquête administrative menée par la S.N.C.V. et les constatations effectuées par la Gendarmerie de Gembloux, une motrice de secours put remorquer la première jusqu'au dépôt et acheminer les voyageurs avec un minimum de retard.

VERS L'AVENIR 17/3/1948

APRES LA CATASTROPHE DE JAMBES. L'INDEMNISATION DES VICTIMES

Monsieur le Député Jaminet vient de recevoir du Ministre des Communications, suite à sa demande, une lettre où il est dit notamment: " L'enquête préliminaire a démontré qu'à l'égard des victimes la S.N.C.F.B. et la S.N.C.V. sont solidairement responsables de l'accident. Aussi, les victimes seront-elles indemnisées. Dans le but de les aider, j'ai demandé à la S.N.C.F.B. de leur payer immédiatement une avance sur le montant des indemnités auxquelles elles auront droit.

Cette avance sera payée sous réserves de tous droits à faire valoir et sans aucune reconnaissance préjudiciable de sa part à l'égard de la S.N.C.V. qui semble partiellement responsable de l'accident."

VERS L'AVENIR 20/3/1948

ACCROCHAGES EN SERIE

Une série d'accidents s'est produite vendredi vers 15 h. 30, à proximité du pont de la Libération.

Un accrochage se produisit entre un taxi et une voiture.

Le tram n° 3 fut immobilisé par les nécessités de l'enquête. Un tram n° 8 venant du dépôt de Malonne se trouva lui aussi bloqué.

Une camionnette des commandos qui descendait de la place Wiertz se trouva prise dans l'embouteillage et vint se jeter contre l'arrière du tram 8 qui eut le butoir défoncé.

Bref, un beau bouillon. Heureusement, il n'y a pas eu accident de personnes.

S. N. C. V. LIGNE NAMUR-FORVILLE-MEEFFE-HANNUT

A partir du lundi 22 mars, le tram n° 169 quittant Namur-Gare à 16 h. 20 ne prendra plus les voyageurs qu'à destination de Marchovelette Chemin du Fort et au delà.

VERS L'AVENIR 24/3/1948

VRESSE SERVICE ESTIVAL D'AUTOBUS

Jeudi, s'est tenue à Vresse une importante réunion, à laquelle assistaient MM. Kennes, directeur de la S.N.C.V., Mathieu, secrétaire à la Commission de la S.N.C.V., des délégués du service provincial du tourisme, ainsi que de nombreux membres des syndicats d'initiative de la Basse Semois.

L'objet de cette réunion était la mise en service d'autobus reliant la Lesse à la Semois, ainsi que Bohan à Florenville.

Il est hautement souhaitable que ces deux services soient instaurés et tous les membres présents à cette réunion ne manqueront pas de leur accorder leur faveur la plus complète.

VERS L'AVENIR 25/3/1948

S. N. C. V. LIGNE ONOZ-FLEURUS

A l'occasion du cortège carnavalesque qui aura lieu le dimanche 28 mars 1948 à Fleurus, des trams supplémentaires seront mis en marche.

Les trams seront limités à Fleurus-Ville de 13 h. 40 à 19 h. 10.

VERS L'AVENIR 5/4/1948

DANS LA VALEE DE LA LESSE .NOUVEAUX HORAIRES:

Ligne Wellin-Rochefort:

Départs de Wellin: 6 h.30 - 11 h.05 (jeudi) - 13 h.30 - 16 h.10
19 h.30 (samedi-dimanche-lundi)

Départs de Rochefort: 7 h.20 - 12 h.25 (jeudi) - 15 h.05 - 17 h.30
20 h.55 (samedi-dimanche-lundi).

Arrêts à Wellin-Station, Fonds des Vaultx, Sourd d'Ave, Ave, Auffe, Hans/lesse, Beau Séjour, Rochefort-Gare.

Ligne Wellin-Graide: Départs de Wellin: 6 h.40 - 13 h.25.

Départs de Graide: 9 h.35 - 18 h.05.

Arrêts à Wellin-Station, Halma, Neupont, Château, Redu, Gembes, Porcheresse, Graide-Village, Graide-Station.

VERS L'AVENIR 7/4/1948

HORS DES RAILS

Lundi entre 16 h.15 et 17 h. un convoi des vicinaux roulait non loin du pont de Jambes en direction de Namur.

Soudain, pour une cause mal déterminée, un wagon chargé de rails sauta de la voie.

Il n'y eut aucun dégât matériel et le trafic ne subit qu'une légère interruption.

Mardi, au début de l'après-midi, la motrice n° 9264 de la ligne 8, Jambes- Belgrade, quittait le pont de Jambes pour regagner Namur lorsqu'elle dérailla, les quatre rails se trouvant en dehors de la voie. X

Les services compétents intervinrent rapidement et remirent en place la machine rebelle.

VERS L'AVENIR 8/4/1948

TRAMS SPECIAUX

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à l'occasion du moto-cross qui se déroulera à la Citadelle le dimanche 11 avril, le service 7 "Circuit de la Route Merveilleuse" sera assuré selon l'horaire ci-dessous:

Départs de Namur-Gare à 12 h.18, 12 h.48, 13 h.03, 13 h.18, 13 h.33, 13 h.48, 14 h.03, 14 h.18, 14 h.33, 14 h.48, 15 h.18, 15 h.48, 16 h.18, 16 h.48, 17 h.18, 17 h.48, 18 h.18.

Ce service sera supprimé en cas de mauvais temps.

VERS L'AVENIR 10/4/1948

LA CATASTROPHE DE JAMBES

Mr Clitus, garde barrière qui fut suspendu de ses fonctions après l'accident du passage à niveau, reprendre ses fonctions de signaleur à partir du 15 avril.

Cette décision a été prise par la direction du "Service des Accidents" en suite de l'enquête menée par la S.N.C.F.B.

Il semble donc que Mr Clitus, s'il a eu tort d'ouvrir le passage à niveau, ne doit pas supporter l'entière responsabilité de l'accident dû en partie, comme nous l'avons signalé, à des circonstances spécialement défavorables, notamment la présence d'un épais brouillard le matin de la catastrophe.

VERS L'AVENIR 19/4/1948

AUX TRAMS PRIMES D'ASSIDUITE

Un arrêté du Ministre des Communications a autorisé l'augmentation des tarifs d'un franc par voyage, aussi bien d'ailleurs pour les abonnés que pour les usagers ordinaires.

Cette mesure doit couvrir l'octroi de la prime d'assiduité au personnel.

Cette mesure est entrée en vigueur à Namur ce dimanche sans qu'aucun avis n'en prévint le public.

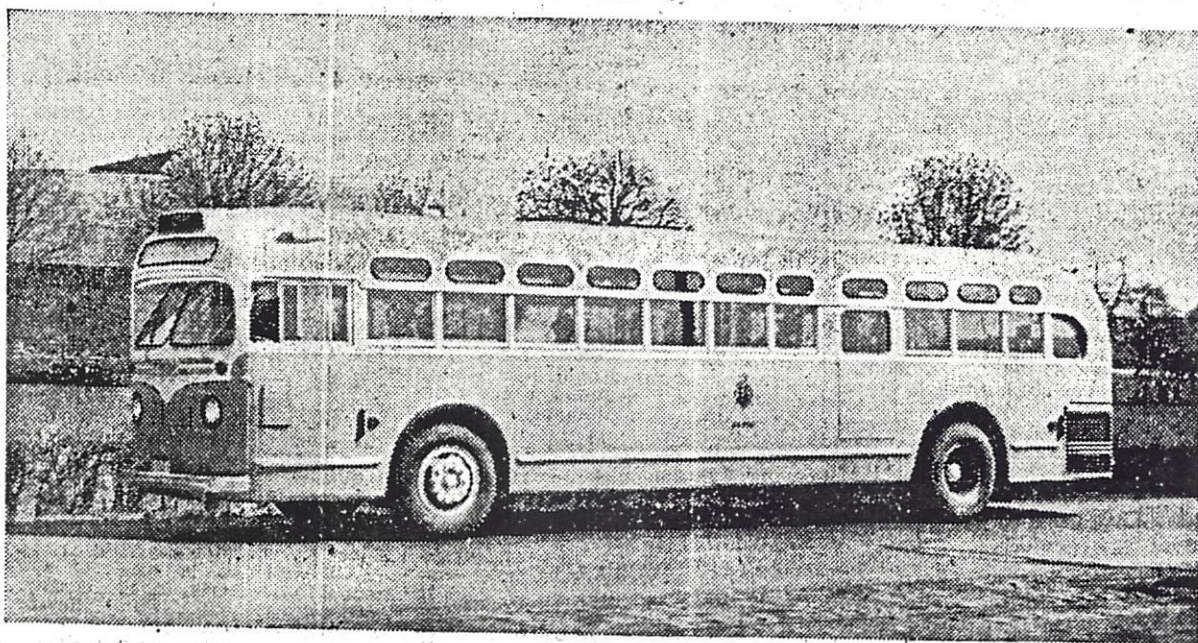
Il ne fallait pas rater l'occasion que présentait le premier beau dimanche de la saison: les tramways et autobus allaient être bondés.

Bien plus, les petits parcours allaient payer un supplément d'un franc, mais les parcours plus longs payeraient deux francs.

VERS L'AVENIR 28/4/1948

S. N. C. V. NOUVEAUX AUTOBUS

La modernisation des services vicinaux



La S. N. C. V. vient de mettre à l'essai sur l'une de ses lignes d'autobus un véhicule importé d'Amérique et équipé d'un moteur Diesel 2 temps, de 150 H. P., placé à l'arrière.

La boîte de vitesses est remplacée par un système de turbines hydrauliques. La vitesse du moteur est automatiquement adaptée à la vitesse du véhicule ainsi qu'à l'effort à fournir.

Ce dispositif assure une grande douceur de marche à tous les régimes et une grande facilité de conduite en même temps qu'une vitesse commerciale élevée sans entraîner des vitesses instantanées exagérées.

Le confort des voyageurs est particulièrement soigné grâce notamment à un système de conditionnement d'air et à une suspension très souple.

Voici une vue du prototype au cours des essais effectués dans notre province, à Bierwart.

D'autre part, les services techniques de la S. N. C. V. viennent de mettre au point un tracteur sur rails appelé à remplacer les vieilles locomotives bien connues.

Ce tracteur pèse dix-neuf tonnes et réalise des performances supérieures aux locomotives à vapeur de même tonnage.

Il est équipé d'un moteur Diesel 6 cylindres à deux temps de 155 C. V., le même que celui monté durant la guerre sur de nombreux tanks « Sherman », qui firent merveille en Afrique et en Europe.

VERS L'AVENIR 6/5/1948

LES TRAMS DE NAMUR

A l'occasion du concert qui sera donné le dimanche 9 mai par le grand orchestre Jacques Hélian, de la Radio Française, au Théâtre de Verdure, le service n° 7 "Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse" sera assuré comme suit:

Départs de la Gare à 10 h.18, 11 h.18, 14 h.18, 15 h.18, 15 h.28, 15 h.38, 16 h.18, 17 h.18, 18 h.18, 19 h.18.

VERS L'AVENIR 10/5/1948

PROFONDEVILLE TRAM HORS DES RAILS

La motrice du tram n° 6 a sauté des rails entre le dépôt de Fooz et Profondeville vers 20 heures.

Le convoi de secours est intervenu pour la remise de la motrice sur les voies.

Le trafic a subi une certaine interruption.

VERS L'AVENIR 14/5/1948

FETES DE PENTECOTE

Les départs de la ligne n° 8 auront lieu toutes les 5 minutes à partir de 13 h.03 à Namur-Gare, jusqu'à la fin du service.

D'autre part, à partir de 13 h. 48, les trams 8 seront limités à la rue du Commerce ou au pont de Jambes, côté Namur. Seuls les trams de la ligne Andenne-Huy suivront leur itinéraire habituel.

VERS L'AVENIR 24/5/1948

ACCROCHAGE

Samedi, dans le courant de l'après-midi, une voiture automobile en dépassant un tram en mouvement rue de Marchovelette, vira pour entrer dans la rue du Pont.

Au cours de cette manœuvre, le tram entra en collision avec l'auto dont la portière a été quelque peu endommagée.

VERS L'AVENIR 27/5/1948

LA COURBE ETAIT TROP BRUSQUE

Mercredi vers 16 heures, un convoi de marchandise des vicinaux venait de l'avenue des Combattants et après avoir traversé le pont du Tunnel, s'engageait sur le pont qui surplombe la ligne de Tirlemont, lorsque la locomotive sauta des rails à une courbe de la voie.

La longue rame de wagons s'immobilisa, provoquant une perturbation immédiate du trafic.

Il fallut plus d'une heure pour remettre la lourde machine sur les rails, et un transbordement des voyageurs dut être organisé sur la ligne n° 8 vers Belgrade.

VERS L'AVENIR 29/5/1948

ENCORE UN ACCROCHAGE AU PONT DU TUNNEL

Vendredi, vers 12 heures, un camion est entré en collision avec un tram n° 8, conduit par Mr Jean Aernoudts, de Salzinnes-les Moulins.

Le camion a subi quelques dégâts. La police de Namur a fait les constatations d'usage.

SERVICE D'AUTOBUS NAMUR-GARE-FLAVINNE

Depuis vendredi, le minimum de perception est fixé à 2 francs au lieu de 1 fr.50.

VERS L'AVENIR 2/6/1948

LE DERNIER DEPAVAGE AU PONT DU TUNNEL

L'entrée du pont du Tunnel, tant de fois dépavée et repavée, subit en ce moment sa dernière intervention chirurgicale.

Il s'agit cette fois d'enlever un tronçon de rail du vicinal rendu inutile par la pose récente des voies définitives.

VERS L'AVENIR 7/6/1948

UNE VOLTURE PRISE DE FLANC PAR LE TRAM

Samedi, vers 22 heures, une voiture Lancia, conduite par Mr Albert Lefevre, garagiste à Namur, s'engageait Br Ernest Mélot, venant de la Gare.

Un camion qui le précédait empêcha Mr Lefevre de voir à temps un tram 5 conduit par Mr Georges Collin qui roulait en sens inverse.

Le tram prit le flanc de la voiture et la traina sur une longueur de 6 mètres.

Par bonheur, Mr Lefevre est sorti indemne de l'accident, mais sa voiture est en piteux état.

La police de Namur a fait les constatations.

VERS L'AVENIR 9/6/1948

LE TRAM 8 ET L'AUTOMOBILE

Mercredi, vers 8 heures, un tram 8 de la ligne Jambes-Belgrade, conduit par Mr Eugène Detrixhe, de Wépion, est entré en collision avec une voiture conduite par Mr André Heidebroek, de Bruxelles.

La voiture a évidemment fait les frais de cette brusque rencontre mais il n'y a pas eu de blessés.

La police de Namur a constaté l'accident.

VERS L'AVENIR 10/6/1948

LES TRAMS

A la suite de travaux exécutés à la caserne des Cadets, à Namur, les trams n° 5 seront supprimés toute la journée du jeudi 10 juin, entre la rue St-Nicolas et le Faubourg, et remplacés sur ce tronçon par un service d'autobus qui respectera l'horaire habituel avec transbordement des voyageurs à l'arrêt de la rue St-Nicolas.

Il est à noter que ce service de substitution ne desservira pas l'arrêt des Cadets.

VERS L'AVENIR 11/6/1948

ACCROCHAGE

En voulant éviter un cycliste, chaussée de Waterloo, un camion fut tamponné par un tram qui roulait dans la même direction.

Une cargaison d'oeufs qui se trouvait dans le camion passa automatiquement au stade d'omelette.

Le conducteur du camion et son compagnon se plaignent de douleurs internes.

La Gendarmerie de Namur a fait les constatations.

VERS L'AVENIR 18/6/1948

NOS TRAMWAYMEN

Nos tramwaymen ne veulent pas laisser le monopole de la courtoisie aux agents de police.

Au pont de Jambes, une voiture s'arrête à bout se souffle sur les voies du vicinal, bloquant ainsi tous les trams partant vers la gare.

Le wattman, sans hésiter applique le butoir de sa motrice contre le pare-choc de la voiture et, délicatement et sans heurts, aida la voiture à reprendre haleine. Après avoir toussé quelques fois, celle-ci se remit en route.

VERS L'AVENIR 21/6/1948

ONOZ DERAILLEMENT

Le tram électrique de la ligne Namur-Onoz-Fleurus quittant Namur à 17 heures 30 a déraillé dans la courbe de l'Orneau, peu avant d'arriver à la gare vicinale d'Onoz.

L'accident dont on ignore les causes exactes a provoqué une certaine perturbation dans le service.

On ne déplore aucun accident de personnes et les dégâts sont peu importants.

VERS L'AVENIR 26/6/1948

HAN S/ LESSE AUX GROTTES

Les Vicinaux ont réalisé un gros effort pour intensifier le service des trams entre Han-sur-Lesse et la Gare de Rochefort.

Remise de décorations civiques aux vieux serviteurs de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux

Une importante remise de décorations aux vieux serviteurs de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a eu lieu dimanche au Château de la Citadelle de Namur.

Les personnalités suivantes avaient bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie : M. Manigart, député permanent et président de la Commission provinciale des Vicinaux et Autobus, remplaçant M. le Gouverneur; M. le Premier Echevin Servais, remplaçant M. le Bourgmestre; M. Deheuffe, greffier provincial; M. Martin, chef de cabinet de M. le Gouverneur; M. l'échevin Woitrin; M. Kennes, ingénieur en chef du Groupe Namur-Luxembourg de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux; MM. Royen et Barbier, ingénieurs à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

M. Kennes, ingénieur en chef, ouvre la séance en saluant les personnalités présentes. Il évoque le souvenir de cinq agents décédés par suite de faits de guerre et qui auraient dû recevoir la décoration civique à laquelle ils ont droit. Il magnifie le travail loyal et persévérant de tous les jubilaires.

M. le Premier Echevin Servais prend la parole à son tour et apporte le salut de la Ville de Namur à ceux qui ont œuvré et collaboré au bon renom de la Ville.

M. le député Manigart parle ensuite au nom de la Province et ajoute des mots élogieux pour le travail dévoué et constant des héros du jour.

Il est procédé à la remise des décorations (diplômes et bijoux).

Ont reçu la Croix Civique de 1re classe, 35 années de service) : MM. Camille Bare, chef de section; Louis Delneste, chef de service; Georges Anslot, chef de service; Camille Gosseye, chef de service.

Ont reçu la Croix Civique de 2e classe : MM. Gaston Eloy, chef de station; Armand Duchâteau, commis; Joseph Tonneau, contremaitre; François Garot, brigadier; Emmanuel Mahoux, chef de station; Eugène Hennon, chef de station; Isidore Renquet, brigadier; Jules Schmitz, chef-receveur; Victor Pecheur, chef-receveur; Jules Danloy, receveur; Louis Eloy, machiniste-instructeur; Marcel Riguelle, sous-chef des voies; Arthur Dossogne, commis; Joseph Crucifix, chef-receveur; Léon Pierre, chef-receveur; Joseph Chabottier, chef des voies; Louis Rollin, chef de station; Adrien Bols, chef-receveur; Joseph Mathéze, chef-receveur; Albert Philippe, chef de station; Jean-Pierre Fereisen, chef-receveur; Ferdinand Lemaire, brigadier-ajusteur; Léon Godfroid, commis; Marcel Vanhulst, chef-receveur; Joseph Ramelot, sous-chef des voies.

Ont reçu la Médaille Civique de 1re classe : MM. Léon Collin, machiniste; Joseph Dieudonné, machiniste; Isidore Dieudonné, machiniste; Gustave Ernould, machiniste; Joseph Léonard, machiniste de 1re classe; Auguste Taziaux, chef-piocheur; Oscar Klaié, chef-piocheur; Victor Lapierre, chef-piocheur; Georges Barbeaux, machiniste; Auguste Kuten, machiniste; Edouard Coby, chef-piocheur; Joseph Hock, machiniste; Ernest Lambert, machiniste; Frédéric Lizin, chef-piocheur; Ernest Romain, chef-piocheur; Arthur Campin, machiniste; Léon Coune, machiniste; Albert Verlaine, machiniste.

Ont reçu la Médaille Civique de 2e classe : MM. Lambert Delhaise, manœuvre; Jean-Baptiste Lejeune, manœuvre; Hector Goffart, ajusteur; Célestin Paul, chaudronnier; Adolphe Louviaux, wattman; Armand Malevez, menuisier; Louis Adam, piocheur; Jules Bertrand, peintre; Edouard Rodric, manœuvre; Prosper Roufosse, piocheur.

25 années de service

Ont reçu la Médaille Civique de 1re classe : MM. Georges Montellier, receveur; Ferdinand Ringlet, commis; Lucien Gillet, sous-chef des voies; François Milquet, sous-chef des voies; Félicien Dubucq, brigadier; Walther Habran, chef de mouvement; Gustave Nique, receveur; Henri Houet, chef-receveur; Jules Foncoux, commis; Joseph Toul, chef de station; Albert Jaumotte, brigadier d'atelier; Adelin Guiot, receveur; Florimond Grégoire, chef-receveur; Paul Wagneur, comptable; Jean Lefèvre, chef de station; Arthur Lambert, receveur; René Lorent, receveur; Camille Brandt, chef de service; Léon Hance, chef-receveur; Aimable Solbreux, brigadier-ajusteur; Paul Leflot, commis; Désiré Gemine, commis 1re classe; Pierre Grégoire, commis 1re classe; Vital Crasset, chef de dépôt; Fernand Timson, receveur; Désiré Dessambre, brigadier-ajusteur; Emile Corbaye, chef-receveur; Auguste Grenson, brigadier-forgeron; Eloi Gustin, brigadier-ajusteur; Armand Rousseau, chef-receveur; Camille Vierset, chef de mouvement; François Platton, receveur.

Ont reçu la Médaille Civique de 2e classe : MM. André Billiaux, machiniste; Octave Lefèvre, chef-piocheur; Arsène Houssier, chef-piocheur; François Delcommène, chef-piocheur; Joseph Verlaine, machiniste; Edouard Gilbert, machiniste 1re classe; Joseph Hussin, chef-piocheur; Georges Rondia, machiniste 1re classe; Joseph Libert, machiniste 1re classe; Joseph Romainville, machiniste; Florent Delcourt, chef-piocheur; Camille Paulet, machiniste 1re classe; Joseph Delcommène, chef-piocheur; Nestor Paul, chef-piocheur; Joseph Kuten, machiniste; Lucien Gobert, chef-conducteur; Joseph Closquet, chef-piocheur; Edmond Bay, machiniste; Adolphe Massart, chef-piocheur.

Ont reçu la Médaille Civique de 3e classe : MM. Joseph Lacroix, paveur; Eugène Renneson, conducteur; Armand Hagniot, ajusteur; Jean Henrioult, wattman; Alphonse Chapelle, manœuvre; Joseph Pène, wattman; Charles Lemille, wattman; Léon Debouge, manœuvre; Louis Dock, piocheur; Oscar-Jules Renard, ajusteur; Joseph Hattert, piocheur; Jean-Pierre Gœdert, piocheur; Jules Roland, conducteur; Alphonse Robaye, piocheur; Emile Copois, velleur; Olivier Noiset, piocheur; Ernest Matagne, piocheur; Eohrem Delbruyère, piocheur; Joseph Georis, forgeron; Jules Leclercq, wattman; Jules Goffin, wattman; Louis Michaux, wattman; Edouard Dufaux, menuisier; Emile Ronveaux, ajusteur; Léon Joly, ajusteur; Joseph Lejeune, piocheur; René Dutilleux, wattman; François Tous-saint, piocheur; Léon Decœur, piocheur; Léon Vidick, piocheur; Octave Colot, visiteur; René Hardenne, piocheur; Octave Leclercq, piocheur; Joseph Guiot, piocheur; Edouard Dethise, ajusteur; Léon Collin, piocheur; Alphonse Hinque, piocheur; Waldor Closquet, piocheur.

Après le vin d'honneur et le cigare servis dans le cadre somptueux d'une salle du Château de Namur, des photos furent prises et laisseront un souvenir durable et tangible de cette émouvante cérémonie.

Les décorés s'en retournèrent alors en continuant le magnifique circuit de la Citadelle dont un service spécial avait été organisé à leur intention.



VERS L'AVENIR 7/7/1948

MALONNE BLESSEE PAR UN TRAM

Vendredi soir, au lieu-dit "Gueule du Loup", une cycliste, Mme Georgette Vanberck, domiciliée à la Majolique à Malonne, fut surprise par un tram électrique se dirigeant de Malonne vers Namur.

Projetée contre le tram à la suite d'une fausse manoeuvre, elle fut grièvement blessée à la tête.

Transportée à la clinique Ste-Elisabeth où on décela une fracture du crâne, elle succomba à ses blessures mardi à 5 heures du matin.

La Gendarmerie et la Direction des Vicinaux ont mené l'enquête, tandis que le Parquet descendait sur les lieux.

VERS L'AVENIR 12/7/1948

ACCROCHAGES

Un accrochage s'est produit samedi à 19 heures 50, place de la Gare, entre un camion de la S.N.C.V. et une auto qui quittaient tous les deux le stationnement.

Dimanche, à 12 heures 20, au même endroit, une collision s'est produite entre un car et un tram.

Dans les deux cas, des dégâts matériels légers ont été constatés par la police de Namur.

VERS L'AVENIR 27/7/1948

MALONNE HORS DES RAILS

Le tram à vapeur Bois-de-Villers-Namur a déraillé au lieu-dit "Fonds des Buses". Aucune personne ne fut blessée, mais il a fallu trois heures d'efforts pour remettre la machine en place.

Le service a subi quelques perturbations.

VERS L'AVENIR 2/8/1948

AUTOBUS NAMUR-HAMBRAINE-EGHEZEE-WASSEIGES

Pendant la réfection du tronçon de route Branchon-Wasseiges, le service d'autobus Namur-Hambraine-Eghezée-Wasseige sera limité à Branchon-Eglise.

VERS L'AVENIR 3/8/1948

DERAILLEMENT DE TRAM

Le tram de Profondeville quittant Namur à 19 h. 40 a déraillé avenue Baron de Moreau, à hauteur de l'aiguillage de la ligne de la Citadelle.

Ce n'est qu'après une demi-heure d'efforts, alors qu'un violent orage sévissait, que la motrice a pu être remise sur les voies.

Des trams spéciaux descendant de la Citadelle, ont été bloqués pendant ce temps.

VERS L'AVENIR 9/9/1948

SERVICE SPECIAL D'AUTOBUS POUR ORVAL

A l'occasion des cérémonies de la consécration solennelle de la Basilique Notre-Dame d'Orval, la S.N.C.V. organise, le dimanche 12 septembre 1948 un service d'autobus en direction d'Orval.

Départ de Namur-Square à 7 heures. Retour de Florenville vers 18 heures.

Inscriptions à la Direction de la S.N.C.V. avenue de Stassart, 12 à Namur, service du Mouvement, ou bureau de Namur-Square

VERS L'AVENIR 16/9/1948

PLAIDOYER POUR LE TRAM DE 9 h.

Un lecteur, habitué du tram de 21 h. 10 vers Malonne, nous écrit:

" La S.N.C.V. qui se fait un devoir de satisfaire les demandes de services spéciaux pour Namur ne pourrait-elle avoir un geste de compréhension en faveur des voyageurs de la ligne Namur-Malonne-Malpas qui seraient très heureux si lors du prochain changement d'horaires la société maintenait le tram de 21 h. 10 partant de Namur en direction de Malonne (Malpas), au moins le dimanche."

VERS L'AVENIR 18/9/1948

SAINT-SERVAIS MORT SUBITE

Vendredi vers 10 heures, Madame Nolet, domiciliée à Namur, rue Léanne,

s'affaissa inanimée en descendant du tram 8 à l'arrêt du Pont de Bois.

Un médecin, appelé d'urgence, ne put que constater le décès dû à une congestion cérébrale.

A LA S.N.C.V.

Un lecteur, membre de la Fédération Nationale des Invalides, nous écrit:

" Suivant le nouveau tarif de la S.N.C.V. de Namur, le minimum est de 2 frs 50. Il eut été logique que nous, invalides, bénéficiant de 75% sur les prix, nous payions 0,625 fr, soit pour la facilité des receveurs 0,75 fr. Nous aurions approuvé.

Mais les Vicinaux namurois ont décidé 1 fr. De quel droit ? Nos cartes de réduction sont cependant formelles et nous donnent droit au transport à prix réduit de 75% sur les chemins de fer de la Société Nationale, des Compagnies et des Vicinaux. La S.N.C.B. respecte nos droits. Pourquoi la S.N.C.V. ne les respecte-t-elle pas ?

De même sur les autobus mis en service par la société, nos droits sont lésés et également sur les lignes Namur-Huy et Namur-Forville.

La S.N.C.V. ne pourrait-elle revoir ses tarifs et nous rendre justice ? Les invalides apprécieraient son geste."

VERS L'AVENIR 4/10/1948

DERAILLEMENT DU TRAM A FOOZ

Dimanche, vers 16 heures, le tram n° 4 Namur-Profondeville arrivait entre Fooz et les Collets lorsqu'une remorque sauta des rails.

Il n'y eut ni victimes ni dégâts importants.

Pour remédier à la perturbation causée au trafic, un autobus a été mis en service dimanche soir.

VERS L'AVENIR 5/10/1948

ACCIDENT DE ROULAGE

Dans la nuit de lundi à mardi, la voiture de Mr Demeffe, entrepreneur à St-Servais, venait de la place Léopold vers la Place de la Gare.

A ce moment, un tram débouchait du terre-plain, pour s'engager dans la rue de Fer.

Une violente collision se produisit entre les deux voitures et la voiture de Mr Demeffe fut fortement endommagée

Fort heureusement, le conducteur s'en tire sans aucune égratignure.

VERS L'AVENIR 8/10/1948
LIGNES ELECTRIQUES DE NAMUR

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du dimanche 10 octobre prochain, l'arrêt observé actuellement rue de Marchovelette sera déplacé d'une cinquantaine de mètres pour s'effectuer au Marché-St-Remy, avant l'aiguillage de la voie empruntant l'avenue Golenvaux.

VERS L'AVENIR 12/10/1948
A L'ATTENTION DE LA S.N.C.V.

Un groupe de lecteurs nous demande d'intervenir auprès de la direction provinciale de la S.N.C.V. afin qu'elle veuille bien envisager un service intensif d'autobus les 31 octobre et 1er novembre, à partir de 13 heures, entre la Gare de Namur et le Cimetière de Bricgniot.

Nous transmettons bien volontiers cette demande aux autorités compétentes en espérant qu'elles voudront bien y donner suite dans l'intérêt de tous les namurois qui se rendent à la Toussaint au Cimetière de Bricgniot.

VERS L'AVENIR 22/10/1948
SALZINNES TRAM CONTRE AUTO

Jeudi, vers 17 heures 30, rue Alfred Becquet, non loin de l'hôpital militaire, une voiture appartenant à Mr Marcel Vallée, de Rocourt, dans laquelle avait pris place Madame Leroy, de Bressoux, était en stationnement à 50 centimètres de la voie du tram, ayant perdu son pot d'échappement que son conducteur recherchait. A ce moment, survint le tram 4 conduit par Mr Gustave Scailteur de Namur et le choc se produisit. Madame Leroy fut blessée à la tête et transportée à la clinique Ste-Elisabeth.

Les dégâts matériels sont assez importants. Le côté droit de la voiture est complètement démoli. La police de Namur a fait les constatations d'usage.

VERS L'AVENIR 25/10/1948
WEPION ACCIDENT

L'arrêt du tram Namur-Profondeville non loin de l'hôtel Pairy-Bonnier a été le théâtre d'un violent tamponnement dont les conséquences se limitent miraculeusement à des dégâts matériels importants.

Le tram Namur-Profondeville revenant vers Namur, stationnait à cet endroit. La charrette de Mr Vandendaele, marchand de poissons et légumes de Salzinnes, stationnait à quelques mètres à gauche du tram.

Soudain, pour des raisons mal définies, un camion appartenant à l'entrepreneur Bruyninckx, de Namur, qui arrivait de Namur à bonne allure, se jeta sur une des remorques du tram puis contre la charrette de Mr Vandendaele qui fut complètement détruite, le cheval, légèrement blessé, prenant le mors aux dents en direction de Profondeville et étant rattrapé par des passants après avoir failli renverser un jeune garçon.

Le camion et la remorque du tram ont subi également des dégâts.

Le garde champêtre de Wépion procéda aux premières constatations, et fut bientôt rejoint par la Gendarmerie de Namur.

VERS L'AVENIR 27/10/1948

BOUILLON GRAVE ACCIDENT DE TRAM

Mardi matin, un tram vicinal de la ligne de Pussemange à Bouillon a déraillé dans la courbe précédant l'entrée du tunnel avant le pont de France.

La motrice et trois wagons chargés de bois de mine se sont renversés.

Un voyageur a été tué. Un autre a été grièvement blessé et plusieurs légèrement atteints.

VERS L'AVENIR 30/10/1948

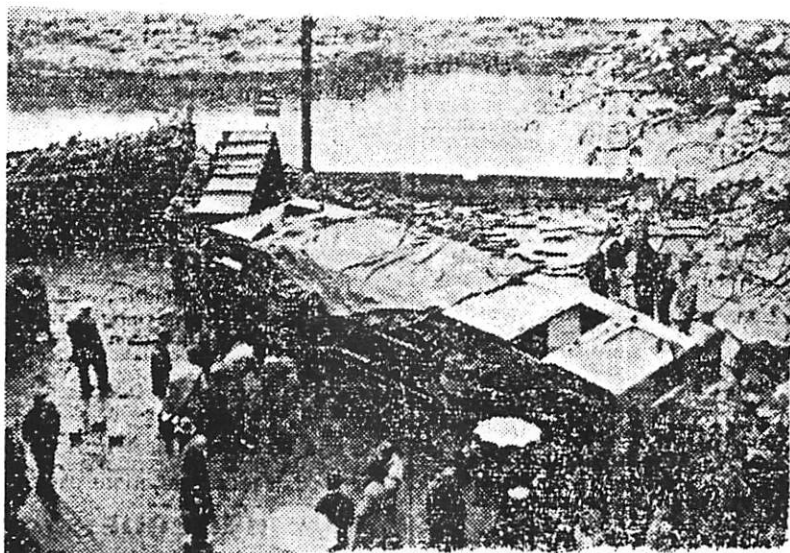
LIGNES ELECTRIQUES DE NAMUR

Le 31 octobre et le 1er novembre prochains, le service des trams n° 8 Jambes-Belgrade, sera assuré toutes les dix minute.

De plus, un service de cinq en cinq minutes sera assuré de la Place d'Armes et de Belgrade-Village entre 9 h.03 (Place de la Gare) et 16 h.33 (Place d'Armes).

Les mêmes jours, un service d'autobus sera assuré entre 9 h. 40 et 6 16 h.55, entre Namur-Gare et Bricnlot-Cimetière.

L' ACCIDENT DE BOUILLON



Nous avons rapporté, dans nos précédentes éditions, le tragique accident du vicinal Pussemange-Bouillon, dans lequel M. Vital Bodet, âgé de 32 ans et domicilié à Sugny, trouva la mort. Il y eut en outre plusieurs blessés. Notre cliché représente la voiture et les wagons de bois renversés à l'entrée d'un tunnel, à quelques centaines de mètres de Bouillon.
(Cliché « Vers l'Avenir ».)

VERS L'AVENIR 12/11/1948

SERVICE D'AUTOBUS NAMUR-PERWEZ

Eu égard au nombre réduit d'usagers empruntant les voyages supplémentaires organisés à titre d'essais entre Namur-Gare et Saint-Marc, place communale et retour, la S.N.C.V. a été forcée de supprimer ces services à partir du lundi 15 novembre prochain.

VERS L'AVENIR 19/11/1948

TRAM CONTRE AUTO

Jeudi, vers 10 h. 50, rue Emile Cuvelier à Namur, une collision s'est produite entre un tram n° 5 et une auto pilotée par Mr Georges Polet, de Boninne.

On ne déplore que des légers dégâts matériels.

La police de Namur a procédé à l'enquête.

VERS L'AVENIR 26/11/1948

SCLAYN TRAM CONTRE AUTO

Jeudi, l'autorail Namur-Andenne-Huy qui avait quitté Namur à 15 heures 10 arrivait au lieu-dit Cité Tonglet à l'entrée de Sclayn lorsqu'il se trouva subitement devant une voiture. Il s'agissait de l'auto de Mr Charles Rigot, instituteur à Sclayn qui, sortant de son garage, s'engageait sur la chaussée.

Le choc projeta sur la grand-route la voiture prise de plein flanc.

Il n'y a eu miraculeusement pas de victimes, mais la voiture est complètement hors d'usage.

VERS L'AVENIR 27/11/1948

RECONSTRUCTION DU DEPOT DES VICINAUX

Le dépôt des Vicinaux établi à la Gueule du Loup a, comme on le sait, été détruit à deux reprises durant la guerre.

A la fin de 1941, un incendie éclata dans le hangar et le réduisit en poussières. Toutes les motrices et les remorques furent calcinées. Les Vicinaux ignorent toujours la cause exacte du sinistre. On croit cependant qu'il s'est déclaré fortuitement.

La régie décida de reconstruire un hangar identique, mais le dépôt devait encore subir les rigueurs de la guerre. En 1944, lors des bombardements de Ronet, il fut touché par plusieurs bombes et complètement anéanti, et une motrice fut projetée dans la Sambre.

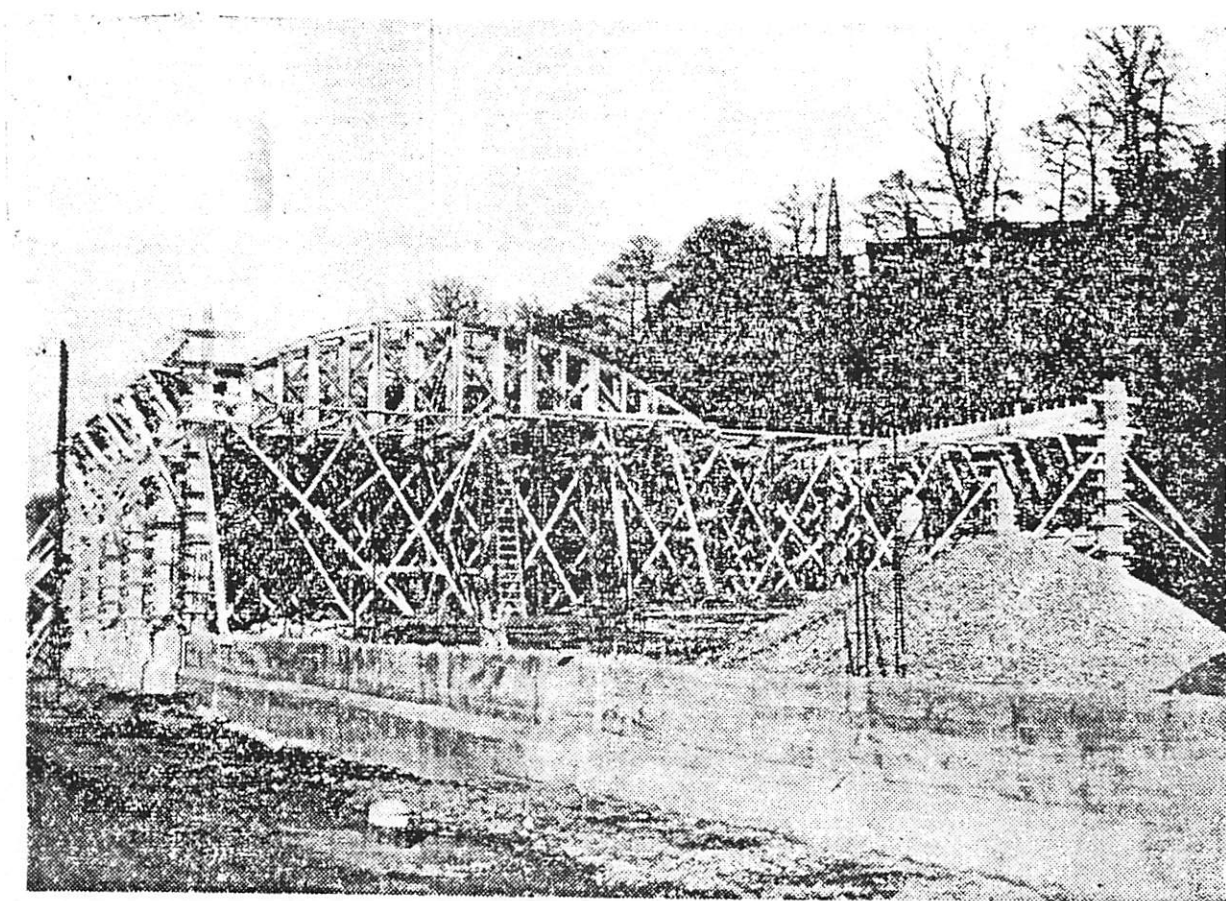
Au cours d'un concours-type, la régie des Vicinaux a décidé de confier la reconstruction du dépôt à la firme Duchesne de Strée-Huy.

D'après les plans, le nouveau hangar aura 125 mètres de long, 22 mètres de large et 10 mètres de haut. Toute la construction se fera en béton armé.

Après avoir édifié un mur de soutènement, les ouvriers ont entrepris la construction proprement dite.

La régie des Vicinaux a donné 250 jours à l'entrepreneur pour l'accomplissement des travaux.

D'ici un an, les trams pourront se blottir à nouveau dans leur ancien dortoir.



Nous avons dit que le dépôt des trams, situé au lieu-dit « Gueule du Loup », à Salzinnes, et qui avait été détruit par les bombardements de Ronet, était en reconstruction. Voici une vue du vaste chantier. (Ph. « Vers l'Avenir ».)

DOUBLE ACCIDENT

Vendredi, vers 10 h. 45, une Citroën grise conduite par Mr Antoine Cavalier, de Jambes, roulait vers le pont de Jambes lorsqu'elle fut accrochée par un tram n° 8 piloté par le wattman Aimé Duquet, de Belgrade.

Le tram prit l'auto en écharpe avec son marchepied avant droit.

La Citroën fut traînée sur quelques mètres et finit par accrocher elle-même une voiture en stationnement. Les dégâts matériels aux deux véhicules sont très importants.

Il n'y a pas eu de blessés. La police de Namur a enquêté.

VERS L'AVENIR 29/11/1948
ROCHEFORT UN NOUVEAU TRAM

Un nouveau tram circulera à titre d'essai, entre Wellin et Rochefort.

Il quittera Rochefort à 7 h. 40 pour arriver à Wellin à 8 h. 25, et repartira à 9 heures pour être à Rochefort à 9 h. 45.

Le matin, il part après l'arrivée des trains de 6 h. 11 et 7 h. 36 venant de Jemelle et de Dinant et à 9 h. 45, il donne correspondance au train de 10 h. 19 vers Houyet-Dinant.

VERS L'AVENIR 30/11/1948

WEPION AUTO LAMINEE PAR UN TRAM

Un accident de roulage qui aurait pu avoir des conséquences très graves s'est produit lundi vers 19 h. 30, chaussée de Dinant à Wépion, en face du restaurant du Père Courtin.

Une auto essaya de passer entre une voiture en stationnement et le tram venant de Wépion, mais l'espace était trop étroit et la voiture aventurée dans le défilé eut l'aile gauche rabotée par le tram.

Tout se borne à des dégâts matériels importants.

VERS L'AVENIR 3/12/1948

BELGRADE SOIREE DES TRAMWAYMEN

Le cercle récréatif des tramwaymen de Namur organise ce dimanche 5 décembre à 17 heures, en la salle Dejollier à Belgrade, une grande soirée wallonne suivie de bal.

Au programme: l'Ania, comédie en trois actes de G. Fays et El T.S.F. Zidore, vaudeville en un acte.

Le bal sera animé par l'orchestre Black and White.

VERS L'AVENIR 6/12/1948

PAS DE TRAMS A NAMUR CE LUNDI

Une grève de 24 heures ayant été décidée à l'échelon national, notre ville est atteinte par cette mesure.

Aucun tram ne doit circuler à Namur ce lundi.

Les autobus de la S.N.C.V. seront évidemment compris dans cette grève.

JAMBES TRAM CONTRE CAMION

Samedi, vers 19 h. 50, le tram 8 se dirigeant vers Namur est entré en collision avec un camion automobile de Maldeghem.

Le camion a subi quelques dégâts.

Enquête par la Police de Jambes.

VERS L'AVENIR 8/12/1948

UNE SEPTUAGENAIRE A LA JAMBE SECTIONNEE PAR UN TRAM A SAINT-SERVAIS

Mardi vers 17 heures, Madame Henrotin, domiciliée à St-Servais, rue de Gembloux, traversait la chaussée de Waterloo. Elle s'arrêta pour laisser passer un cycliste, mais, étant atteinte de surdit , n'entendit pas arriver un tram n' 8 de la ligne Namur-Belgrade, qui remontait la chauss e, et reprit sa marche.

Malgr  tous les efforts du wattman, le tram ne put s'arr ter   temps et Madame Henrotin fut pr cipit e sous le tram et eut la jambe gauche sectionn e   hauteur du genou.

Transf r e   la clinique Ste Elisabeth, elle y d c da une heure apr s son admission.

La police de St-Servais fit les premi res constatations et organisa le service d'ordre bien n cessaire. En effet, sur la chauss e stationnaient de nombreux trams bloqu s par la motrice du tram n' 8.

VERS L'AVENIR 18/12/1948

COLLISION

Vendredi matin, un camion du r giment des blind s, pilot  par le militaire Th odore Berdekens, est entr  en collision chauss e de Dinant   La Plante avec un tram n' 1 conduit par Mr Louis Dumont.

Tout se borne   des d g ts mat riels.

VERS L'AVENIR 20/12/1948

TRAM CONTRE CAMION

Un accrochage s'est produit dimanche   19 h. 15 entre un camion pilot  par Mr Paul Vandersleyen de St-Josse-Ten-Noode et un tram n' 4 qui d bouchait de la rue Godefroid. D g ts mat riels.

VERS L'AVENIR 22/12/1948

LES TRIBULATIONS DU TRAM N° 8

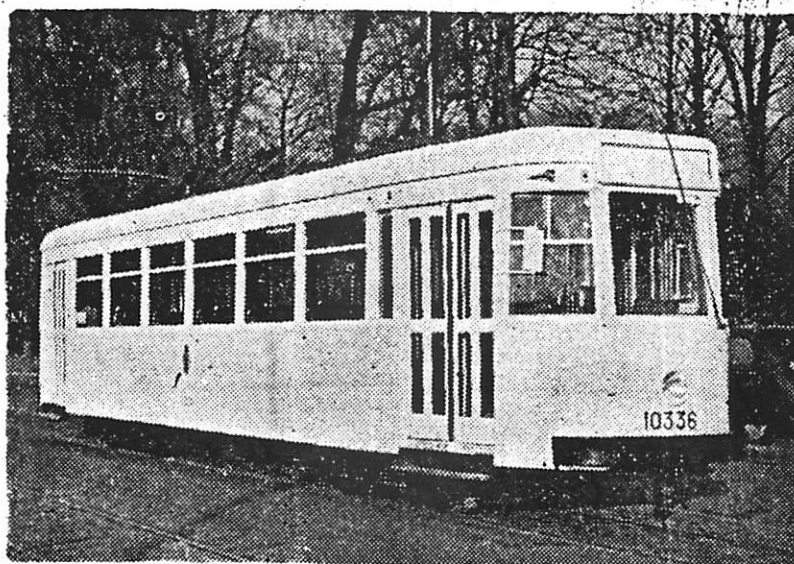
Mardi, vers 16 h.15, un tram n° 8 de la ligne Belgrade-Jambes qui descendait vers la Gare de Namur est sauté des rails au beau milieu du pont de fer qui surplombe la ligne Namur-Tirlemont.

Il n'y a pas eu de victimes ni de dégâts sérieux.

La remise sur rails de la motrice en difficultés a pris quelque temps et le trafic a subi un certain encombrement.

VERS L'AVENIR 26/12/1948

Une nouvelle motrice pour les Vicinaux



Voici la nouvelle motrice électrique entièrement construite dans les ateliers de la S. N. C. V., qui sera prochainement mise en service. Les deux plates-formes, bien dégagées, donneront place à quarante-quatre voyageurs debout. Il n'y a pas de cloisons intérieures et de larges banquettes offriront trente-trois places assises. Innovation intéressante, un éclairage à tubes fluorescents a été réalisé. (Belga)

VERS L'AVENIR 8/1/1949

AUX VICINAUX

Des usagers de la ligne Andenne-Ciney nous font part des doléances suivantes:

" Les usagers du vapeur de 17 heures 20 vers Ciney se demandent quand la Société des Vicinaux décidera de mettre à leur disposition une motrice plus rapide que la brave locomotive qui les remorque chaque jour ?

Quelle ne fut pas leur surprise de voir mercredi une splendide motrice tirer le train quotidien de wagons T.P.B.C. ?

Ainsi donc voilà les briques réfractaires mieux servies que les voyageurs !

Quel argument technique plaide en faveur du maintien de la locomotive si poussive ?

La rampe de Bierwart, qui passe pour être plus raide que celle d'Ohey, est cependant parcourue par une motrice.

S'il y a une motrice libre pour les marchandises pourquoi ne pas l'affecter à un tram de voyageurs ?

VERS L'AVENIR 13/1/1949

MALONNE UN DERAILLEMENT

Alors qu'une rame de wagons vides venant de Lesves s'engageait dans la dangereuse courbe d'Insevaux (Malonne), un des wagons sauta des rails et roula sur le ballast pendant une vingtaine de mètres.

Le trafic fut immobilisé pendant plusieurs heures.

Il est à noter que ce n'est pas le premier accident de ce genre qui se produit à cet endroit.

VERS L'AVENIR 20/1/1949

UNE MOTRICE DEVALE UN TALUS

Quand une motrice quitte le droit chemin

Mardi soir, après leur service, les voitures de la S. N. C. V. regagnaient, comme chaque soir, leur « domicile ».

Vers 10 h. 30, deux motrices, l'une remorquant l'autre, s'engageaient, à vitesse réduite dans la dangereuse courbe au heudit « Aux Balances », exactement à proximité des nouveaux dépôts des vicinaux. Soudain, pour une cause encore indéterminée, la seconde voiture quitta la voie, et, dévalant le talus, vint s'arrêter dans un chemin situé quelques mètres plus bas, contre le mur d'une propriété voisine.

On ne note, au premier examen, que des dégâts matériels relativement

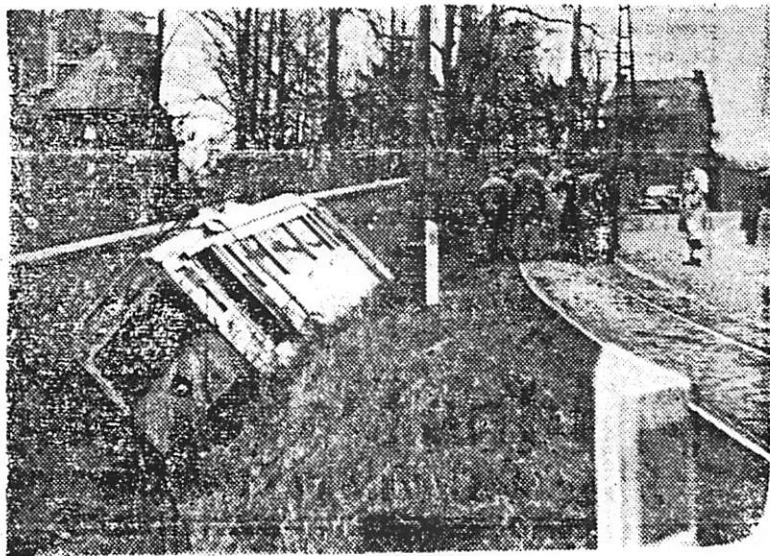
réduits, mais on tremble à l'idée que l'accident eût pu survenir avec une motrice chargée de voyageurs.

Le trafic normal n'a guère subi de perturbations quoique la remise sur le « droit chemin » de la voiture recalitrante pose de sérieuses difficultés.

Mercredi matin, très tôt, une équipe d'ouvriers, à grand renfort de grue, crics, chaînes, etc... s'est attelée à la tâche.

Lorsque nous nous sommes rendus sur les lieux, aucun résultat sérieux n'avait pu être obtenu encore, mais l'équipe espérait y arriver assez rapidement.

Heureuse conclusion de ce qui aurait pu être une véritable catastrophe.



Une vue saisissante du tram renversé au bord de la route.
(Photo « Vers l'Avenir ».)

VERS L'AVENIR 21/1/1949

Auto contre tram

Jeudi, vers 8 h. 45, une puissante voiture américaine a dérapé dans le tournant de la chaussée de Dinant, au parc de La Plante, et est allée s'embutir contre un tram n. 2 arrivant des Briqueteries. Sous la violence du choc, l'avant de l'automobile fut sérieusement enfoncé : carrosserie tordue, radiateur crevé, parebrise étoilé, etc... Quant au tram, il a beaucoup mieux résisté et, seul, son parechoc plié témoigne de l'accident.

Le conducteur de la voiture, M. René Dubuisson, de Pontillas, dut recevoir les soins des docteurs Hackars et Gulmy avant d'être transporté à la clinique Ste-Elisabeth. Le blessé a néanmoins pu regagner son domicile, la radiographie n'ayant pas révélé de lésion sérieuse.



Comme nous le relatons d'autre part, la voiture de M. Dubuisson, de Pontillas, s'est écrasée contre un tram, jeudi matin, à La Plante. Voici une vue des lieux de l'accident. (Photo « Vers l'Avenir ».)

VERS L'AVENIR 8/2/1949

SUR LA LIGNE DU TRAM 5

Un lecteur nous écrit au sujet de la situation existant aux arrêts du tram 5 entre le Pont du Luxembourg et le terminus, plaine St-Nicolas:

"Le système actuel, dit l'auteur de cette lettre, de descendre à droite oblige les usagers quand le tram se dirige vers Namur à débarquer en pleine voirie, alors que la circulation y est souvent intense.

De même, lorsque le temps rend la route plus glissante, les voyageurs doivent traverser la chaussée en vitesse, le wattman était souvent pressé afin d'observer son horaire.

En autorisant la montée et la descente du côté gauche et de plus sur le terre plain, l'administration des Vicinaux contenterait tout le monde. Les usagers attendant à proximité l'arrivée de la voiture pourraient y monter dès son arrêt et l'embarquement serait par conséquent plus rapidement terminé. Le système éliminerait aussi tout risque d'accident.

Il aura suffi de cette situation dangereuse pour que le service compétent y apporte immédiatement remède."

Nous soumettons ces propositions à la bienveillante attention des services compétents.

VERS L'AVENIR 9/2/1949

TRAM CONTRE CAMION

Une collision s'est produite lundi peu après 16 heures, rue Emile Cuvelier, entre un camion conduit par Mr Henri Lambert, de Flawinne, et le tram n° 9 conduit par Mr Charles Lemille, de Belgrade.

Tout se borne à des dégâts matériels au tram.

VERS L'AVENIR 10/2/1949

A PROPOS DU TRAM N° 5

Un lecteur nous écrit:

" Vous avez bien voulu dans votre estimé journal faire remarquer le danger qu'il y a à faire monter et descendre les voyageurs du côté de la chaussée lorsque la motrice se dirige vers Namur.

Cette remarque est pertinente et il conviendrait de ne pas attendre qu'un accident se produise pour permettre aux usagers du tram 5 de monter et

descendre du côté gauche entre le pont du Luxembourg et le point terminus.

S'il est vrai que les autos doivent stopper quand le tram est à l'arrêt, rares sont ceux qui se soumettent au règlement du roulage. Ils ont soin, alors que le tram ralentit, d'accélérer pour passer avant qu'il soit arrêté et c'est alors que la majorité des voyageurs sont au milieu de la chaussée.

Pourquoi la direction des Vicinaux autorise-t-elle sur la ligne d'Andenne de monter ou de descendre à gauche lorsque le 10 se dirige vers Namur, pour éviter la chaussée de Liège, mesure sage qu'elle devrait appliquer au tram n° 5 pour éviter la chaussée également."

Nous soumettons ces renseignements à la bienveillante attention de la direction des Vicinaux.

VERS L'AVENIR 14/2/1949
SAINT-GERARD DERAILLEMENT

Vendredi, vers 13 h. 30, une motrice électrique qui avait pris en remorque un wagon chargé de rails venait de dépasser Saint-Gérard Centre en direction de Lesve-Dépôt, quand le chargement s'ébranla et le wagon sauta des rails.

On ne déplore que des dégâts matériels.

Le trafic normal a pu être rétabli en fin d'après-midi par le personnel du dépôt de Malonne.

VERS L'AVENIR 18/2/1949
TRAM CONTRE CAMION

Jeudi, à 13 h. 35, place de la Gare, une collision s'est produite entre un tram n° 8 et un camion non identifié.

Les dégâts occasionnés par le choc sont si légers qu'il est possible que le conducteur du camion ne se soit pas rendu compte de l'accrochage.

La police de Namur a procédé aux constatations d'usage.

VERS L'AVENIR 19/2/1949
CAMION CONTRE TRAM

Vendredi après-midi, vers 17 heures, en face du Garage Latour à Namur, un camion est entré en collision avec un tram. Les dégâts matériels sont peu importants.

VERS L'AVENIR 5/3/1949

UNE FEMME SE BLESSE MORTELLEMENT EN TOMBANT DU TRAM

Vendredi, vers 18 heures, un tram roulant rue de Marchovelette s'engagea dans la courbe précédant la place d'Armes.

A ce moment, à la suite de circonstances indéterminées, bousculade ou tentative de descendre avant l'arrêt, une voyageuse, Madame Florence Gilson Wéry, domiciliée à Namur, place l'Ilon, fit une chute et s'abattit lourdement sur le pavé.

Présentant une plaie béante à la tête, elle fut transportée à la clinique Ste-Elisabeth où on diagnostiqua une fracture du crâne, son état étant considéré comme désespéré.

Elle devait succomber à ses blessures durant la nuit.

VERS L'AVENIR 5/4/1949

LE PONT DE BOIS

Le Pont de Bois va céder la place à un ouvrage de béton et de pierre.

Depuis des années, les trams 8 et 9 ralentissent avant de s'engager sur une voie unique.

Après sa reconstruction, la ligne de tram sera évidemment rétablie à double voie.

VERS L'AVENIR 7/4/1949

ANDENNE AUX VICINAUX

Tout vient à point à qui sait attendre.

Les usagers du tram de 17 h. 20, Andenne-Ciney ont eu lundi la surprise de voir leur convoi remorqué par une motrice moderne.

Mr Gosset, chef du dépôt d'Ohéy, avait tenu à prendre lui-même livraison de ce nouveau matériel. Ce ne fut pas une inauguration retentissante. Il n'y avait même pas un bouquet.

Cependant, ce progrès mérite d'être marqué d'une pierre blanche. Si en raison de la pente, le parcours Andenne-Ohéy n'est pas diminué, il y aura cependant un gain de temps sur le parcours Ohéy-Ciney.

D'autre part, les voyageurs pourront sans aucun risque rester sur la plate-forme, plus de fumées ni de poussières. C'est déjà un résultat appréciable.

D'autre part, il est question de réserver la motrice aux abonnés scolaires. Cette mesure, déjà appliquée sur la ligne d'Eghezée a donné d'excellents résultats et nous ne pouvons qu'y applaudir.

VERS L'AVENIR 8/4/1949

LES TRAMS DE LA CITADELLE

Le service n° 7 "Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse" sera mis en marche le dimanche 10 avril, suivant l'horaire ci-après:

Départs de Namur-Gare à 10 h.18, 11 h.18, 14 h.18, 15 h.18, 16 h.18, 17 h.18, 18 h.18.

En cas de mauvais temps, ce service sera supprimé.

VERS L'AVENIR 27/4/1949

VERS UNE SOLUTION DEFINITIVE DE LA QUESTION DU PONT DE JAMBES ?

L'idéal serait la suppression de tous les trams et leur remplacement par de jolis et confortables autobus. C'est vers cette formule qu'il faut tendre.

En attendant, il nous revient que la S.N.C.V., d'accord avec le Ministère des Travaux Publics, va faire placer deux voies dans l'axe du pont suivant un plan qui a été suggéré par les services des travaux de la ville. Quand cela sera exécuté, il n'y aura plus aucun arrêt sur le pont, les autos suivant éventuellement les trams, ce qui est du reste conforme au code de la route qui défend les dépassements sur les ouvrages d'art.

VERS L'AVENIR 28/4/1949

A LA S.N.C.V.

A l'occasion des courses motocyclistes qui se dérouleront sur le circuit de Floreffe, les services de la ligne Namur-St-Gérard et des autobus Namur-Fosses-Châtelineau seront renforcés et des trams spéciaux seront prévus à la fin des courses pour assurer le retour des spectateurs à Namur-Gare.

VERS L'AVENIR 5/5/1949

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DES VICINAUX AU SEIN
DES COMMISSIONS PARITAIRES POUR LES PROVINCES DE NAMUR ET LUXEMBOURG

Votez Syndicat Chrétien n° 1, le 5 mai.

Vous voterez "anticommuniste". Vous assurerez l'élection de gens honnêtes, sincères, corrects, polis, qui respectent les opinions de leurs adversaires.

Le syndicat défendra:

- la pension à 60 ans.
- un minimum vital décent, variable d'après les fluctuations du coût de la vie.
- les cas individuels dignes d'intérêt.

VERS L'AVENIR 9/5/1949

VOITURE CONTRE TRAM

Samedi, vers 9 heures 15, une collision s'est produite à l'angle des rues de l'Ange et de Marchovelette, entre une auto pilotée par Mr Raymond Tayenne et un tram roulant vers la place d'Armes.

Les dégâts matériels à la voiture sont sans gravité.

La Police de Namur a fait les constatations.

VERS L'AVENIR 21/5/1949

CHAMPION AUTO CONTRE TRAM

Vendredi matin, à 8 heures 30, Mr Isidore Dussart, garagiste à Namur, roulait sur la route Champion-Namur.

Arrivé à l'endroit où le vicinal traverse la chaussée Namur-Louvain, Mr Dussart n'aperçut pas le tram qui venait à sa droite. L'arrière de sa voiture percuta l'avant de la motrice.

L'auto de Mr Dussart alla percuter un arbre sur la chaussée.

Mr Dussart souffre de contusions et sa voiture est sérieusement endommagée.

VERS L'AVENIR 24/5/1949

Une adresse aux Vicinaux Namurois

Un groupe d'usagers des trams namurois nous communique les lignes suivantes :

« Le dernier guide des Vicinaux vient de paraître. Les nouvelles restrictions apportées sur tout le trafic lésent l'immense majorité des usagers namurois qui, à présent, ne possèdent plus du tout la facilité de se déplacer d'un quartier vers l'autre. Ceci vaut surtout pour la ligne n. 2. Les Plantois sont-ils condamnés à rester à l'écart du centre. La ménagère habitant La Plante, qui a terminé ses courses en ville à 15 h., devra attendre vingt-cinq minutes pour avoir un tram qui la ramènera chez elle. Il n'y a pas assez de voyageurs, nous dirait-on, mais ceci est une erreur, car rendez-vous à Bruxelles, tout comme à Namur, aux heures creuses, entre 9 h. et 11 h., 14 h. et 16 h., l'on ne compte en général que douze à quinze personnes par voiture, pourtant les tramways bruxellois continuent à circuler pendant ces heures calmes à la cadence de cinq en cinq minutes ou de dix en dix minutes.

La bonne saison commence. La S. N. C. V. doit faire preuve de compréhension, elle est la première organisation qui a fait connaître à notre ville son animation actuelle. Par conséquent, il faut qu'elle soit aussi la première à seconder les efforts de ceux qui veulent que Namur reste vivante, prospère et commerçante.

D'autre part, pourquoi les Vicinaux n'ont-ils jamais tenté de faire circuler, dans toutes les directions, des trams plus tard que 21 heures ? Namur est la seule ville où chose pareille existe, tous les jours l'on entend les gens se plaindre de ce qu'il leur a fallu marcher pendant vingt ou vingt-cinq minutes ou même plus, certains, avec une valise, après 21 h.

Au nom du bien-être de notre agglomération, nous demandons à la direction des Vicinaux, groupe de Namur, la révision de l'horaire actuel et l'essai de quelques trams après 21 h., surtout durant la saison touristique qui va commencer. Nous lançons également un appel aux bourgmestres des communes intéressées, notamment de Namur, Jambes et Saint-Servais, pour qu'ils usent de leurs influences auprès de la Direction des Vicinaux. »

VERS L'AVENIR 25/5/1949

SCENE VECUE

Un lecteur de La Plante nous décrit dans les termes suivants un des voyages habituels des usagers du tram vers le centre de Namur:

" Samedi, 21 mai, 9 h.25 aux Briquetteries, 14 plantois attendent sur le trottoir le tram n° 1 venant de Wépion. Il se compose d'une seule motrice bondée de voyageurs.

Il s'agira de se serrer. On monte, on pousse, on presse, ouf ça y est. Tout le monde est casé mais ce ne fut pas sans peine.

Rue des Ecoles, nouveau problème, dix personnes doivent encore être embarquées. Enfin on y arrive, mais les derniers devront rester sur les marchepieds au mépris des règlements.

Qu'aura-t-on fait des voyageurs au Marronnier et au Parc ?

C'est peut-être très bien pour la S.N.C.V. de vouloir faire des "compressions" mais ce ne devrait pas être au détriment des usagers du tram.

On ne traite déjà que trop les habitués des faubourgs en parents pauvres. Les trams ne font-ils plus parties d'un service public ?

Nous soumettons ces griefs à la bienveillante attention de la S.N.C.V."

VERS L'AVENIR 13/6/1949

NAMUR CYCLISTE RENVERSE PAR UN TRAM

Dimanche, à 15 heures 20, Monsieur Camille Dethy, de Vedrin, roulait à vélo bd Ad Aquam à Namur et a été renversé par le tram n° 8 conduit par le wattman Désiré Piette.

Mr Dethy, atteint d'une fracture du pied, a été transporté à l'hôpital Saint-Camille.

La police de Namur a procédé à une enquête.

VERS L'AVENIR 15/6/1949
CIRCUIT DE LA CITADELLE

A l'occasion de la fête organisée au Stade des Jeux, le dimanche 16 juin et à laquelle participeront les Cosaques Djuguites, le service n° 7 "Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse" sera assuré suivant l'horaire ci-après:

Départs de Namur-Gare à 10 h. 18, 11 h. 18 et 13 h. 18, puis tous les quarts d'heure à partir de 13 h. 48 jusque 15 h. 48, puis toutes les demi-heures de 16 h. 18 à 18 h. 18. Dernier départ à 19 h. 18.

De plus, des trams spéciaux seront prévus à la fin du spectacle.

SCLAYN ACCIDENT DE ROULAGE

Lundi à 13 h. 30, le tram de marchandises a tamponné le camion de Mr Paulin, marchand de bestiaux à Ohey.

Celui-ci avait voulu dépasser un camion à l'arrêt qui lui masquait le tram.

Plus de peur que de mal mais des dégâts importants au camion.

VERS L'AVENIR 16/6/1949

UNE VOITURE PRISE DE FLANC PAR UN TRAM

Mercredi vers 9 h. 30, un tram n° 5, conduit par le wattman Jean Henrioul, descendait la rue du Belvédère à Salzinnes, lorsqu'une voiture pilotée par Mr Gabin, de Bois-de-Villers, voulut croiser la motrice au moment où celle-ci s'engageait dans la courbe qui à peu près à hauteur de l'église de Salzinnes ramène la voie à gauche de la rue.

L'automobiliste crut avoir le temps de passer, mais le tram revenant vers la gauche prit la voiture de plein fouet et la projeta violemment contre un poteau en fer. Coincée entre ce poteau et la motrice, la voiture eut le flanc gauche défoncé et le côté droit gravement endommagé.

Il n'y a heureusement pas eu de victime.

La police communale a mené l'enquête

VERS L'AVENIR 18/6/1949

RENFORCEMENT DU SERVICE DES VICINAUX VERS HANNUT

A l'occasion du Championnat de Belgique qui se déroulera le dimanche 19 juin à Hannut, la S.N.C.V. renforcera le service des trams de la ligne Namur-Forville-Hannut.

Au surplus, le tram quittant la Gare de Namur à 8 h. 10 sera prolongé jusqu'à Hannut.

VERS L'AVENIR 25/6/1949

JAMBES ACCROCHAGE

Un car d'une firme namuroise roulait jeudi vers 19 heures 30, avenue des Acacias à Jambes, quand un cycliste descendant du trottoir l'obligea à s'écarter au moment où le tram n° 8 arrivait de la Gare.

La collision était inévitable et le butoir du tram coinça le garde-boue et la roue arrière de l'autocar.

Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

Le tram a subi quelques dégâts.

VERS L'AVENIR 4/7/1949

GRAIDE L'AUTOBUS

L'autobus Wellin-Graide, par Hautfays, Gembes, Porcheresse et Graide-Village, remplace le vicinal. Il connaît un très gros succès. Les véhicules sont chaque jour remplis.

On va procéder aux travaux de goudronnage de la route Graide-Porcheresse-Gembes.

VERS L'AVENIR 15/7/1949

NAMUR COLLISION

Mercredi vers 21 heures, près de la Porte de Fer, une collision s'est produite entre un tram débouchant du Square et une voiture conduite par Mr Jean Bodet, de Tervueren.

Le chauffeur, Mr Bodet, a été légèrement blessé et les dégâts matériels sont peu importants. La police de Namur a fait les constatations.

VERS L'AVENIR 16/7/1949

COLLISION

Jeudi vers 16 heures, au Pont de France, une collision se produisit entre le tram n° 2 venant de la place d'Armes et la voiture de Madame Yvonne Depret, qui roulait en sens inverse.

Les dégâts matériels à la voiture sont légers, et la police a procédé aux constatations.

VERS L'AVENIR 18/7/1949

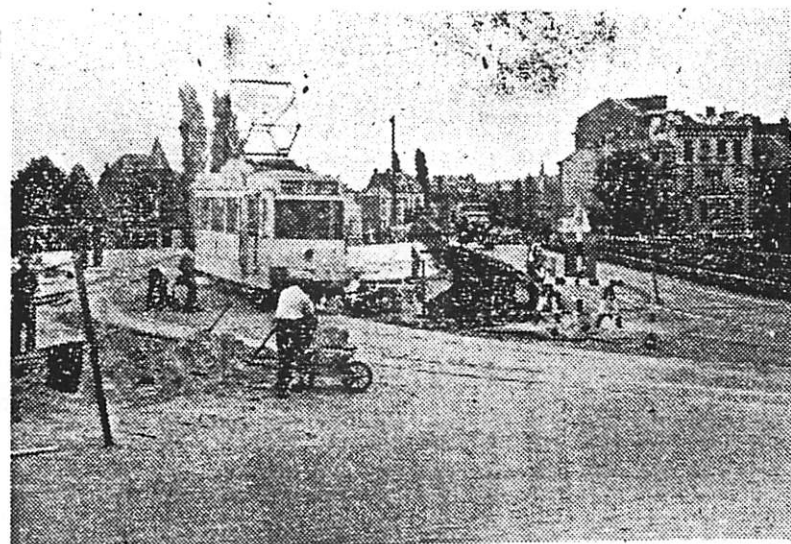
CIRCUIT DE LA CITADELLE

Il est porté à la connaissance de MM. les voyageurs qu'à partir du 18 juillet et jusqu'au 31 août inclus, le service n° 7 "Circuit de la Citadelle et de la Route Merveilleuse" sera mis en marche.

Départs de Namur-Gare, toutes les heures 18, de 14 h. 18 à 19 h. 18 inclus.

En cas de mauvais temps, le service sera supprimé.

VERS L'AVENIR 2/8/1949



Nous avons annoncé, dans de précédentes éditions, que les trams avaient commencé à passer sur le nouveau pont de France, sur la Sambre namuroise. On aperçoit, sur notre cliché, un tram n° 8 engagé sur le nouvel ouvrage.
(Photo « Vers l'Avenir ».)

VERS L'AVENIR 10/8/1949

NAMUR ACCIDENT

Vers 18 heures, hier, au boulevard Ad Aquam, une auto pilotée par Mr Kerkhofs a tamponné un poteau de la S.N.C.V.

La voiture est endommagée.

La police de Namur a procédé à l'enquête.

VERS L'AVENIR 20/8/1949

JAMBES TRAM CONTRE AUTO

Vendredi vers 14 heures 10, un accident s'est produit au terminus, entre le tram n° 8 et la voiture conduite par Mr Marcel Wilmotte, de Bois et Borsu.

La police de Jambes a constaté les dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 22/8/1949

SAINT-SERVAIS RAILS ENLEVES

Depuis quelque temps, des ouvriers de la S.N.C.V. sont occupés à l'enlèvement des rails de l'ancienne ligne électrique de la route de Gembloux, sur le tronçon reliant la place d'Hastedon à la place de la Gare de St-Servais (terminus).

On sait que cette ligne, actuellement desservie par autobus, avait cessé d'être exploitée en 1939 et constituait une entrave à la circulation mais aussi un sérieux danger pour les vélos et les motos.

A l'initiative de l'administration communale, les Vicinaux font le nécessaire et d'ici une huitaine de jours les travaux seront terminés.

VERS L'AVENIR 24/8/1949

ANDENNE ACCIDENT

Mr Jouant, marchand de glaces à Andenne, roulait en charrette sur la route Andenne-Namur lundi dans la soirée.

Il voulut dépasser une voiture en stationnement devant les Ets T.P.B.G. A ce moment, survint l'autorail Namur-Huy qui tamponna violemment le véhicule qui fut complètement écrasé. Mr Jouant fut légèrement blessé à la face. Quant au cheval, il fut assez sérieusement atteint.

VERS L'AVENIR 29/8/1949

FRANC-WARET ACCIDENT DE ROULAGE

Vendredi, un side-car piloté par un sujet français accompagné de sa femme, a violemment tamponné le tram dans la traversée de la route de Saint-Germain, à Franc-Warêt.

Le pilote est indemne, mais son épouse a été blessée au bras et au poignet. Le docteur Dony, de Forville, lui a prodigué les premiers soins.

La Gendarmerie de Noville-les-Bois a procédé à l'enquête d'usage.

VERS L'AVENIR 30/8/1949

LE TOUR DE LA PROVINCE POUR DEBUTANTS PATRONNE PAR VERS L'AVENIR



Le départ vient d'être donné. Les 103 débutants traversent la place de la Gare, à Namur. (Photo « Vers l'Avenir ».)

* Il nous a paru utile de reproduire cette photo qui illustre très bien la place de la Gare de Namur au temps des trams.

VERS L'AVENIR 6/9/1949

TRIBUNAL DE DINANT A DEFAUT DE TRAM

Le 21 août 1949, Mr A.H. avait volé un vélo à Flostoy.

A l'audience, le prévenu a déclaré qu'il s'était emparé de l'engin parce qu'il n'avait plus assez d'argent pour payer le billet de tram pour rentrer chez lui.

Il a néanmoins été condamné à deux mois de prison et 50 frs d'amende du chef de soustraction frauduleuse.

VERS L'AVENIR 7/9/1949

TRAM CONTRE CAMION

Une collision s'est produite au pont du Tunnel lundi à 13 h. 30 entre un camion par Mr Joseph Ramon, de Comines, et le tram n° 8 conduit par le wattman Léon Deloyer, de Namur.

La police a constaté les dégâts causés par cet accident.

VERS L'AVENIR 8/9/1949

SURPRISES DE LA ROUTE

Mardi, vers 18 heures, une voiture pilotée par Mr Jules Wathelet, d'Arsimont, est entrée en collision avec le tram n° 5, conduit par le wattman Jules Dachelet.

La police a constaté les dégâts matériels.

VERS L'AVENIR 23/9/1949

AUX VICINAUX NAMUR-ONOZ

Un lecteur nous signale qu'il a recueilli une rumeur selon laquelle les Vicinaux modifieraient les horaires le mois prochain.

Il serait question de voir échelonner les départs toutes les heures et demie au lieu de toutes les heures.

Ce lecteur nous dit son espoir de voir les vicinaux revenir sur cette décision qui contrarie vivement les usagers de cette ligne.

VERS L'AVENIR 25/9/1949

JAMBES UNE AUTO, UN TRAM, UN CAMION

Samedi, vers 15 heures, une auto qui effectuait une manoeuvre de dépassement à hauteur de la place communale, à Jambes, est entrée en collision avec un camion et le tram n° 8 qui atteignait le point d'arrêt.

La voiture a subi quelques dégâts matériels constatés par la Police.

VERS L'AVENIR 4/10/1949

LES ACCIDENTS DU DIMANCHE

Dimanche, à 14 heures 30, rue d'Arquet, un motocycliste, Mr Richard Dessart, de Namur, a été accroché par un autorail.

La moto a été légèrement endommagée, mais son conducteur est indemne.

VERS L'AVENIR 8/10/1949

ONOZ A PROPOS DE TRAMS

Des habitués de la ligne Namur-Onoz nous signalent les faits suivants:
« Le sort en est jeté et la ligne n. 9 Namur-Onoz s'est vu retirer de la circulation plusieurs trams et ceci sans tenir compte, semble-t-il, des heures d'affluence particulière. C'est ainsi que le tram partant d'Onoz à 16 h. 10 et qui rendait bien service aux écoliers, tant pour ceux rentrant chez eux de Spy que pour ceux se rendant chaque jour à différents cours du soir en ville, vient d'être supprimé. Des membres du personnel enseignant des différentes communes traversées par la ligne sont également handicapés et combien d'autres, employés de différents endroits qui se voyaient rapidement remis chez eux à cette heure, en

correspondance avec les trains en direction de Liège, Charleroi et Bruxelles, ce qui leur évitait de longues attentes en ville! A présent, tout est changé et les habitués devront en faire leur deuil. Tout espoir serait-il perdu, ou bien verra-t-on enfin renaitre la petite motrice de 16 h. 10? Elle rapportait son chiffre chaque jour cependant puisque les statistiques des billets délivrés signalaient 800 fr. de recette fin de matinée et 800 à 900 fr. par après-midi, sans compter le dimanche aux francs supplémentaires. Espérons que les autorités compétentes comprendront le bien-fondé de cette requête. »

VERS L'AVENIR 9/10/1949

SAINT-GERARD UN FAIT QUI DOIT ETRE SIGNALÉ

On nous écrit :
« Les voyageurs qui parviennent de Namur par le vicinal de 19 h. 18 et qui retournent en direction de Dinant en empruntant le dernier train qui les conduit à cette dernière gare et qui quitte la station de Saint-Gérard à 19 h. 20, se plaignent de ce que la correspondance n'est pas assurée, la plupart du temps, du fait de l'arrivée tardive du vicinal.
Ce fut encore le cas jeudi dernier. Le vicinal étant parvenu avec 5 minutes de retard comme cela arrive fréquemment.

Ne pourrait-on pas envisager une mesure qui remédierait à cette situation lamentable soit en avançant de 10 minutes l'horaire du vicinal quittant Namur à 18 h. 10 ou bien en retardant de 10 minutes le train 6462 en destination de Dinant qui pourrait encore, avec cet horaire modifié, donner correspondance à Ermeton-sur-Biert pour la direction de Florennes » .
Nous signalons ces doléances à la S. N. C. F. B. et à la S. N. C. F. V.

VERS L'AVENIR 13/10/1949

SUR LA LIGNE NAMUR-SUARLÉE

Plusieurs usagers de la ligne vicinale Namur-Suarlée nous font part de leur mécontentement au sujet de la suppression de certains trams n° 9.

Ce lecteur qui n'est pas suspect de parti-pris contre les vicinaux puisqu'il s'appelle lui-même "un fervent du tram", nous exprime son opinion comme suit:

" Pourquoi supprimer des trams à l'entrée de l'hiver ? Si la Société est en déficit, qu'attend-elle de cette nouvelle mesure ? Que les usagers fassent de l'auto-stop ?
Le bénéfice n'en sera pas amélioré. Alors, qu'elle remette les trams en circulation et qu'on n'en parle plus ! "

VERS L'AVENIR 19/10/1949

GEDINNE

Un autobus remplacera-t-il le tram en direction de la Semois ?

Mardi, dans la matinée, s'est tenue, en la salle du prétoire du Palais de Justice, une importante réunion où il fut question de remplacer les trams pour voyageurs venant de la Semois par des autobus.

M. D. Kennes, directeur provincial des Vicinaux, et son adjoint M. Doyen ainsi que M. Hicquet, commissaire d'Arrondissement à Dinant, y assistaient. On remarquait également la présence de M. Vandevelde, conseiller provincial; M. Blondiaux, directeur de l'Ecole Moyenne et les bourgmestres des communes intéressées.

Furent notamment mis en relief : les besoins des communes sans moyens de communications.

Un avant-projet a été avancé en faveur du remplacement des trams par un autobus et semble avoir recueilli l'adhésion de la majorité des bourgmestres.

Ceux-ci ont été invités à discuter de la chose le plus tôt possible dans leur commune et à transmettre leurs décisions et desiderata à la Direction provinciale. Le tram existant n'assurerait donc plus que le service de marchandises.

VERS L'AVENIR 20/10/1949

LE JOUR NOIR DU TRAM N° 4

Mercredi, vers 6 heures 45, au Square Léopold, une collision s'est produite entre un tram n° 4 conduit par Mr Jean Wanson et une moto pilotée par Mr R. Waha, de Namur. Le motocycliste a été légèrement blessé.

Vers 7 heures 30, à la jonction des rues Alfred Becquet et Martine Bourtembourg, une camionnette est entrée en collision avec un tram n° 4 dont le wattman était Mr Camille Demeuse.

Constats par la Police locale.

VERS L'AVENIR 23/10/1949

LIGNE NAMUR-ONNOZ

Nous recevons les lignes suivantes au sujet du tram Namur-Onnoz:

" Un contrôleur des Vicinaux ne pourrait-il venir constater les conditions déplorable dans lesquelles se trouvent les voyageurs du tram quittant Onnoz à 7 heures 20 ? Son rapport mettrait la direction devant ses responsabilités et l'inciterait à prendre immédiatement les mesures qui s'imposent. Au départ de Spy, les voitures sont combles. A Temploux, c'est l'entassement et il reste encore 9 kilomètres de parcours à effectuer. En rétablissant le tram qui arrivait à Namur à 9 heures, la situation s'améliorerait à l'avantage de nombreux employés qui ne commencent leur travail qu'à cette heure et des habitants de la région qui vont faire leurs courses en ville. Cela dégorgerait certainement le tram utilisé par les écoliers."

VERS L'AVENIR 5/11/1949

QUAND LE TRAM BRULE LES ARRETS

Un lecteur nous adresse les doléances suivantes:

" Au tram de 14 heures 30, le 31 octobre, une seule voiture, la motrice, bondée comme un oeuf, gens debout jusque sur l'extérieur de la plateforme, gens debout dans les couloirs et en quinconce entre les autres voyageurs assis.

A l'arrêt du Parc de La Plante, tout un groupe attendait ce tram qui ne passe que toutes les demi-heures, mais hélas la machine a brûlé l'arrêt et des personnes d'un certain âge ont dû prendre le chemin de la ville à pied ou attendre une demi-heure encore sous un froid piquant. Ce fait se représente souvent.

Ne pourrait-on remédier à bref délai à un tel état de choses ?

Certaines personnes avaient un train à prendre quelques minutes après l'arrivée normale de ce tram à la Gare. Evidemment, elles l'ont manqué.

VERS L'AVENIR 9/11/1949

MOTOCYCLISTE CONTRE TRAM

Lundi, vers 18 heures, Mr Albert Enésidème s'engageait sur le pont de France à moto, lorsqu'il dérapa et se jeta sur le flanc d'un tram n° 8 qui arrivait à ce moment.

Le malheureux, évanoui sous le choc, fut transporté dans un café voisin, puis dirigé à l'Hôpital Militaire de Namur.

Aux dernières nouvelles, son état n'inspirait pas d'inquiétude.

La Police de Namur a mené l'enquête.

VERS L'AVENIR 10/11/1949

AUTO CONTRE TRAM

Rue du Belvédère à Salzinnes, dans la matinée, l'auto de Mr Van der Haren, de Rance, effectuant une manoeuvre, a heurté un tram n° 5 à l'arrêt. La voiture a subi de légers dégâts.

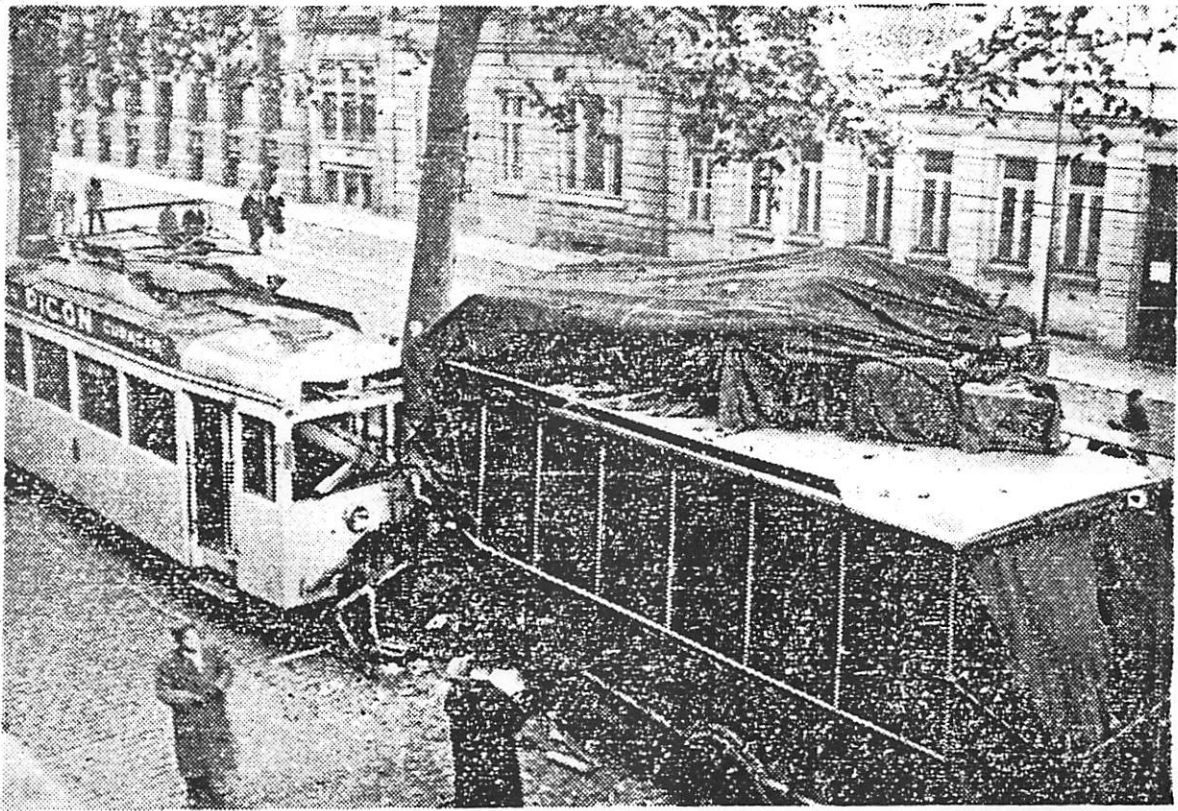
VERS L'AVENIR 19/11/1949

Un lourd camion de transport S'ECRASE contre un tram boulevard Mélot, à Namur LE CONVOYEUR EST GRIEVEMENT ATTEINT *Une vingtaine d'autres blessés*

Vendredi, vers 7 h. 40, alors que la circulation, ainsi que chaque matin, était assez intense sur le boulevard Ernest Mélot, à Namur, un terrible accident a semé l'émoi dans la foule nombreuse des passants. Un tram de la ligne n. 5, Salzinnes-Faubourg St-Nicolas, descendait vers la gare à allure assez réduite. Il était conduit par le wattman Georges Delforge, de Namur, et le receveur était M. Arthur

François, domicilié rue Tillieux, à Jambes. Le tram était bondé d'employés et écoliers se rendant, ainsi que chaque matin, au travail ou à l'école. A ce moment, un lourd camion de la firme Gustaaf Put, maison de transport, 198, chaussée de Bruxelles, à Malines, surgit de la place de la Gare. Selon certains témoins, le camion venait de dépasser, à hauteur de la petite friture de la place de la Gare,

un véhicule roulant en direction de Salzinnes. Le conducteur s'appretait à reprendre sa droite lorsqu'il se trouva brusquement en face du tram n. 5. Le choc fut d'une violence extraordinaire. Tandis que le tram défonçait littéralement la cabine du camion, les passagers du tram se trouvaient eux-mêmes projetés les uns contre les autres dans un désordre indescriptible, tandis que les vitres volaient en éclats.



Une vue des deux véhicules après l'évacuation des blessés. (Photo « Vers l'Avenir ».)

Les victimes

Le premier émoi passé, on dégagait le camion. Le conducteur et son convoyeur se trouvaient dans un état lamentable. Deux médecins, les docteurs Rasquin et Leroy, accoururent aussitôt pour donner les premiers soins aux blessés. Ceux-ci furent transportés dans les locaux de « Vers l'Avenir », à la Procure des Frères, chez le docteur Rasquin. Le wattman, M. Delforge, portait une plaie béante au front, la plupart des autres blessés souffraient de plaies peu graves au front ou de contusions.

Le Révérend Père Rédemptoriste De Samoye, arrivé en toute hâte, monta dans le car de Police-Secours où l'on avait placé le convoyeur et lui administra l'Extrême-Onction. Le malheureux se trouvait dans le coma et avait le corps criblé de débris de verre.

Les docteurs Mingéot, Leroy, Rasquin, ainsi qu'un médecin militaire examinèrent les blessés que l'on réconfortait dans les bureaux de notre journal. Tous avaient été trop surpris par la rapidité et la violence du choc pour en garder un autre souvenir que celui de leur profonde émotion.

Les blessés légers

Nous avons reconnu parmi les victimes légèrement atteintes soignées dans nos locaux M. l'ingénieur Bertrand, de Namur, chef de cabinet du ministre des Communications ; M. Schayes, de Salzinnes, docteur à la S. N. C. B. ; M. Désiré Maure, rue Alfred Bequet, à Salzinnes ; Mlle Rose Pierre, de Salzinnes ; M. Joseph Renon, rue Louis Loiseau, 46, à Salzinnes ; René Vanderaveraux, de Jemeppe-sur-Sambre. Un militaire, l'adjudant Odenacker, attaché à l'auditorium de Mons, a été légèrement blessé à la face et transporté à l'Hôpital militaire à Namur.

L'enquête

Tandis que la police canalisait péniblement le trafic toujours plus intense, M. le commissaire adjoint Mélotte, accompagné d'agents spéciaux, commençait l'enquête sur place et interrogeait à « Vers l'Avenir » les nombreux passagers du tram et les employés de la S. N. C. V.

Peu après arrivait M. le commissaire en chef Van Loven.

La police alerta le Parquet et M. le juge d'instruction Legrand. M. le substitut Hauzen, M. l'expert Fisetite rejoignirent par après les premiers

M. Kennes, directeur provincial des Chemins de Fer Vicinaux. M. Camille Brandt et M. l'ingénieur Barbier, des Chemins de Fer Vicinaux, se portèrent, eux aussi, rapidement sur les lieux de la terrible collision.

L'identité des victimes gravement atteintes

Nous avons pris, à l'Institut Saint-Camille, des nouvelles des victimes qui ont dû être hospitalisées. Le plus gravement atteint est le convoyeur du camion, M. Joannes Feremans, né à Heffen, le 20 décembre 1925, domicilié dans cette commune. Le malheureux souffre d'une fracture ouverte de la jambe et a dû subir une transfusion de sang à son arrivée à l'Institut. Son état reste inquiétant.

Le conducteur de l'auto, M. Van de Vondels, de Heffen également, né à Heindonck, le 6 juin 1927, souffre de blessures à la tête, mais son état ne paraît pas inquiétant.

M. Georges Delforge, né à Namur, domicilié en cette ville, rue des Bas-Prés, le wattman, porte aussi des blessures à la face ; son état ne paraissait pas particulièrement inquiétant vendredi matin.

M. Georges Baudot, un des passagers du tram, né à Bioul, le 4 juillet 1910, domicilié à Bioul, rue Doumont, occupé aux Grands Malades, à Namur, se trouve également parmi les blessés hospitalisés à St-Camille.

L'élargissement du boulevard ne s'impose-t-il pas ?

Ce tragique accident amènera sans doute l'autorité compétente à envisager l'élargissement de la partie carrossable du boulevard Mélot. Bien des accidents pourraient être évités à relativement peu de frais, en réduisant le terre-plein et en déplaçant les voies du tram de l'autre côté de la ligne d'arbres.

Il est certain que l'augmentation considérable du trafic routier va obliger nos édiles à revoir quantité de problèmes qu'on croyait résolus.

Un spectacle impressionnant

Le spectacle que présentait vendredi matin le camion embouti contre l'avant du tram évoquait éloquemment ce qu'avait dû être la brutalité du choc. La cabine du camion, littéralement pulvérisée, s'était effondrée, et les débris de tôles, de verre, de bois, en même temps que des marchandises placées dans cette cabine gisaient pêle-mêle au pied du véhicule, ensevelis-

sant à demi les pneus écrasés des roues avant. Un lambeau de carrosserie portant le nom de la firme de transport malinoise était resté accroché à l'avant de la motrice. Le tram lui-même avait subi sa part du choc. La cabine du wattman accusait un léger renforcement et les vitres avaient cessé d'exister ; de larges éclaboussures sanglantes étoilaient l'avant de la carrosserie du tram.

La circulation au boulevard Mélot a subi de graves perturbations. Vers 10 heures, le lourd camion n'avait pu être dégagé et un appel avait été adressé à l'Ecole des Blindés de Flawinne pour obtenir un engin capable de remorquer le véhicule devenu épave.

Le tram se trouvait encore sur place et le trafic des vicinaux s'en trouvait complètement bloqué.

Des curieux toujours nombreux commentaient cette spectaculaire collision et donnaient gravement leur opinion sur les possibilités d'élargissement du boulevard. Les causes exactes de l'accident et les responsabilités font l'objet d'une enquête active des divers services précités.

Il semble bien que le wattman se soit trouvé dans une situation sans issue ; il sonna violemment et freina au maximum lorsque le camion malinois surgit à quelques mètres de sa machine.

Le camion est dégagé

Les efforts tentés pour reculer le camion après la collision étant restés vains, on dut se résoudre à retirer le tram à l'aide d'une autre motrice. Vers 11 heures, deux puissantes dépanneuses de l'Ecole des Blindés de Flawinne arrivaient sur les lieux. En présence d'une foule dense de badauds attirés par le spectacle, les « berêts noirs », accompagnés par le capitaine Bertrand, attachèrent le camion au câble de la grue. La masse consentit enfin à s'ébranler dans un bruit de ferraille désarticulée et à se laisser traîner en cahotant dangereusement jusqu'à hauteur de la place du Parc où on la rangea à gauche du boulevard.

Il ne resta plus à l'endroit de la rencontre que quelques débris de tôle, de siège de cuir, de verres qui avaient fait partie de la cabine écrasée. Une chaussure d'un des camionneurs gisait oubliée parmi ces décombres longtemps entourés de curieux.

Vers 11 heures également, les dirigeants de la firme malinoise à laquel-

9890

Le appartenait le camion arrivèrent sur les lieux. M. Gustaaf Put parlait avec un de nos rédacteurs, lorsque, très affecté par le spectacle, il s'affaissa sans connaissance sur le trottoir et dut être transporté à son tour dans les locaux de « Vers l'Avenir » où on lui prodigua les soins nécessaires.

Les curieux stationnèrent longtemps autour du camion accidenté, et le premier marchand de journaux qui offrait en fin de matinée, aux spectateurs du drame de la route, notre dernière édition avec la relation détaillée et illustrée de l'accident, fut accueilli par des sourires sceptiques jusqu'au moment où il eut montré texte et cliché. Alors, ce fut, autour de lui, la bousculade...

Après-midi, des camions de la firme Latour vinrent procéder au transbordement du chargement. Ces meubles, tout neufs, étaient destinés à la maison Michiels de la rue de la Croix, à Namur, et venaient de la fabrique de Malines.

Beaucoup de meubles, notamment les fauteuils qui se trouvaient sur le toit, ont été brisés dans l'accident, nous a dit un délégué de la maison Michiels.

De nombreux curieux ont également suivi ces opérations et celles de remise en état du camion avant qu'il puisse être pris en remorque.

L'émotion en ville

A Namur, cet accident a alimenté bien des conversations. Sur les plateformes des trams, une fois de plus déréglés dans leurs horaires, les nouvelles les plus contradictoires circulaient. On parlait d'un ou deux voire trois morts. Certains enterraient allégrement le conducteur du tram.

Et les circonstances de l'accident faisaient l'objet de commentaires variés. On se rappelait un drame semblable survenu au même endroit le 23 février 1940 vers 21 heures.

C'était un tram 5 venant de Salzinnes qui, cette fois encore, avait été un des héros de l'aventure. Il était entré en collision avec un camion réquisitionné par l'armée. Sous le choc, assez violent, le flanc gauche du tram fut arraché sur presque toute sa longueur et la caisse du camion pivota

sur elle-même. Le conducteur du camion et le wattman en sortirent sans dommage. Mais plusieurs autres personnes furent blessées. Les deux plus atteints étaient le major Materne des Chasseurs ardennais qui eut la jambe fracturée et l'agent de police Dernelle qui souffrait de plusieurs blessures assez sérieuses.

Cet accident n'avait été provoqué par aucune fausse manœuvre. Tout simplement, la caisse du camion, appartenant à un entrepreneur de Fleurus, était trop large et avait accroché le tram au moment du croisement.

La liste officielle des blessés

Voici la liste des personnes blessées au cours de la collision de vendredi. En dehors des quatre premières hospitalisées à Saint-Camille, les autres victimes sont des passagers du tram 5 qui ont été atteintes plus ou moins légèrement et ont pu pour la plupart regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

1. Joannès Feremans, convoyeur du camion, célibataire, né le 20 décembre 1925, domicilié rue Stragop Blaasveld, 28, à Heffen, atteint d'une fracture ouverte de la jambe. Il a reçu une transfusion sanguine et il est dans le coma. On envisage l'amputation du membre blessé.

2. Léopoldus Van De Vondels, né le 6 juin 1927, domicilié Kazerne, n. 20, à Heffen, conducteur du camion, blessé à la tête.

3. Georges Delforge, conducteur du tram, rue des Bas-Prés à Namur, blessé à la face.

4. Georges Baudot, né à Bioul, le 4-7-1910, forgeron, rue Haute-Bise, 19, à Bioul, tous quatre demeurant en traitement à Saint-Camille.

5. Louis Mergéay, né le 20-3-20, rue des Hayettes, n. 11, à Namur.

6. Marie Dandoy, épouse du colonel Odilon Renaud, née le 30-10-1895, domiciliée rue des Hayettes, 31, à Namur.

7. Louis Lorphèvre, né le 18-10-1913, soudeur, avenue de Marlagne, 109, à Namur.

8. Désiré Maure, rue A. Becquet, Namur.

9. Jean-Baptiste Paquier, 24, Baucemalonne.

10. César Opdenacker, adjudant au dépôt d'Armée de Mons, domicilié, 226, rue de Châtelet, à Lodelinsart, en traitement à l'Hôpital militaire.

11. Ferdinand Bertrand, chef de cabinet du ministre des Communications, 33, rue Bourtembourg, à Salzinnes.

12. Joseph Renson, rue Loiseau, 46, à Namur.

13. Emile Massaux, avenue Reine Astrid, à Namur.

14. Arthur François, rue Tilleux, à Jambes.

15. Marcel Schayes, docteur en médecine, à Salzinnes.

16. Rose Pierre, rue de la Chapelle, Salzinnes.

17. Germaine Gallien, rue des Trieux, Salzinnes.

18. Andrée Gravier, Salzinnes.

19. René Vanderauerx, à Jemeppe-sur-Sambre.

20. Joséphe Grégoire, avenue de Marlagne, 33, Salzinnes.

21. Robert Delhaye, 107, avenue de Marlagne, Salzinnes.

22. Victor Billa, rue Balthazar Florence, 2, Salzinnes.

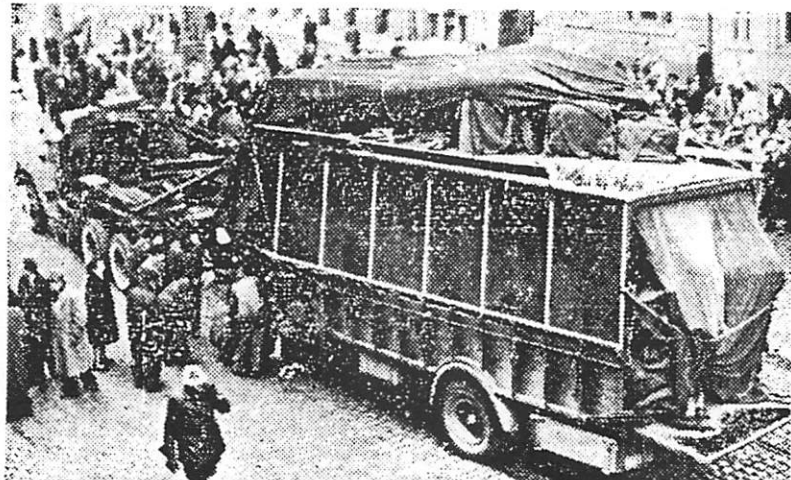
23. Eugène Despontin, Salzinnes.

24. Berthe Boisenart, 22, rue Henry Lecocq, Salzinnes.

L'état des blessés

Vendredi soir, les nouvelles des blessés hospitalisés à Saint-Camille étaient satisfaisantes. M. Joannès Feremans, le convoyeur grièvement blessé, qui avait subi le matin une transfusion de sang et une injection de sérum, se trouvait dans un état stationnaire.

Les autres victimes continuaient à aller mieux.



En haut : les hommes de l'école des Blindes s'affairent autour du lourd

SAINT-SERVAIS

La question du tram 8

Deux Messieurs circulent en ce moment dans Belgrade et Saint-Servais offrant à la signature des habitants, une pétition destinée à obtenir de la S. N. C. V. le rétablissement du tram 8 toutes les dix minutes.

Tout à fait d'accord. Le service du tram n. 8 est actuellement bien déficient. Au surplus, comme les horaires sont trop serrés, les voitures accusent bien souvent des retards ce qui se traduit pour les voyageurs par d'interminables attentes, des compressions exagérées dans les véhicules qui, au surplus, brûlent parfois leurs arrêts quand ils sont complets.

Mais, sans aucun doute, la S. N. C. V. n'ignore rien de ce problème. Les doléances lui sont souvent parvenues et, pour sa part, la Presse n'a cessé de faire écho à des plaintes toujours renouvelées. Il est donc incontestable que la situation actuelle connaît la défaveur la plus complète. Point n'est besoin de pétition pour le démontrer. Les dirigeants des Vicinaux ne l'ont certes pas attendue pour examiner la question. Ils y ont apporté un début de solution en mettant en service sur la ligne quelques grandes voitures. Mais cela est encore insuffisant et la société doit s'en être aperçue.

Cependant, la pétition étant un moyen démocratique d'exprimer son opinion, nul n'y trouve à redire. La

chose deviendrait délicate si un quelconque parti politique mettait là-dessus son empreinte et se glorifiait d'avoir recueilli tant d'adhésions à une mesure préconisée par lui.

Or, l'un au moins des promoteurs de la pétition est notoirement connu pour appartenir au parti communiste et n'a jamais fait mystère de ses opinions. Nous sommes prêts à croire en son désintéressement et en celui de son camarade.

Mais il ne faudrait pas que son parti s'avisât de considérer comme une victoire politique cette pétition signée par des milliers de braves gens non prévenus.

Faut-il remplacer les trams par des autobus ?

Nous avons récemment publié un article dû à M. Paquet, délégué provincial au Touring Club de Belgique, intitulé « Réflexions sur un accident » et étudiant le problème du remplacement éventuel des trams électriques par des autobus.

M. Fadeur, président du Syndicat Chrétien des « Vicinaux et Autobus » pour la province de Namur, nous expose longuement dans une lettre les points qui, selon son avis, s'opposent à cette substitution de véhicules.

Nous en retiendrons les éléments suivants :

« A chaque terminus de ligne du service urbain, il y a une prolongation des grandes lignes, exception faite pour le tronçon place d'Armes-faubourg St-Nicolas. Il est, par conséquent, impossible si l'on veut assurer la continuité des grands parcours, d'enlever les rails dans la ville.

Le prix de la main-d'œuvre nécessaire au démontage des lignes ne serait pas compensé par la valeur du matériel récupéré.

L'encombrement n'est pas à reprocher au tram, mais bien à l'automobile trop souvent confiée à des gens qui ignorent ou méprisent le code de la route, stationnement n'importe où, n'importe comment, doublent dans des carrefours dangereux, etc...

Le tram jouit d'une priorité de passage que l'autobus ne possède pas, d'où retards inévitables et importants dans l'horaire.

Contrairement à l'opinion émise dans l'article de M. Paquet, les autobus ne peuvent effectuer leur arrêt à n'importe quel endroit des trottoirs et varier l'emplacement de leurs stationnements, ce qui obligerait les usagers à des déplacements désagréables au moment de l'embarquement.

Même remarque en ce qui concerne les détournements de la circulation des autobus les jours de fête ou lors des grands travaux. Le tram étant un service public ne peut changer son horaire

ou un arrêt sans une autorisation ministérielle. Il y a des voyageurs que les fêtes n'intéressent pas et qui doivent utiliser le tram là où il passe habituellement. Les changements trop fréquents d'itinéraires finiraient par dérouter les usagers.

S'il y avait plus de trams, l'assistance aux grandes fêtes en ville s'en ressentirait et le commerce en bénéficierait finalement.

Un autobus coûte près d'un million plus l'usure des pneus et la consommation de carburant et n'aura certainement pas la vie aussi longue que nos vieux trams. Un voyage debout sur la plate-forme arrière, d'un autobus convaincrat les plus enthousiastes que ce véhicule où l'on est cahoté et incommodé par l'odeur du mazout, n'est pas que « forme plus moderne de transport ».

Voici, sans autre commentaire, la plaidoirie bien documentée d'un tramwayman en faveur des motrices électriques. En réponse à l'argumentation de M. Paquet, elle complète le dossier des autorités qui auront à trancher ce cas important pour l'aspect futur de notre ville.

La question des tramways urbains

Nous avons publié plusieurs échos émanants de lecteurs et relatifs au remplacement éventuel des tramways électriques urbains par des autobus. Ces échos inspirent à un autre lecteur namurois deux suggestions que nous reproduisons dans leurs grandes lignes :

« Dans la controverse, parue ces jours derniers dans votre très estimé journal, « Faut-il maintenir ou supprimer les tramways urbains ? », permettez à un vieux lecteur de glisser deux observations, dont la réalisation ne coûterait pas un centime aux Vicinaux et qui supprimeraient, en deux endroits de notre ville, les arrêts intempestifs et inattendus de la circulation automobile :

1) Les convois sur rail empruntant la rue Godefroid, à son amorce avec la rue de Bruxelles, devraient s'arrêter, non dans la courbe de cette rue, mais franchement dans la rue elle-même. Le stationnement actuel bloque la circulation venant des Quatre Coins, avec ses répercussions dans les rues Saint-Jacques, de l'Ange et des Carmes. Si, lors de la mise en

route des vicinaux, en 1909, le lieu d'arrêt a été fixé en cet endroit, il ne l'a tout de même pas été d'une façon immuable et, à présent qu'il constitue une entrave à la vie mécanique moderne, il faut l'adapter à celle-ci. Le déplacement d'un écriteau et l'amélioration est obtenue ! Frais nuls.

2) Les autobus mastodontes venant de Perwez et de Flawinne s'arrêtent avenue des Combattants, en face de la Quincaillerie Noël, et immédiatement plusieurs autres véhicules sont stoppés en cet endroit d'intense circulation.

Pourquoi ne pas situer le point d'arrêt au square d'Omalius ? Les usagers, pour la plupart, n'auraient plus à se risquer à la traversée de ce carrefour. De plus, le démarrage des autobus dans la courbe vers la place de la Gare ne risquerait pas de provoquer une collision avec les automobilistes étrangers ignorant la destination de ces véhicules. Cette solution libérerait l'entrée des avenues de Stassart, Mélot et rue de Bruxelles.

J'aime croire que ces deux aperçus retiendront l'attention des différentes autorités intéressées et seront suivis de...

ECHO D'UNE SANGLANTE TRAGEDIE

La catastrophe de JAMBES

a été évoquée, jeudi, devant le tribunal correctionnel de NAMUR

Le jeudi 4 mars 1948, à 8 h. 25, par une froide matinée hivernale, le convoi de Jambes et la province de Namur étaient endeuillées par une terrible catastrophe qui mit en émoi le pays tout entier.

L'auto-train Namur-Andenne traversait le passage à niveau de la gare de Jambes, accomplissant un des premiers voyages de ce jour en direction d'Andenne.

Il régnait un brouillard épais; pour éviter un long retard, l'auto-train qui tirait deux remorques, fut admis au passage. Un train de marchandises survenant de Namur prit de plein fouet la première remorque qui fut littéralement pulvérisée, écrasa contre la cabine de signalisation un camion qui s'était engagé également sur le passage à niveau, et traîna sur plusieurs dizaines de mètres une horrible épave où les débris humains se mêlaient aux pièces métalliques, lambeaux de toiles, valises, vêtements...

Dix tués, plusieurs blessés graves, tel allait être le tragique bilan d'une manœuvre erronée; pendant de longs jours, la consternation et le deuil régnèrent non seulement dans le quartier théâtre de la catastrophe, mais à Namur et dans les diverses localités où se déroulèrent les funérailles des malheureuses victimes.

Les tués étaient MM. Albert Dubois, époux de Denise Warnant, demeurant 185, rue de la Grande Rue, à Anthent; Louis Dhaenen, époux Johannes De Prouf, à Courrière; Germain Boiron, d'Andenne, le receveur de l'auto-train; Edmond Gauthy, 18, rue Grande, à Champion; Jacques De Jaifve, époux de Marthe Thiry, 88, rue de Bruxelles, Namur; Lucien Coppens, époux de Virginie Mervens, demeurant Tienne aux Verres, à Wépion; Adolphe Thiriet, ajusteur, rue du Bosquet, 6, Saint-Servais; Henri Hacourt, électricien, domicilié boulevard d'Herbette, à Namur; Eugène Roland, 93, rue de Fer, à Namur; Michel Meerman, rue de l'Industrie, 139, à Sclayn, qui mourut à l'hôpital.

Parmi les blessés se trouvaient MM. Henry Castremanne, de Sclayn qui, dut être amputé de la jambe gauche; Fernand Dubois, rue Bergère, à Wanze et Camille Dussart, de Gembloix.

Il ressortit de l'enquête que les faits s'étaient déroulés dans l'ordre suivant: Le passage à niveau de Jambes était fermé au moment où survint l'auto-train Namur-Andenne, piloté par M. Abraham, du dépôt d'Ohey. La motrice était comble de voyageurs et la première remorque était occupée par des fumeurs. La deuxième remorque était vide.

Devant l'auto-train stationnaient une voiture et un camion.

Un train de voyageurs, venant de Dinant, s'était arrêté en gare de Jambes. Comme la locomotive barrait le passage, on refoula le convoi et le signaleur de la cabine, M. Jules Clitus, de Floriffoux, actionna le levier qui ouvrait les barrières.

Cet agent avait sans doute perdu de vue la présence sur la voie, entre Namur et Jambes d'un train de marchandises venant de Ronet et se dirigeant vers Bertrix. Aucune palette ne marquait l'arrêt et le convoi pouvait surgir d'une minute à l'autre.

pu apercevoir le train qui, déjà, dépassait le pont du Luxembourg.

L'auto s'engagea dans le passage à niveau et le franchit sans encombre. La motrice en fit autant, mais le train de marchandises balaya la première remorque et le camion, comme nous l'avons dit plus haut.

Ce drame devait être évoqué, en son audience de jeudi matin, par le tribunal correctionnel de Namur, présidé par M. Visart de Bocarmé.

Au siège du ministère public se trouve M. le substitut Moreau.

Le cabinier Jules Clitus, né à Floriffoux le 23 septembre 1919, domicilié en cette localité, 59, rue de l'Eglise, entré en 1945 à la S. N. C. B., comparait sous les préventions d'homicide involontaire et de blessures involontaires.

La S. N. C. B. est citée comme civilement responsable.

Les questions d'intérêt civil ont été réglées longtemps avant l'ouverture de ces débats à l'intervention notamment de M. le député Jaminet, de Namur, et les familles des victimes ont été indemnisées par la S. N. C. B.

L'audience doit être surtout consacrée au côté pénal de l'affaire qui intéresse le cabinier responsable, le malheureux Clitus qui ouvrit le passage à niveau à la circulation de l'auto-train quelques secondes avant l'arrivée du train homicide.

La Société Nationale des Chemins de Fer Belges, civilement responsable, est représentée par Me Philippart, du Barreau de Liège.

Me Houziaux, de Huy, se constitue partie civile pour la famille de M. Dubois.

Me Goffaux, représente la Société des Vicinaux qui a délégué à l'audience: MM. Kennes, directeur provincial, et Lejeune, conseiller juridique.

On distingue dans la salle des képis de la S. N. C. B. Parmi les dossiers, il y a des feuilles au (B), caractéristique des chemins de fer belges.

Le prévenu Jules Clitus est introduit dans la salle à 9 h. 20. Il comparait librement sous la prévention d'avoiron, le 4 mars 1948, par défaut de prévoyance et de précaution, involontairement causé la mort des victimes de la catastrophe évoquée plus haut et d'avoiron involontairement causé des blessures aux rescapés de cet accident.

M. le président Visart de Bocarmé étudie longuement les circonstances qui ont précédé immédiatement la collision et notamment le système de signaux de sécurité obligeant les trams à s'arrêter devant le passage à niveau en cas de danger.

Clitus déclare ne pas avoir oublié qu'il avait ouvert le signal au train

ge à niveau auraient le temps de traverser. Au moment de l'accident, le cabinier avait été assez bien occupé, notamment par un premier convoi de marchandises roulant vers Namur et qui s'était arrêté sur le pont du Luxembourg.

Le brouillard est la cause de l'accident, dit encore le cabinier Clitus. Il a ouaté le bruit du train et a masqué le convoi.

L'expert, toutefois, n'admet pas cette défense qui alourdit d'autant plus la responsabilité du signaleur se confiant à sa propre ouïe et à sa vue un jour où la visibilité était nulle.

Prisonnier de guerre, Clitus fut envoyé à son retour au train-école de signalisation: Depuis la fin de son instruction, il assurait des intérimis dans diverses stations.

Le receveur du tram a sollicité l'ouverture du passage, ajoute le prévenu qui parle d'une voix sourde, à peine perceptible.

Le premier témoin, M. François Louis, 19 ans, ouvrier d'usine, de Gembloix, se trouvait dans le camion de la firme Descampe, de Gembloix, qui passa en même temps que la motrice.

M. Camille Dussart, chauffeur du dit camion, raconte brièvement comment son véhicule a été admis au passage.

Le wattman du convoi des Vicinaux, M. Jules Abraham, de Sorée, déclare que le signal de sécurité était vert à son arrivée.

Alors que le tram arrivait à 6 m. du passage, celui-ci se ferma. Puis on refoula vers la gare de Jambes le train de voyageurs venant de Dinant; on ouvrit les barrières et l'auto-train passa.

Personne des Vicinaux n'a demandé le passage, à ma connaissance, dit le témoin.

M. Robert Pirard, 32 ans, receveur aux Vicinaux, de Ohey, faisait le service de la voiture de tête. Il confirme dans l'ensemble la déposition du wattman. D'habitude, déclare M. Pirard, le tram s'arrêtait devant le signal de sécurité lorsque celui-ci était rouge.

M. Henry Castremanne, ouvrier d'usine, de Sclayn, un des rescapés de l'accident, veut évoquer celui-ci en une tirade émue et presque inintelligible.

On l'invite à dire plus simplement s'il se constitue partie civile, oui ou non.

Après une longue suspension d'audience, le tribunal décide de remettre les débats à une date ultérieure. Me Philippart, du Barreau de Liège, étant retenu par un accident de chemin de fer qui causa une interruption de trafic à Sclaigneaux-Andenne.

L'affaire est donc remise au 23 février 1949.

Le duel des trams et des autobus

Un nouvel écho nous est parvenu au sujet de la question du remplacement des trams par des autobus dans l'agglomération namuroise. Il émane cette fois d'un lecteur partisan des autobus qui étaye sa thèse de la citation suivante :

« L'Hebdomadaire « Week-End » du 25 décembre 1949, écrit sous le titre, « Circulation et embouteillage » :

« Le cœur de New-York souffre d'une terrible « Angine de Circulation ». Sont énumérées ensuite sept mesures prises pour y apporter remède.

La 6e. « Suppression totale des Tram-

ways ». Ils sont remplacés par des autobus, plus mobiles. Nul ne pouvant contester la compétence des autorités New-Yorkaises, chacun est renseigné... sans commentaire !

Des mesures semblables ont été prises dans toutes les grandes villes de tous les continents.

Embouteillages et accidents se situent en principal aux carrefours; si on veut les éviter, il faut copier, chaque fois que la chose est possible, le carrefour des rues « Dewez et Delvaux », où les coins coupés ont 11 mètres, outre la sécurité qu'ils procurent, ils permettent d'y installer des magasins magnifiques ce qui classe une ville ».

SEILLES

Touchante manifestation aux Vicinaux

Samedi 24 décembre. M. Barré, Inspecteur technique principal de la S. N. C. V. du groupe Namur-Luxembourg, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite après une belle et longue carrière.

A l'initiative de son dynamique président, M. C. Gosseye, la fanfare du personnel de l'atelier des vicinaux de Seilles, dont M. Barré était vice-président d'honneur, a voulu célébrer cet événement au cours d'une petite cérémonie intime.

La manifestation s'est donc déroulée dans l'atelier de peinture qui avait été, pour la circonstance, garni de jolies plantes vertes et orné de guirlandes et de drapeaux tricolores. MM. Kennes, directeur du groupe Namur-Luxembourg de la S. N. C. V.; Barbier, ingénieur; Brandt, chef de mouvement; Fohalle, chef de service à la direction provinciale; C. Gosseye, chef de l'atelier de Seilles; A. Maris et V. Maniquet, contremaitres ont rehaussé la réunion de leur présence.

Après que la fanfare eut exécuté avec sa maîtrise habituelle « La Mascotte », pour saluer l'entrée de M. Barré dans l'atelier de peinture, M. V. Maniquet, secrétaire de la Fanfare, prononça l'allocution de circonstance.

Avec humour, il se dit heureux à la pensée que M. Barré, débarrassé des ronces journalistiques de la vie vicinale, va pouvoir se consacrer entièrement à sa famille et pratiquer à loisir l'art d'être grand-père. Puis, après avoir rappelé en quelques circonstances M. Barré avait accepté la vice-présidence d'honneur de la Fanfare des Vicinaux de Seilles, il le remercia pour l'aide précieuse qu'il avait apportée à la phalange assistante. Il conclut en invitant M. Barré à revenir souvent parmi ses musiciens pour leur apporter le réconfort de sa présence et l'appui de sa grande compétence musicale.

M. C. Gosseye remit ensuite au futur pensionné un joli porte-cigare que le personnel de l'atelier avait tenu à lui offrir en souvenir. Très ému, M. Barré répondit par quelques paroles de remerciement et annonça qu'il reviendrait toujours avec plaisir à Seilles pour constater les progrès réalisés par la jeune Fanfare dont il reste de cœur le vice-président.

Un vin d'honneur est ensuite servi auquel tous les assistants réservèrent un général accueil.

A son tour, M. Kennes, après avoir félicité son collègue, remercia M. Gosseye d'avoir été le promoteur de cette belle et touchante manifestation. Il dit une fois de plus sa joie de constater le bel esprit de camaraderie qui règne dans l'atelier de Seilles. Il termina en exprimant le désir de voir, en 1950, la Saint-Eloy célébrée, à Seilles, par tout le personnel du groupe Namur-Luxembourg.

Après ce dernier discours, la Fanfare, sous la direction de M. A. Maris, donna un brillant concert qui se termina par la magistrale interprétation de la « Marche des Chasseurs Ardennais », dû au beau talent du compositeur seillois, M. le commandant A. Wilmet.

A l'invitation de M. Barré, tous les assistants se rendirent ensuite à l'Hôtel de l'Industrie où la réunion se prolongea jusque tard dans la soirée au milieu de joyeuses libations.



M. Barré, inspecteur principal